

Juin 2001

Vienne

Rapport



Österreichisches Institut für Familienforschung
Institut autrichien de recherche sur la famille



Familles et exclusion sociale dans l'Union européenne

**Sujets de débats, voies de convergence,
questions pendantes**

Paloma Fernández de la Hoz

Rapport commandé par
l'Observatoire européen de la situation
sociale, de la démographie et de la famille



Pour tous renseignements:

Sylvia Trnka
Tél. : +43-1-535 14 54-26
E-Mail : sylvia.trnka@oif.ac.at

Österreichisches Institut für Familienforschung
A-1010 Wien, Gonzagagasse 19/8
E-Mail: team@oif.ac.at, url: <http://www.oif.ac.at>

Tel.: +43-1-535 14 54
Fax: +43-1-535 14 55

Paloma Fernández de la Hoz
Familles et exclusion sociale dans l'Union européenne
Sujets de débats, voies de convergence, questions pendantes

Österreichisches Institut für Familienforschung
Report, Wien 2002
ISBN 3-901668-26-8

Eigentümer, Herausgeber und Verleger:
Österreichisches Institut für Familienforschung (ÖIF);
Geschäftsführerin: Dr. Brigitte Cizek;
Mit der Herausgabe beauftragt: Brigitte Cizek
Alle: Gonzagagasse 19/8, A-1010 Wien;
Gestaltung, Layout und Grafik: Edith Vosta, 1050 Wien;
Druck: Wiener Zeitung Digitale Publikationen GmbH, 1230 Wien

Das Österreichische Institut für Familienforschung (ÖIF) ist ein unabhängiges, gemeinnütziges Institut zur interdisziplinären wissenschaftlichen und anwendungsbezogenen Erforschung und Darstellung der Vielfalt und Veränderungen familialer Lebenswelten aus Sicht von Kindern, Frauen und Männern.

Zu beziehen bei:
Österreichisches Institut für Familienforschung;
Gonzagagasse 19/8, A-1010 Wien; Tel.: 5351454

**Gedruckt mit Unterstützung des Bundesministeriums für soziale Sicherheit
und Generationen sowie der Länder Burgenland, Niederösterreich,
Oberösterreich, Salzburg, Tirol, Vorarlberg und Wien**

SOMMAIRE

INTRODUCTION : Sujet, objectifs et sources de cette étude	4
1. EXCLUSION SOCIALE ET ÉVOLUTION POLITIQUE DANS L'UE	7
1.1. Le caractère normatif de la catégorie d'“Exclusion”	7
1.2. Exclusion et politique sociale dans les Institutions européennes	10
2. L'EXCLUSION SOCIALE COMME CATÉGORIE SOCIOLOGIQUE	14
2.1. L'origine du terme	14
2.2. Exclusion et pauvreté	15
2.3. Les approches selon les pays	17
2.4. Une catégorie discutée	25
2.5. Récupérer et préciser la catégorie d'exclusion	27
2.6. Les études sociologiques actuelles	38
3. RÉSUMÉ : EXCLUSION SOCIALE ET FAMILLES – POINTS-CLÉS	41
BIBLIOGRAPHIE CITÉE	43
ANNEXE	49
La perspective des ONG	49
1. Organisations de défense des intérêts des familles	49
2. Organisations contre l'exclusion sociale – Aspects concernant la vie des familles	52
3. Groupes spécifiques	55
4. Axes familiaux : Genre et générations	58
RÉSUMÉ	61
DOCUMENTS CITÉS	63

INTRODUCTION : SUJET, OBJECTIFS ET SOURCES DE CETTE ETUDE

Cette étude a pour propos de présenter une synthèse des sujets-clés relatifs à la problématique de l'exclusion sociale en rapport avec la vie des familles dans les Etats membres de l'Union Européenne. Il ne s'agit donc pas de proposer une nouvelle analyse, mais bien plutôt de résumer l'état des connaissances et les questions pendantes à l'heure actuelle sur ce sujet.

L'importance éminente de cette problématique s'explique par plusieurs raisons :

1. NOUVEAUX PARADIGMES EXPLICATIFS

Les phénomènes sociaux auxquels se réfère le terme d'exclusion sociale se situent dans le contexte des processus de mutations économiques et sociales que l'on désigne souvent en bloc sous le terme générique de "mondialisation". Bien qu'ils offrent de nouvelles chances de développement social, ces processus génèrent en fait des dynamiques d'inégalité,¹ et cela non pas uniquement à l'échelle mondiale, mais aussi au sein des pays industrialisés, et plus concrètement dans ceux de l'Union Européenne.² Il apparaît ainsi que les manifestations de pauvreté et de précarité qui affectaient certaines couches de la population des Etats membres de l'Union et qui, dans le contexte des Trente Glorieuses, semblaient n'être qu'un phénomène résiduel, non seulement ne disparaissent pas, mais se transforment. Cependant, ces mutations s'avèrent extrêmement complexes, ce qui a mené à rechercher de nouveaux paradigmes explicatifs, dont celui de l'exclusion sociale.

2. L'EXCLUSION, TERME POLITIQUE

Le modèle d'analyse centré sur la catégorie de l'exclusion sociale prend de plus en plus d'importance à partir des années 80 dans la mesure où, en partant de France, il se répand comme instrument d'analyse sociologique dans certains pays de l'Union Européenne, et notamment parce qu'il est adopté par ses institutions politiques centrales – le Conseil de l'Europe, le Parlement Européen et surtout la Commission – pour articuler et exprimer leur politique sociale. Celle-ci vise trois buts généraux, le premier exprimé sous forme négative, les autres sous forme positive. Il s'agit en substance de combattre l'exclusion sociale pour rendre possible l'intégration de tous – individus et groupes – et, de cette façon, atteindre la cohésion sociale dans la totalité de l'Union. Par conséquent, à partir du moment où elle est adoptée par la Commission Européenne, la catégorie de l'"exclusion sociale" prend, au-delà de sa valeur analytique, un poids politique indiscutable. Mais précisément pour cette raison, elle se répand par l'intermédiaire des mass media, ce qui ne contribue pas à la préciser, et, en tant que catégorie scientifique, elle garde un contenu ouvert, imprécis.

3. LA PLURALITE DES APPROCHES SCIENTIFIQUES

Malgré cette valorisation politique, une analyse des problèmes sociaux européens articulée autour des dynamiques d'exclusion risque de rester très déficitaire, et cela pour deux raisons fondamentales. La première est la situation actuelle dans les Etats membres de l'Union en ce qui concerne l'analyse sociale. L'évolution sociale au sein de ces pays, les processus d'appauvrissement, de vulnérabilité et d'érosion sociale, n'ont pas été observés et catégorisés partout de la même façon. On a affaire non pas uniquement à des contextes et processus sociaux différents en ce qui concerne l'industrialisation, la construction de l'"Etat du *Welfare*" (Petrella)³, l'origine et l'évolution des systèmes de protection sociale, le rôle et

¹(Bessis 1995) (Menjívar Larín et al. 1997).

²(Nations Unies 1995) : 2, 14

³ Petrella préfère cette expression à celle d'"Etat protecteur" (qui se centre sur une seule dimension de l'action publique), et aussi à celle d'"Etat du bien-être", qu'il considère comme mystificatrice. (Petrella 1996): 12. Nous employons aussi dans ce texte l'expression d'"Etat du *Welfare*"

le poids social de la famille, mais aussi à des traditions et des écoles distinctes en ce qui concerne l'analyse sociale elle-même. Parfois, comme on le verra plus loin, on se réfère aux mêmes phénomènes avec des terminologies et à partir d'approches différentes. Et parfois une même catégorie – concrètement celle de l'“exclusion sociale” – recouvre des contenus divers. En fait, l'exclusion sociale est loin d'être incontestée.

4. LES LIENS ENTRE EXCLUSION ET FAMILLE

Très souvent l'on analyse ces dynamiques d'inégalité et d'appauvrissement par rapport aux individus ou à certains groupes sociaux, mais pas forcément par rapport aux familles. Cependant, plusieurs études montrent déjà le rôle central des unités familiales en ce qui concerne les processus d'appauvrissement, de vulnérabilité et d'exclusion sociale. Premièrement, il existe des liens entre les changements démographiques et culturels qui affectent l'évolution de la vie familiale (déclin presque généralisé de la natalité, vieillissement de la population, élévation de l'espérance de vie et extension des générations, recul des taux de nuptialité et, en revanche, augmentation des taux de divortialité et de cohabitation, augmentation du nombre des enfants nés hors mariage) et ceux qui déterminent les processus de vulnérabilité et d'exclusion sociale.⁴

En second lieu, malgré les différences existant selon les pays, les familles ont joué un rôle très actif en tant qu'instance d'insertion sociale au moins jusqu'à la détérioration du précédent modèle fordien. En outre, l'État du *Welfare* s'est construit sur la base de la famille comme groupe social et comme institution, et de ce fait, l'évolution des familles est étroitement liée à celle des Etats membres de l'UE.⁵ Troisièmement, si l'on observe de près la vie des Européens exposés à la précarisation ou affectés par celle-ci, l'on découvre des rapports évidents entre ces processus et l'évolution de la vie familiale. Cela équivaut à dire que les limites entre ce qu'il est convenu d'appeler vie privée et vie publique s'avèrent extrêmement floues.

Au vu de ces points très brièvement esquissés, cette étude se heurte dès le départ à une difficulté : comment analyser les rapports existant entre l'exclusion sociale et la vie des familles dans les pays de l'Union Européenne étant donné que, d'une part, l'exclusion sociale n'est pas une catégorie centrale d'analyse dans tous les pays et que, d'autre part, ce terme n'est pas encore employé d'une manière univoque, malgré les efforts pour le clarifier.

Cet état de chose nous amène nécessairement à approfondir le débat sur l'exclusion sociale pour pouvoir mieux déceler les points de convergence et de désaccord dans l'analyse des phénomènes d'exclusion qui concernent les familles, et pour mieux apprécier l'enjeu du débat. Étant donné le caractère de la présente étude, qui vise à offrir une synthèse informative sur les rapports entre exclusion sociale et vie familiale plutôt qu'à réaliser son évaluation propre sur des catégories d'analyse, nous avons choisi la seconde démarche, ce qui équivaut à laisser ouvert le concept d'“exclusion sociale” et à centrer plutôt l'attention sur les processus sociaux recouverts par cette catégorie.

Nous croyons qu'à partir de l'approfondissement du débat sur l'exclusion sociale on peut mieux percevoir comment des situations de pauvreté et d'exclusion sociale affectent la cohésion familiale, le désir de vivre en couple, de créer une famille, d'entretenir des relations avec ses proches mais aussi l'évolution des sujets qui constituent la famille ou bien de ceux qui n'ont aucune famille. Il s'agit là d'une question centrale si l'on considère l'importance sociale de la famille, et cela non seulement à cause de ses fonctions reproductives, tant du point de vue physiologique que symbolique, mais aussi à cause de son importance aux yeux des Européennes et des Européens. Les études de valeurs réalisées en Europe montrent très clairement la valorisation⁶ élevée de “la famille” indépendamment de la forme concrète que, selon les pays et leurs traditions culturelles, l'on associe à ce mot).

⁴ Pour ces tendances d'évolution démographique concernant directement les familles voir (Mejer & Linden 2000).

⁵ (Bahle & Baucher 1998) : 9.

⁶(Zulehner & Denz 1993) : 89 sq.

Voir comment les familles et les groupes qui se constituent pour défendre leurs intérêts réagissent aux processus de précarisation et d'exclusion, peut aider à découvrir ou à confirmer des stratégies valables en vue de la solution de ces problèmes. A cet égard, les institutions politiques de l'Union Européenne ont déjà cherché et précisé des voies d'association des Organisations non Gouvernementales (ONG) à leur travail de définition de la politique sociale. C'est pourquoi la présente étude utilise aussi comme source d'information divers rapports des ONG.

Cette synthèse se présente comme un travail de recherche secondaire, s'appuyant sur une bibliographie spécifique. Quant aux sources sur lesquelles elle se base, le problème réside moins dans la carence d'information, que dans l'extraordinaire abondance des travaux existants. Les rapports entre l'exclusion sociale et la vie familiale sont en effet analysés à partir de plusieurs disciplines. Pour des raisons d'ordre pratique, nous avons dû limiter la bibliographie consultée.

Ainsi, malgré leur intérêt évident en la matière, nous n'avons pas pris en considération les travaux démographiques, juridiques, psychologiques, politiques (sauf dans les points 1.1.1 et 1.2) ou médicaux, mais uniquement des recherches sociologiques.

Quant à celles-ci, nous avons fait abstraction des monographies au niveau local, sauf dans certains cas, où référence était faite à certains aspects méthodologiques. Sans ignorer les études régionales, la présente analyse s'appuie surtout sur des recherches à l'échelon de l'Etat ainsi que sur des travaux comparatifs entre Etats membres de l'Union ou sur des études européennes générales.

De même, parmi les ONG nous avons retenu celles qui s'occupent prioritairement des problèmes d'exclusion sociale concernant la vie des familles ou bien les réseaux explicitement familiaux, en consultant uniquement leurs rapports internationaux. Seuls leurs buts et leurs lignes d'action ont été résumés, malgré l'intérêt de plusieurs projets concrets réalisés par ces organisations.⁷

En conséquence, les buts poursuivis sont les suivants :

- Préciser le rôle que le concept d'"exclusion sociale" joue comme catégorie politique surtout dans la politique sociale de l'UE.
- Approfondir la catégorie d'exclusion sociale, résumer le débat sur ses possibilités et limites analytiques, et localiser les processus sociaux auxquels on se réfère lorsqu'on parle d'exclusion sociale.
- Déterminer les sujets clés recherchés par rapport à ces processus sociaux et à la vie familiale.
- Résumer les points de vue et propositions de certaines ONG européennes en ce qui concerne la situation des familles ou la vie familiale.

⁷ Un exemple particulièrement intéressant de ce type de projets est celui que la Région européenne de l'Organisation Mondiale de la Famille a réalisé avec l'appui de la Commission européenne. Le sujet de ce projet, qui s'est achevé en mars 2001, était justement "Lutter contre l'exclusion sociale des familles". (l'OMF and (Ed.) 2000)

1. EXCLUSION SOCIALE ET EVOLUTION POLITIQUE DANS L'UE

1.1. LE CARACTERE NORMATIF DE LA CATEGORIE D'“EXCLUSION”

1.1.1. Crise des Etats du Welfare et “rupture du lien social”

Dans le domaine des sciences sociales et humaines, l'idée d'exclusion apparaît souvent en opposition à celle d'inclusion ou à celle d'intégration, parfois à celle de cohésion sociale.⁸ Dans tous ces cas, il s'agit de catégories normatives exprimant des buts à rejeter ou à atteindre. Ce qui explique qu'elles aient été incorporées au vocabulaire politique.⁹

Ce caractère normatif du concept d'exclusion est sans doute en rapport étroit avec son caractère historique. Dans les années qui suivirent la Deuxième Guerre Mondiale, les “Trente Glorieuses”, les pays de l'Union Européenne ainsi que les autres pays industrialisés ont atteint un degré de bien-être économique et social sans précédent. C'est la période de l'essor de l'Etat du *Welfare*, garant des droits sociaux pour tous les citoyens et citoyennes, et cela – à la différence du modèle américain – à travers l'objectif central du plein emploi. Cependant à partir de la fin des années 70 ce modèle socio-politique se heurte à des difficultés inattendues : la pression d'une concurrence économique accrue par les processus de la mondialisation, le vieillissement de la population ou encore l'augmentation des différences socio-économiques et de l'exclusion. La combinaison de changements économiques, politiques et démographiques constitue une menace pour les systèmes de protection sociale, les performances économiques et le bien-être individuel.¹⁰ Et la croissance des taux de chômage est sans doute l'indicateur exprimant le mieux les difficultés de l'Etat du *Welfare* européen, l'emploi stable et sûr étant devenu la voie d'accès aux principaux droits sociaux. C'est à partir de cette période que l'on commence à parler de “crise”¹¹ du “modèle social européen” ; l'on se rend compte que l'Etat ne peut plus garantir les droits de tous les citoyens et certains d'entre eux se trouvent donc “exclus”, au sens de privés de quelque chose à quoi ils ont droit¹² : « C'est un processus d'inégalité qui, par sa reproduction dans les familles concernées, peut conduire à la dégradation des rapports sociaux et à la crise du lien social. C'est un déni des droits sociaux. Aussi, l'exclusion sociale est un phénomène qui menace directement les bases mêmes du modèle européen de société ».¹³

En fin de compte, l'on peut voir l'origine des processus d'exclusion sociale, tels qu'ils se manifestent aujourd'hui dans les pays plus industrialisés, précisément dans la convergence de deux logiques différenciées : celle du capitalisme et celle de la démocratie.¹⁴

C'est dans le sens d'une perception des problèmes sociaux se plaçant dans un contexte historique et social précis que certains auteurs se réfèrent à l'exclusion et à la pauvreté comme à des “constructions sociales”.¹⁵

En outre, la catégorie de l'“exclusion sociale” n'est pas la seule à avoir une valeur normative. Bien que parfois implicite, le lien entre les faits constatés et certaines valeurs politiques se fait sentir très clairement dans des termes clés utilisés dans la recherche sur la pauvreté à partir de la crise des Etats du *Welfare*. Ainsi, si l'exclusion apparaît comme antinomique des idéaux d'intégration et de participation¹⁶, l'inégalité rappelle directement l'absence d'égalité,

⁸ « *Social cohesion is achieved by the willing and sustainable commitment of the members of a society to its institutions including families, communities, cities and the nation.* » (<http://www.copenhagencentre.org/>: 12.3.01)

⁹ Cf.: (Sassier 2000):80

¹⁰ (Hantrais 1999)

¹¹ « ...*The problem was that welfare states cannot be dismantled in the same manner as they are constructed. In most countries the development of the welfare state as been an incremental process, whereas retrenchment is non-incremental, brought on by crisis.* » (Miedema 1999): 140.

¹² (Tezanos 2001) : 146-147

¹³ Jacobs, Marie-Josée : Ouverture. In : (l'OMF and (édit.) 2000) :117.

¹⁴ (Laparra Navarro 1998) : 3.

¹⁵ (Quassoli 1999) : 337-338 sq.

¹⁶ (Bittman 1999) : 4.

un terme chargé d'un énorme contenu symbolique, et ceci pas uniquement en France, mais aussi dans les autres pays en raison des luttes ouvrières du XIX^{ème} siècle. La marginalisation et certaines expressions comme celle de "fracture sociale" évoquent la perte de cohésion sociale ou l'impossibilité de l'atteindre.

Fait	But politique contredit
exclusion	Intégration
inégalité	égalité
marginalisation, fracture sociale	cohésion

Néanmoins, ces Etats du *Welfare* au sein de l'Union Européenne actuelle ne constituent aucunement un ensemble homogène car ils ne sont pas apparus de la même façon, ainsi qu'il ressort des typologies de Tittmus (1974) et Esping Andersen (1990) et de travaux ultérieurs qui les ont approfondies ou commentées.¹⁷ Par la suite, ces Etats n'ont plus subi d'évolution similaire, ni avant la crise du modèle fordien ni dans les années qui suivirent. Leurs lignes d'évolution ne sont pas unidirectionnelles, et ces dissemblances – progressives, aux yeux de certains experts¹⁸ – se reflètent clairement dans les approches de la problématique de la pauvreté et de l'exclusion et surtout dans la perception de la famille en tant que sphère constitutive de la vie sociale, au sein de laquelle on peut assister au renforcement d'axes inégalitaires existants – passant par le genre et certaines dynamiques intergénérationnelles – ou, au contraire, à leur affaiblissement.¹⁹

Malgré ces différences, les changements sociaux provoquent des modifications dans la perception de la précarité ; aux approches psychologiques sur les inadaptés et les asociaux se substituent des analyses structurelles.²⁰ Ainsi le débat sur l'exclusion indique-t-il la rupture d'un lien considéré comme préexistant ; il exprime une "désillusion du progrès"²¹ qui peut aussi bien mener à une désillusion de l'Etat du *Welfare*, comme si celui-ci ne pouvait qu'accepter son impuissance. Dans cette perspective on peut comprendre les campagnes lancées au sein des institutions politiques de l'Union Européenne et aussi de ses pays membres pour "restaurer" tant la "cohésion sociale" que le lien qui la garantit, la "solidarité".

Ce caractère normatif de la catégorie d'"exclusion" se manifeste aussi dans le débat académique, dans lequel ce phénomène apparaît très souvent – implicitement ou explicitement – associé à la problématique de la participation sociale²² et des droits sociaux. Un autre aspect qui ne cesse d'être étudié à l'heure actuelle est celui des rapports entre exclusion et politique sociale : la vaste production de monographies sur différents aspects de la politique sociale témoigne d'un intérêt croissant, dans tous les pays de l'Union, pour l'évolution de l'Etat du *Welfare* et ses effets incluants ou excluants.

En outre, le caractère normatif du terme d'"exclusion" est aussi à l'origine d'un débat encore ouvert sur le rôle de la science en tant que facteur d'exclusion ou d'intégration sociale.²³

¹⁷ Certains auteurs y ajoutent un nouveau groupe de pays, les pays méditerranéens. (Moreno 1999) (Adelantado & Gomà 2000) : 68. Quant à l'Irlande, qu'Esping Andersen classe au côté du Royaume Uni, Fisher et al. la voient comme un type à part. (Fisher et al. 2000, October): 6. Voir aussi: (Lévy 1998) : 2 sq. Pour la France voir : (Martin)

A partir d'une perspective féministe on a surtout critiqué les paramètres employés par Esping Andersen dans sa typologie, surtout parce que celui-ci a insisté sur la catégorie de la "mercantilisation", qui ne considère absolument pas la perspective de genre, au lieu d'employer celle de "familiarisation" (le fait de transférer des compétences, auparavant assumées par l'Etat, au secteur privé informel, concrètement à la famille, c'est à dire, prioritairement aux femmes). (Lewis 2000).

¹⁸ (Adelantado & Gomà 2000): 63.

¹⁹ (Adelantado et al. 2000): 59–60; voir aussi 30 sq.

²⁰ Voir ces changements et la généalogie du concept d'"exclusion" dans (Frégné 1999): 51-81.

²¹ (Paugam 1996a): 8.

²² (Wessels 1999): 56.

²³ (Rivoire 1999)

1.1.2. Le refus des exclus : stigmatisation et marginalisation

Mais, paradoxalement, c'est à cause de cette même expérience historique qu'être exclu dans les pays de l'Union Européenne possède aux yeux de certains une connotation de toute évidence négative. Etre exclu ou exclue n'est pas uniquement un malheur (comme par exemple, la maladie ou un handicap psychique). Il s'agit bien plutôt d'un malheur dont l'exclu devient coupable.²⁴

Ces comportements de stigmatisation ne s'adressent pas de la même façon ni avec la même intensité à tous les groupes sociaux, familles et individus affectés. Parfois c'est le manque d'emploi qui empêche une famille de se réintégrer dans une vie considérée comme normale dans son contexte social. C'est le cas des familles dans lesquelles un adulte est au chômage, surtout si cette situation se prolonge. Mais parfois c'est le fait de percevoir les autres comme des êtres différents qui amène à les exclure, ce qui se produit souvent avec les immigrés. Entre ces deux pôles il existe une foule de comportements stigmatisants. Il semble en tout cas que ceux-ci soient en rapport avec l'augmentation du sentiment d'insécurité qui, d'ailleurs, ne touche « pas nécessairement ceux qui sont les plus directement menacés mais sans doute ceux qui sont les plus sensibles à la fragilisation de notre modèle de société ».²⁵

Cependant, pour ce qui est de l'opinion publique, deux débats prioritaires semblent s'affirmer : celui des bénéficiaires de l'aide sociale et celui des étrangers.

Dans les sociétés traditionnelles d'autrefois, la condition de pauvre affectait un grand nombre de personnes. Mais dans les sociétés ouvertes, dont au moins théoriquement tous les membres sont égaux devant la loi et jouissent des mêmes chances, la précarité cesse d'être perçue, comme par le passé, comme un destin dicté par des impératifs sociaux (où la famille d'origine jouait un rôle décisif) pour être vue comme résultat d'un comportement individuel.²⁶

Et dans la logique des Etats du *Welfare*, cette condition précaire entraîne des dépenses pour la collectivité. Tant que l'aide sociale sert à aider les familles et les individus à surmonter leur situation et que l'expérience de précarité se limite à une courte parenthèse, cette aide n'est pas mise en question. Mais si la précarité des personnes affectées se prolonge et que celles-ci deviennent dépendantes à long terme de l'aide publique, la perception de l'exclusion sociale d'une partie de la population tend à se modifier. « On dit que les riches n'ont pas "besoin" des pauvres. Cette affirmation peut être contestée si l'on s'en tient aux plans économique et politique, mais elle est parfaitement exacte pour ce qui est des savoirs, les riches se représentant le pauvre, le déviant, l'exclu, comme quelqu'un qui n'a rien d'utile à dire sur l'édification de la société, du "vivre ensemble" », constatait en 1995 l'équipe des rédacteurs du Rapport Général sur la Pauvreté en Belgique.²⁷

Concernant les immigrés et les minorités ethniques, l'Observatoire Européen des Phénomènes racistes et xénophobes a constaté, sur la base de données longitudinales d'EUROSTAT, une augmentation des attitudes xénophobes dans les pays de l'Union pendant la période entre 1989 et 1997, et, en même temps, un déclin de l'intérêt pour les questions sociales : « un état de fait qui est à peine perçu, qui en tout cas est refoulé ».²⁸

Selon l'équipe de l'Observatoire, ces évolutions sont dues prioritairement aux conflits sociaux et à la cristallisation de crises identitaires, tout cela venant s'ajouter à des déficits politiques et à un traitement incompétent de l'insécurité et de la peur.²⁹

Dans le cas des "nouveaux pauvres" ou des étrangers, dans la mesure où l'on perd de vue les facteurs structurels qui provoquent la montée et la dynamique des processus d'exclusion sociale – et que la littérature sociologique désigne souvent dans leur ensemble par le terme

²⁴ « Dans les sociétés qui transfigurent le succès en valeur suprême et où domine le discours justificateur de la richesse, le pauvre est le symbole de l'échec social. » (Paugam 1991) : 16.

²⁵ (Casman et al. 1999) : 265, 259-260.

²⁶ (Schnapper 1996) : 31

²⁷ (Baudoin and (Hg.) 1995) : 4.

²⁸ (Observatoire Européen des Phénomènes Racistes et Xénophobes 1998) : 20, 6.

²⁹ Ibid : 10-11.

de “rupture du lien social” – l’on assiste à un phénomène de stigmatisation de la pauvreté,³⁰ une évolution qui va parfois de pair avec différentes réactions de marginalisation de la part des personnes, familles et groupes sociaux affectés eux-mêmes.³¹

1.2. EXCLUSION ET POLITIQUE SOCIALE DANS LES INSTITUTIONS EUROPEENNES

1.2.1. La question sociale - Phases fondamentales

Pour ce qui est de sa dimension sociale, la construction de l'Union Européenne présente selon Faugères³² plusieurs phases.

La première, celle de la période de croissance économique entre 1957 et les années 70, est une phase *d'absence de politiques sociales communautaires*, le projet européen étant conçu surtout comme un marché commun. Néanmoins, le traité de Rome en 1957 contenait douze articles (117 à 128) couvrant les questions sociales.

Entre les années 70 et 1987 se développe la seconde phase, celle de *l'émergence* des politiques sociales.

Celles-ci trouvent un élan décisif pendant la troisième période, entre 1987 et la fin des années 90, qui est aussi une *période de relance* du marché européen. Cet intérêt pour la régulation commune en matière sociale est manifeste dans l'Acte Unique (1987) et dans le renforcement, pendant la présidence de Jacques Delors, des politiques de “cohésion sociale”, particulièrement à travers les fonds structurels et la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs. Ce document fut approuvé en décembre 1989 par le Conseil européen de Strasbourg et adopté par tous les pays – à l'exception du Royaume Uni.

À partir de la fin des années 90 commence la phase actuelle d’*“invocation” politique*. Le traité de Maastricht en 1992 et l'introduction de la monnaie unique ont généré une inflexion de la dynamique politique, en réponse au scepticisme d'une opinion publique très peu motivée par un projet commun d'ordre exclusivement économique. Cela, joint aux défis communs des pays membres (évolution démographique et sociale à l'intérieur de ces pays, guerres et conflits sur le continent, régulation des politiques migratoires, etc.) favorise la reprise de la politique sociale.

1.2.2. Le “modèle social européen”

Cependant, la construction de la politique sociale européenne ne se présente nullement comme un processus évolutif sans heurts ni reculs, ce qui s'explique par l'extrême complexité du projet politique qui entraîne la construction de l'Union Européenne, un projet qui nécessite la coordination de compétences diverses et la prise en compte d'intérêts divergents. Tout cela géré par des institutions européennes ne disposant que de pouvoirs limités en matière de politique sociale. En outre, le contexte de globalisation paraît jouer un rôle décisif, en renforçant pour les uns les arguments libéraux, pour les autres, ceux en faveur d'une conception régulatrice de l'Europe sociale.³³ Ces deux écoles de pensée – celle des partisans de l'économie néo-libérale et celle des défenseurs du modèle de la société de bien-être – vont contraindre l'Union Européenne à conduire une politique envisagée comme un “compromis entre ces deux pôles”.³⁴ Cela explique le débat encore ouvert sur l'efficacité réelle et sur l'orientation basique de l'Europe sociale.

Mais quel est le modèle social européen proposé par les organes politiques de l'Union ? Quelle est l'importance donnée dans ce cadre à l'exclusion sociale ?

³⁰ (FOKUS and Sozialstudien 2000): 26,29. (Giacometti 2001)

³¹ Ainsi par exemple dans plusieurs études sur des familles qui subissent le chômage, on constate la tendance de leurs membres à éviter les contacts sociaux. Cf.: (Fernández de la Hoz & Pfliegerl 1999) : 395. Pour une réflexion sur la dynamique de la “marginalité” voir (Paugam 1991) : 129-147.

³² (Faugère 2000) : 217-218.

³³ Op. Cit. 219-237.

³⁴ (Commission Européenne 1996)

D'après la Commission européenne, l'intégration de l'UE est conçue à partir de trois axes : « l'harmonisation de la législation sociale des différents Etats membres, un rapprochement plus étroit des régimes de sécurité sociale nationaux et la définition d'objectifs politiques en matière de sécurité sociale »³⁵. La Commission affirme aussi que ce "modèle d'Europe sociale" est fondé sur la notion de solidarité.

Ce "modèle social européen" auquel les organes politiques de l'UE font référence, ne se trouve exhaustivement décrit dans aucun document, mais Ferge³⁶ y voit les éléments distinctifs suivants :

En premier lieu, un système de protection hautement développé basé sur des valeurs communes et la conviction que les impératifs en matière de politique sociale et économique ne sont pas contraires mais complémentaires. Par conséquent, la politique sociale ne peut jamais être vue comme « un simple dérivé, un sous-produit déterminé par la politique économique ou les politiques structurelles ». ³⁷ Cependant, dans le développement historique de l'Union, les objectifs économiques ont eu priorité sur les objectifs sociaux.³⁸

En second lieu, l'importance accordée aux droits sociaux qui, selon la Commission européenne, sont "inséparables" dans la tradition européenne des droits civils.³⁹ Ainsi, la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union européenne présentée en l'an 2000 vise à la réalisation effective de ces droits, bien que cela ouvre un processus extrêmement difficile.⁴⁰

- Le troisième élément est constitué par quelques valeurs sociales basiques, parmi lesquelles on trouve surtout la liberté et la solidarité. Le rapport du Comité des Sages (1996) voyait la liberté et ses conditions de possibilité comme un reflet de la démocratie et du développement et prévenait contre les dangers de l'augmentation des inégalités sociales. Quant à la solidarité, cette valeur apparaît dans plusieurs documents – toujours selon Ferge – comme un concept-clé, en rapport avec la nécessité de renouveler la protection sociale, projet qui doit être mené à bien sans que soient sacrifiées pour autant les valeurs de solidarité et de cohésion.
- Le quatrième élément est la cohésion sociale et la lutte contre l'exclusion sociale.
- Le cinquième élément distinctif – toujours selon Ferge – est la participation de la société civile et l'importance accordée au dialogue social. Plus de 70 ONG sont représentées auprès des institutions européennes, ce qui exprime le souci et le but stratégique de rapprocher le projet Europe des citoyens, et le désir de profiter par la même occasion de l'expérience des ONG.

1.2.3. Exclusion sociale, intégration et cohésion

La Commission européenne adopta la catégorie de l'"exclusion" dès 1989 dans son programme intitulé "Combattre l'exclusion sociale". Ce fait est symbolique d'un changement

³⁵ Op.cit.

³⁶ (Ferge 2000)

³⁷ Quintin, Odile: Les prochaines étapes - Intervention de clôture à la conférence organisée par le Parlement Européen "L'Agenda pour la politique sociale", 22 septembre 2000 (manuscrit polycopié).

³⁸ « Ya en páginas anteriores pudo apreciarse la falta de contradicción entre mercado y política social al valorar la experiencia existente hasta el presente. La cuestión ahora planteada es otra, y tiene relación con las prioridades. Para responder al presente planteamiento y basándonos en la experiencia europea, hemos de decir que los objetivos primeros y prioritarios, han sido siempre los económicos, seguidos con mayor o menos distancia en el tiempo de los sociales. »(González Posada, Eleuterio: La Europa social: <http://portu.der.uva.es/trabajo/euso.html> 18.1.01)

³⁹ European Commission (1996): For a Europe of civil and social rights. Report by the Comité des Sages chaired by Maria de Lourdes Pintasilgo. Directorate General for Employment, Industrial Relations and Social Affairs. Bruxelles. Cit. par Ferge, op. cit.

⁴⁰ « En el Consejo Europeo especial de Feira de 19 y 20 de Junio del 2000, los quince constataron las grandes diferencias que les separan en tal asunto. Países como España, Alemania o el Reino Unido recelaron de ese proyecto por temor a que si tuviera efectos jurídicos los ciudadanos se acogerían a ello para exigir derechos económicos y sociales a través de los tribunales. Eso abre paso a dos alternativas: o una carta con rango jurídico, pero vacía de contenido, o una carta de gran valor retórico, pero ningún efecto judicial.» (González Posada 2001), op. cit.

de perspective dans la réflexion sur la pauvreté (voir point 3.2. de ce rapport). Il a aussi une connotation politique : l'exclusion sociale est vue comme l'alternative négative de la cohésion et de l'intégration sociales, deux objectifs fondamentaux. Cette valorisation politique se reflète, par exemple, dans le titre du document présenté par la Commission au Sommet de Lisbonne en vue de combattre l'exclusion sociale : "Construire une Europe de l'inclusion".⁴¹

De même que le concept d'"exclusion", celui de "cohésion sociale" est souvent employé de manière imprécise, ce qui oblige à un approfondissement du vocable et à la considération de certains repères méthodologiques, comme le manifeste Alaluf ; selon lui, le concept apparaît associé à la puissance d'intégration de sociétés complexes et pluralistes et aux formes de solidarité introduites par l'Etat du *Welfare*. Ainsi, le Commissariat général au plan du gouvernement français définit la cohésion sociale comme « l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à ce que les individus aient le sentiment d'appartenir à une même communauté et se sentent reconnus comme appartenant à cette communauté ». ⁴² Dans ce contexte la cohésion est inséparable de l'accès à l'emploi. Cette notion « se trouve en conséquence très liée à trois autres notions, à savoir la société civile qui la produit, le capital social qui l'entretient, et l'exclusion sociale qui la menace ». ⁴³

L'insistance de la Commission sur le phénomène de l'exclusion a stimulé la recherche dans les pays membres (voir point 3.3 de ce rapport). D'ailleurs, le Conseil de l'Europe (CdE) a aussi encouragé l'approfondissement des processus d'exclusion sociale dans plusieurs pays du continent. En 1996 il met sur pied le projet international "Dignité humaine et exclusion sociale" (voir point 3.5 : Le rapport du HDSE).

Le Traité d'Amsterdam (1997) a inclus la lutte contre l'exclusion dans les dispositions relatives à la politique sociale de l'Union (articles 136 et 137)⁴⁴ en introduisant les fondements juridiques d'une action en cinq points : la lutte contre toute forme de discrimination, la garantie de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les ordres (*mainstreaming*), la lutte contre l'exclusion sociale, une stratégie coordonnée pour combattre le chômage et un accord qui garantisse les droits sociaux sur le marché du travail.

Ces points d'action ont été concrétisés par la suite. Le Conseil de l'UE a approuvé des stratégies d'action contenant des lignes directrices pour coordonner l'action politique dans les pays membres. (Stratégie européenne pour l'emploi, Strasbourg 1997. Stratégie communautaire contre l'exclusion sociale, Lisbonne, 2000). La Commission a présenté des communications spécifiques proposant des stratégies d'action commune dans les pays membres ainsi que d'autres lignes d'action. Les programmes dotés d'un soutien économique communautaire sont destinés à garantir et appuyer des actions dans les pays de l'Union (le Fond social européen, l'initiative EQUAL, le Programme de lutte contre les discriminations, le Programme contre l'exclusion sociale et celui qui promeut l'égalité entre femmes et hommes).

Tant le Fonds social européen que le Programme de lutte contre l'exclusion sociale (2001-2005) visent à coordonner des plans d'action nationaux élaborés par chaque pays à partir des lignes directrices communautaires. Les buts du Programme de lutte contre l'exclusion sociale sont les suivants : Améliorer les connaissances sur l'exclusion sociale à travers l'analyse, l'élaboration et la diffusion d'instruments statistiques comparables au niveau de l'Union. Animer la coopération et les échanges sur les mesures et initiatives réussies (*good practices*). Appuyer et stimuler la capacité des ONG et d'autres organismes dans la lutte contre l'exclusion sociale et, à cet égard, créer des réseaux entre ces organisations et convoquer des rencontres.

En 2000, les Conseil européens de Lisbonne et Feira ont défini la promotion de l'intégration sociale comme un axe essentiel de la stratégie globale de l'Union pour la période 2000-

⁴¹ Cf.: (Européennes 1.3.2000)

⁴² (Cf.: (Alaluf 1999)

⁴³ Ibid. : Op. cit.

⁴⁴ L'article 136 du Traité énonce que « la Communauté et les États membres ont pour objectifs (...) le développement des ressources humaines permettant un emploi élevé et durable et la lutte contre les exclusions ».

2010 : « Devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde ». ⁴⁵ Le Conseil a également « fixé un objectif de plein emploi en Europe dans une nouvelle société naissante, mieux adaptée aux choix personnels des femmes et des hommes ». ⁴⁶

Cette affirmation de caractère évidemment normatif inclut deux aspects importants. L'un, d'ordre économique, est la fixation du plein emploi comme objectif politique à atteindre ; ce qui montre qu'aux yeux des organismes politiques de l'Union, le travail rémunéré continue à être vu comme le principal garant d'insertion sociale et donc le meilleur moyen de lutte contre l'exclusion. Mais si l'accès aux biens sociaux continue à passer par le canal du travail rémunéré, la question de l'insertion sociale de ceux et celles qui ne peuvent pas accéder au marché du travail devient de plus en plus pressante.

L'autre aspect, d'ordre socio-politique, est la vision d'une nouvelle société dont le caractère positif est sa capacité de « s'adapter mieux aux choix personnels des femmes et des hommes ». Cette insistance sur la parité et l'égalité des genres est aussi une constante de la politique sociale des organismes de l'Union. Concrètement, la Commission soutient, comme on l'a vu, un programme en vue de cette parité, et s'intéresse aux questions relatives à la famille ⁴⁷, même si la politique familiale n'est pas de la compétence de l'Union. L'accentuation de l'importance des choix personnels paraît révéler une conviction : les intérêts familiaux sont mieux protégés si les libertés et la croissance des individus le sont aussi. Cette ligne politique vaut par son refus catégorique – au moins en ce qui concerne les principes – de toute orientation inégalitaire en matière de politique familiale. Mais elle risque de réduire au silence la question de la pertinence de lignes d'action en faveur des familles et de la vie familiale qui explicitent clairement la « dimension familiale des politiques européennes » ⁴⁸ existantes. Une pertinence sur laquelle quelques ONG insistent. (Voir annexe de ce rapport : La perspective des ONG).

Le 1^{er} juillet, la Belgique prend la Présidence de l'Union européenne. Les cinq sujets prioritaires annoncés par le Premier Ministre de ce pays, Guy Verhofstadt, sont : l'introduction de l'euro, la lutte contre l'exclusion sociale, les demandeurs d'asile et l'immigration, un développement économique durable, l'élargissement de l'UE et la politique étrangère et de sécurité de l'UE.

Quant à la seconde priorité, le Premier ministre belge a fait la déclaration suivante: « Un second dossier pour lequel je réclame votre attention est celui de l'Europe sociale. La présidence belge entend donner de fortes impulsions dans le cadre du développement d'un modèle social européen. Dans ce cadre, l'accent sera mis sur la qualité du travail, sur l'égalité des chances, sur une plus grande association des travailleurs lors de mutations économiques, sur la modernisation de la protection sociale, sur la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté ainsi que sur la durabilité et le refinancement des pensions. » ⁴⁹

La lutte contre l'exclusion se confirme ainsi comme une dimension essentielle de la construction de l'Europe sociale. Néanmoins, une condition de possibilité pour que cette lutte s'avère vraiment efficace, est une compréhension claire du phénomène de l'exclusion sociale, dotée de moyens d'analyse définis et applicables.

⁴⁵ (Conseil de l'Union Européenne, 2000): 2

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Création de l'Observatoire Européen pour les Affaires de la Famille

⁴⁸ « Dimension qui - faut-il le rappeler? - a notamment été soulignée par une résolution sur la politique familiale dans la Communauté européenne, adoptée à la quasi-unanimité par le PE le 9/6/83; par les conclusions du Conseil des Ministres chargés de la famille réunis le 29/9/89; et par la résolution adoptée par le PE, au terme de l'Année Internationale de la Famille le 14/12/94. » Anne-Marie Buysse, Secrétaire Général de COFACE. Cfr. http://www.europarl.eu.int/hearings/igc2/doc85_fr.htm: 30.6.2001.

⁴⁹ Présidence UE : lignes de force et défis. Discours prononcé par le Premier Ministre Guy Verhofstadt lors de la soirée de clôture du cycle de séminaires organisé par le Mouvement européen Belgique dans le cadre de la présidence belge (29.5.2001) : <http://www.eu2001.be/Main/Frameset.asp?reference=01-01&lang=fr&sess=86367644&>: 21.6.2001.

2. L'EXCLUSION SOCIALE COMME CATEGORIE SOCIOLOGIQUE

2.1. L'ORIGINE DU TERME

Même si l'on rencontre déjà le terme d'"exclusion" avant 1965, c'est Jules Klanfer qui le premier réalisa une étude à partir de ce concept, qui dans le titre de l'œuvre était associé à celui de "marginalité". L'intention de Klanfer était essentiellement d'attirer l'attention de l'opinion publique sur un processus qui, à son avis, était bien loin d'être perçu dans toute sa gravité et qui, s'il continuait à se développer "à l'ombre du miracle économique" de l'après-guerre, risquait de devenir un "phénomène de masse".⁵⁰ Ses principales sources de données étaient des rapports sur les familles "socialement inadaptées", présentés en 1964 dans un colloque international organisé par la commission française de l'UNESCO.

Avec le recul, il est intéressant de constater, premièrement, que cette qualification des familles est le propre d'une perception de la pauvreté en tant qu'"inadaptation" et, deuxièmement, que Klanfer dans cette œuvre pionnière ne se centrait pas sur la situation des individus mais sur celle des familles. Et même si son analyse ne traite pas de façon exhaustive la dynamique que déclenchent les expériences de précarité au sein des groupes familiaux, il met en lumière avec une grande clarté les phénomènes propres d'une pauvreté non quantifiable en termes monétaires : la stigmatisation sociale des familles et leur marginalisation.⁵¹

Cependant le terme d'"exclusion" ne commença à se répandre en France qu'à partir des années 80, dans le cadre de la recherche sur la "nouvelle pauvreté" et le chômage. Il eut toutefois tôt fait de franchir les limites des cercles scientifiques pour investir le débat politique et, à partir de là, se propager via les mass media. Une institution aussi importante à cet égard que l'Organisation Internationale du Travail des Nations Unies adopta le terme. Et la Commission européenne le reprit dès 1989 dans son programme de lutte contre la pauvreté et le chômage intitulé "Combattre l'exclusion sociale".

Selon l'Observatoire des Politiques Nationales pour combattre l'exclusion sociale, celle-ci vide de leur contenu les droits des citoyens à certains niveaux de vie basiques et les empêche de participer aux principales opportunités sociales et occupationnelles de la société.⁵² De cette façon l'Observatoire établit un lien explicite entre exclusion et citoyenneté, ainsi qu'un autre, implicite, entre exclusion et intégration.

Le concept de citoyenneté avait été étudié par le sociologue britannique T.H. Marshall qui, en 1950, publia ses cours de l'année antérieure à l'Université de Cambridge sous le titre "*Citizenship and Social Class*". Dans cette œuvre, il reconnaissait comme principale difficulté de la citoyenneté l'absence d'un principe universel pour établir ses contenus, d'où les variations selon les pays. Malgré tout, Marshall distinguait dans cette catégorie trois aspects qui se sont développés chronologiquement dans l'histoire des pays occidentaux à partir de la fin du XVIII^e siècle : les droits civils, sociaux et politiques. Même si l'œuvre de Marshall fut critiquée, elle fit avancer la réflexion sociologique sur la pauvreté et la précarité sociale car, surtout à partir des années 80, les concepts de marginalisation, d'exclusion et d'intégration furent de plus en plus souvent mis en rapport avec les droits sociaux, ceux dont l'Etat du *Welfare* était devenu le garant, mais qu'il paraissait ne plus pouvoir assurer.⁵³

Dans les pays de langue allemande, on trouve un processus identique à celui observé en France : les études sur l'exclusion sociale se multiplièrent à partir de la fin des années 80, bien que cette catégorie d'analyse n'ait pas connu la même diffusion que dans les pays francophones.

Le concept d'exclusion sociale est voisin d'un autre concept, celui d'"*underclass*" (sous-classe), introduit par Gunnar Myrdal, au début des années 60, dans la sociologie américaine.

⁵⁰ (Klanfer 1969) : 14.

⁵¹ Klanfer, op.cit., 86—101

⁵² Room 1992, p. 14 cit. par (Castells 1998b): 98.

⁵³ (Martinello 1999) : 24-25, 16-17.

Cette catégorie s'avère d'une importance centrale dans le débat sur la pauvreté dans les pays anglo-saxons et apparaît en rapport étroit avec les termes de "centre" et de "périphérie". Ceux-ci sont utilisés pour décrire les liens de dépendance et la situation d'inégalité entre les divers pays dans le cadre d'un marché mondial en expansion. C'est ainsi que l'on commença aussi à parler de "marginalisation" au sein des pays industrialisés.⁵⁴ En 1995, Niklas Luhmann relevait l'existence des phénomènes d'exclusion "massifs" susceptibles de déclencher "une sorte de misère indescriptible".⁵⁵ Mais l'école systémique n'arriva pas plus loin que ce constat. Le phénomène de l'exclusion – c. à. d. ses causes, les groupes les plus exposés – n'a pas été analysé par cette école mais par la sociologie de la pauvreté.⁵⁶

2.2. EXCLUSION ET PAUVRETE

Les spécialistes en la matière commencèrent dans les années 70 à prêter de plus en plus d'attention aux nouveaux phénomènes de précarité. Cependant, cet intérêt n'apparut ni au même moment ni de la même façon dans les différents pays aujourd'hui membres de l'Union Européenne.⁵⁷ Bien au contraire, on observe des différences importantes, tant chronologiques que méthodologiques, résultant des divers contextes sociaux et aussi de différentes traditions scientifiques. C'est au début des années 80 que se généralisa le terme de "nouvelle pauvreté", surtout parce que celle-ci se manifestait à travers de nouvelles formes structurelles et de nouveaux processus, et aussi parce que, dans la perspective de l'essor économique et social des années qui suivirent la Deuxième Guerre Mondiale, l'on croyait que la pauvreté était un phénomène résiduel, et les pauvres plutôt des individus inadaptés. Mais dans le dernier quart du XX^e siècle, la pauvreté apparut de nouveau comme un malheur qui peut aussi arriver "aux gens normaux".⁵⁸ Le terme de "nouvelle pauvreté" traduit plutôt un souci répandu dans les pays européens, celui d'aborder les conséquences négatives des mutations sociales, alors que ses manifestations n'étaient ni perçues ni analysées de la même façon.⁵⁹

D'autre part, c'est du constat de l'existence de dimensions de privation non susceptibles d'être directement quantifiées qu'a surgi le besoin de disposer de nouveaux termes pour qualifier des situations telles que l'isolement social, la stigmatisation, la privation de droits sociaux ou politiques etc.. Rigoureusement parlant, la pauvreté et l'exclusion sociale ne se confondent pas. Les études sur l'histoire de la pauvreté montrent jusqu'à quel point la situation sociale des démunis a varié selon les époques. Être pauvre n'a pas toujours été équivalent,⁶⁰ et par conséquent, n'est pas équivalent aujourd'hui⁶¹ d'exclusion sociale.

Dans les complexes sociétés industrialisées actuelles, même si la privation de travail en demeure un facteur essentiel, il y a plusieurs voies qui conduisent à l'exclusion sociale, voire l'accroissent : un sujet peut subir l'exclusion lorsqu'il n'a pas de travail et qu'il est, par conséquent, privé de l'accès à la consommation des biens et services privés ou publics, mais aussi quand il n'est pas en situation de jouir de droits politiques, ou bien dans la mesure où il est coupé de ses liens familiaux et de ses contacts sociaux. C'est le cas de familles immigrées. Même si elles ne souffrent pas de précarité matérielle, elles subissent souvent un rejet social et se voient privées de droits politiques, bien qu'elles vivent depuis longtemps dans leur pays d'accueil. C'est aussi le cas des couples homosexuels, auxquels

⁵⁴ (Kronauer 1996) : p. 57.

⁵⁵ Luhmann, Niklas (1995) : *Jenseits von Barbarei*. In: *Gesellschaftsstruktur und Semantik. Studien zur Wissenssoziologie der modernen Gesellschaft*, Bd. 4 Frankfurt, Suhrkamp, p. 138–150. (Cf.: (Kronauer 1998b) : 117)

⁵⁶ Ibid. : 121, 123.

⁵⁷ Quant au retard allemand voir (Leibfried & Voges 1992). Pour les aspects méthodologiques voir (Kohl 1992)

⁵⁸ (Leibfried & Voges 1992): 18. (Kronauer 1998b).

⁵⁹ (Room et al. 1990) : 37.

⁶⁰ (Geremek 1978): surtout 23-24 sq. (Castel 1996). (Kronauer 1998a) : 13-27. Voir aussi la synthèse de J.G. Petit: (Petit and (Edit.) 1999).

⁶¹ (Laparra Navarro 1998).

le mariage ou l'adoption d'enfants sont interdits. Ces deux exemples montrent en tout cas qu'il faut bien préciser l'objectif visé lorsqu'on analyse l'exclusion sociale.

Mais bien que les termes de "pauvreté" et d'"exclusion sociale" ne soient pas identiques, l'on ne saurait ignorer leur étroite connexion. D'ailleurs il ne s'agit aucunement de concepts qui n'auraient pas évolué. Townsend a perçu très clairement l'existence de phénomènes étroitement associés à la pauvreté et difficilement quantifiables⁶².

Cette relation entre précarité matérielle et carences d'ordre psychologique et social, variable selon le contexte historique, ne fait que s'accroître dans les sociétés actuelles⁶³, dans la mesure où l'accès aux biens matériels devient de plus en plus décisif pour l'appropriation des biens symboliques, et où "l'argent et la position sur le marché du travail" se voient renforcés dans leur rôle de "médiations importantes en vue d'une participation sociale"⁶⁴, dans le contexte de "démocraties productivistes" où "la vie économique est progressivement devenue la source essentielle du statut social".⁶⁵

Cela explique que la ligne de recherche anglo-saxonne, traditionnellement centrée sur le concept de la pauvreté et les problèmes de sa mesure, et la ligne de recherche francophone soient arrivées à plusieurs points de convergence. La plupart des spécialistes sont d'accord aujourd'hui sur le caractère complexe et multidimensionnel de la pauvreté⁶⁶, dont on trouve une description très claire dans le paragraphe 19 de la Déclaration de Copenhague (1995).⁶⁷

Mais cette perception complexe de la pauvreté pose immédiatement des problèmes méthodologiques dans la mesure où les indicateurs traditionnels visant à observer le niveau de vie matériel s'avèrent tout à fait insuffisants pour appréhender les multiples dimensions de la précarité et les "différents espaces" dans lesquels se manifeste la pauvreté.⁶⁸ Ainsi le

⁶² « *Tea is nutritionally worthless, but in some countries is generally accepted as a necessity of life. For many people in these countries drinking tea has been a life-long custom and is psychologically essential. And the fact that friends and neighbours expect to be offered a cup of tea (or the equivalent) when they visit helps to make it socially necessary as well: a small contribution is made towards maintaining the threads of social relationships.* » (Townsend 1979): 50.

⁶³ Selon les dernières données d'EUROSTAT, environ 18% de la population de l'Union européenne vivent avec moins de 60% du revenu moyen national, le seuil de bas revenus pris pour mesurer la pauvreté relative. (...) Les données d'EUROSTAT confirment également que les personnes qui vivent en dessous de ce seuil de pauvreté, sont dans le dénuement et ont beaucoup de difficultés à participer pleinement à la vie sociale (Européennes 1.3.2000): 5.

⁶⁴ (Kronauer 1998b): 124

⁶⁵ (Schnapper 1994): 202, 14-15.

⁶⁶ Ross-Larson, 2000 # 877: 8

⁶⁷ « La pauvreté se manifeste sous diverses formes: absence de revenus et de ressources productives suffisantes pour assurer des moyens d'existence viables; faim et malnutrition; mauvaise santé; absence d'accès ou accès limité à l'éducation et autres services de base; morbidité et mortalité accrues du fait de maladies; absence ou insuffisance de logements; environnement insalubre; discrimination sociale et exclusion. Une autre caractéristique est que les pauvres ne participent pas à la prise de décisions dans la vie civile, sociale et culturelle. La pauvreté existe dans tous les pays; il peut s'agir d'une pauvreté massive dans de nombreux pays en développement, de poches de pauvreté au milieu de la richesse générale dans les pays développés, de la perte des moyens d'existence à cause de la récession économique, d'une pauvreté soudaine résultant de catastrophes ou de conflits, de la pauvreté des travailleurs touchant de bas salaires, enfin du dénuement total de ceux qui se trouvent en dehors des systèmes d'appui familial et ne bénéficient pas de services sociaux ni de filets de sécurité. Les femmes sont de loin les plus touchées et les enfants élevés dans la pauvreté demeurent souvent défavorisés à tout jamais. Les personnes âgées, les handicapés, les populations autochtones, les réfugiés et les personnes déplacées dans leur propre pays sont également particulièrement vulnérables à la pauvreté. En outre, la pauvreté sous ses diverses formes représente un obstacle à la communication et à l'accès aux services, ainsi qu'un risque majeur pour la santé, et les pauvres sont particulièrement vulnérables aux conséquences des catastrophes et des conflits. La pauvreté absolue est un état caractérisé par une privation aiguë, en ce qui concerne les besoins fondamentaux de l'être humain: nourriture, eau salubre, installations hygiéniques, santé, abri, éducation et information. Elle dépend non seulement du revenu mais aussi de l'accès aux services sociaux. » (Déclaration de Copenhague sur le développement social, Chap. II, 19. <http://www.agora21.org/smds/>). Voir aussi: (Dietz 1997): 83-128.

⁶⁸ « *The conflict between inequality in different "spaces" has often been neglected in the academic as well as policy literature. Indeed, if you announce that you are working on economic inequality, is quite commonly assumed that you are studying income distribution. The fact that economy has much to say about factors other than income that influence people's well-being, or freedom or quality of life, is largely ignored in this narrowing of the understanding of economic inequality.* » (Sen 1997): 156.

Rapport final du Projet Dignité Humaine et Exclusion Sociale constate-t-il par exemple : « L'exclusion sociale, qui consiste à être évincé de sa place dans la société et des relations sociales, et à les refuser, peut aller de pair avec la pauvreté et persister alors même que cette dernière diminue ». ⁶⁹

Sans vouloir contester l'utilité de recherches orientées sur la mesure et l'observation de l'évolution de la pauvreté matérielle, la nécessité de compléter cette approche par d'autres analyses apparaît de plus en plus évidente.

Par ailleurs, la volonté d'agir sur les facteurs qui provoquent la précarité amène à surmonter un point de vue purement descriptif, orienté sur la constatation de situations. De cette façon, on se pose la question de la dynamique qui génère ces situations et des causes qui les rendent possibles, et cela tant au niveau macro-sociologique ⁷⁰, c'est à dire du point de vue des structures sociales qui produisent ou accélèrent les différentes formes de précarité, que du point de vue micro-sociologique, en considérant les biographies des personnes concernées.

De toute façon, même si le concept de pauvreté ne suffit plus comme terme spécialisé pour appréhender de nouveaux processus de marginalisation, cela ne veut pas dire que l'on soit parvenu à un consensus sur l'exclusion, qui reste toujours un terme discuté du point de vue théorique (surtout quant à son contenu précis) et empirique (quant aux indicateurs pertinents pour observer ses caractéristiques), ce qui pose de nouveau la question de la spécificité des processus d'exclusion sociale, car, dans la pratique, non seulement les catégories de pauvreté et d'exclusion sociale apparaissent très souvent associées, mais il arrive que leur contenu, les traits qui définissent chaque terme, se superposent. Cela, venant s'ajouter à l'existence, déjà mentionnée, de différentes traditions de l'analyse sociale dans les pays de l'Union, contribue à expliquer la persistance des différentes approches terminologiques et méthodologiques.

2.3. LES APPROCHES SELON LES PAYS

Dans certains pays, l'on voit s'imposer un concept plutôt qu'un autre. C'est le cas en France pour le terme d'"exclusion" et son contraire, l'"intégration", en Hollande pour le "*social renewal*", au Danemark pour le "*two tiers society*" ⁷¹ et en Autriche et dans les pays anglo-saxons pour la "pauvreté", bien qu'au Royaume Uni – comme on le verra plus loin – le gouvernement britannique actuel encourage les recherches sur l'exclusion sociale effectuées par un secrétariat créé à cet égard, la "*British Social Exclusion Unit*". Dans d'autres pays – Allemagne, Belgique Espagne, Italie – différentes approches coexistent, bien que la question de l'exclusion sociale prenne de plus en plus d'importance.

Mais ce qui arrive plus souvent, c'est l'existence d'une pluralité d'approches théoriques qui se reflète immédiatement dans le vocabulaire employé. De cette façon, les catégories de "pauvreté", "inégalité", "marginalité" peuvent apparaître au côté de celle d'"exclusion". Cela peut poser des problèmes lors de la transmission des résultats des recherches, dans la mesure où les catégories employées se réfèrent à des indicateurs différents ou différemment combinés.

Cet aspect s'avère décisif au moment de sélectionner et de souligner les résultats les plus significatifs. Car selon les approches employées, les monographies et rapports d'un même pays accentuent des problématiques différentes, ce qui est évident pour les auteurs de la recherche, mais non pas nécessairement pour les gens qui la lisent, surtout quand il s'agit de rapports destinés au grand public. Ainsi, par exemple, si dans une monographie sur précarité et famille on emploie prioritairement des indicateurs sur les revenus, il est certain qu'on va y aborder la problématique des chômeurs, des familles monoparentales, peut-être

⁶⁹ (Duffy 1998)

⁷⁰ Layte et al insistent sur: « *the importance of structural socio-economic factors such as social class and labour market status, even in the presence of variables such as divorcee status which have been put forward as important predictors of poverty.* » (Layte et al. 2000): 25.

⁷¹ (Lipietz & Saint-Alary 1997)

des régions marginalisées, mais les questions de genre au niveau de la famille, les familles avec un enfant handicapé, ou la situation spécifique des immigrés et des minorités ethniques, des repris de justice, viendront probablement au second rang.

Nous ne disposons pas encore de visions d'ensemble sur l'exclusion dans tous les États de l'Union Européenne. Cependant, en 1999 une équipe internationale dirigée par Heinz Steinert a mené une recherche comparative sur le traitement de ce sujet dans sept pays membres.⁷² Les données suivantes s'appuient sur cette étude, en y ajoutant aussi quelques monographies réalisées par la suite. De cette façon, même si tous les pays ne sont pas pris en compte, l'existence d'une pluralité de contextes et d'approches devient perceptible.

Allemagne⁷³

L'Etat du *Welfare* allemand est né dans le troisième quart du XIX^e siècle. Les prestations sociales bismarckiennes étaient très fortement attachées au travail rémunéré. La politique sociale après la Seconde Guerre Mondiale a visé au plein emploi, objectif atteint avec succès dans les années du "miracle allemand". Ce trait, commun d'ailleurs à d'autres États du *Welfare* européens, explique sans doute le grand rôle que joue la participation au marché du travail, ou l'exclusion de celui-ci, dans les situations de précarité tant du point de vue des conséquences matérielles que par rapport au signifié du travail. C'est principalement pour cause de chômage que l'on devient bénéficiaire de l'aide sociale. Le chômage, surtout de longue durée, est l'un des sujets les plus analysés dans la recherche sur la pauvreté et l'exclusion.⁷⁴ Les recherches sur la migration ont connu un développement tardif mais très différencié, surtout à partir des années 90 (situation des familles, des immigrés âgés, des enfants des immigrés et des communautés migrantes, problèmes en rapport avec l'ethnicité). La précarité extrême des personnes sans logis – ou SDF – devient de plus en plus claire. Cependant, une observation détaillée de ce groupe (environ 150.000 personnes) est très difficile car les SDF ne sont pas enregistrés dans les statistiques de l'assistance sociale.⁷⁵

Comme dans les autres pays membres, la crise de l'Etat du *Welfare* allemand se fait sentir à partir de la fin des années 70. Cependant le gouvernement a montré de grandes réticences à reconnaître la montée de la pauvreté et à accepter les indicateurs d'observation employés ailleurs, car ils ne s'adaptaient pas aux caractéristiques de la société allemande. De 1980 à 2000, des rapports sur la pauvreté ont été réalisés à l'initiative de la Fédération des syndicats allemands, des Eglises et ONG et des autorités locales de quelques villes (Brême, Munich). Le premier rapport général officiel sur la pauvreté en Allemagne vient d'être publié en juin de cette année. Le bilan de la politique sociale allemande dans les années qui ont suivi la crise de l'Etat du *Welfare* est ambivalent. D'une part, les interventions sur le marché du travail n'ont pas empêché la détérioration progressive de la situation des chômeurs. D'autre part, de nouvelles mesures de protection sociale ont été introduites (par exemple, les allocations parentales).

Mais le trait le plus caractéristique de l'Allemagne actuelle est la structure spécifique du pays après l'unification de 1989. Le décalage entre l'Est et l'Ouest est particulièrement visible en ce qui concerne les processus d'exclusion et de précarisation. Les deux parties du pays présentent non seulement des profils différents quant aux indicateurs classiques de pauvreté (extension du phénomène, taux de chômage, groupes à risque, différences de revenu, pauvreté latente etc.), mais aussi des dynamiques différenciées. Le chômage, l'aide de la famille (plus acceptée à l'Est qu'à l'Ouest), les prestations sociales n'ont pas les mêmes conséquences et ne sont pas également perçus dans les deux parties du pays. Les causes de ces différences d'ordre quantitatif et qualitatif ne doivent pas être cherchées uniquement dans les trajectoires historiques particulières de l'Est et l'Ouest – y compris leurs

⁷² (Steinert and (ed.) 1999)

⁷³ Cf.: (Wogawa 1999).

⁷⁴ Op cit.: 247-249

⁷⁵ Op. cit.: 259

caractéristiques structurelles et culturelles – mais aussi dans les processus qui se sont mis en place à partir de la réunification. Ainsi, immédiatement après celle-ci, l'infrastructure sociale occidentale fut transférée en Allemagne de l'Est afin de réduire le plus possible le coût socio-économique de la jonction. Mais cette stratégie ne s'est pas toujours avérée efficace, vu les contextes différents dans lesquels les problèmes se posaient. Tout cela oblige nécessairement à repenser les formes d'intervention en matière de politique sociale.⁷⁶

Quant à la structure sociale, l'Allemagne de l'Est présente des caractéristiques propres ; ainsi la proportion de population immigrée y est très basse (1% par rapport aux 7% à l'Ouest), la pauvreté latente et le chômage y sont plus répandus. Celui-ci atteint les femmes plus que les hommes. La situation des femmes et des hommes au chômage dépend de nombre de facteurs. Les réactions au chômage aussi sont différentes. A cet égard, l'idée très répandue selon laquelle les Allemands de l'Est adopteraient facilement une attitude résignée et passive, héritage de 40 années de régime communiste, est tout simplement fautive. La situation des familles monoparentales est aussi distincte dans les deux parties du pays, bien que les mécanismes structurels d'inégalité soient les mêmes. A l'Est, les préjugés contre les parents non mariés, les enfants illégitimes et les divorcés semblent plus faibles qu'à l'Ouest et la famille idéale ouest-allemande (surtout le modèle traditionnel de famille nucléaire avec un "breadwinner" masculin) ne répond pas aux attentes des femmes est-allemandes. C'est d'ailleurs ce qui explique leurs difficultés face au chômage, quand elles tombent sous la dépendance financière du conjoint.

Le concept d'"exclusion sociale" a été introduit en Allemagne à la fin des années 80 mais il n'a pas connu une grande diffusion. Le débat sur l'exclusion sociale reste toujours réduit aux cercles scientifiques où il a gagné en importance ces dernières années. Dans la recherche allemande sur la pauvreté plusieurs théories et méthodes coexistent aujourd'hui, parmi lesquelles la nouvelle approche dynamique basée sur les données longitudinales s'avère très fructueuse.⁷⁷ Il s'agit surtout de regarder la pauvreté comme un processus, tout en observant les causes qui y conduisent et les facteurs qui aident à vaincre la précarité. Dans ce contexte, l'analyse de biographies permet une meilleure compréhension du rôle de facteurs-clés aujourd'hui, comme la participation et l'exclusion de la participation. La combinaison d'approches et de perspectives (institutionnelle, régionale, familiale, individuelle) permet de saisir la complexité des processus d'exclusion, y compris leurs dimensions socio-culturelles (perception de la précarité, isolement, stigmatisation etc.)

Autriche

En Autriche⁷⁸, c'est essentiellement la gauche qui s'est occupée des sujets en rapport avec l'exclusion. Cependant, une discussion sur la catégorie de l'"exclusion sociale" est encore pratiquement inexistante. L'on n'a d'ailleurs commencé à publier des rapports officiels sur la pauvreté que dans la mesure où les critères de convergence de l'Union Européenne incitaient à le faire. Le premier rapport général autrichien sur la pauvreté a été présenté par le gouvernement en 2001. Avant ce rapport, quelques études régionales ont été rédigées (par exemple, en 2000 le rapport du gouvernement de Vorarlberg sur la situation sociale dans ce *Land*, ainsi que les études du parti politique des "verts" sur la situation dans les villes de Graz et Linz).

La plupart des recherches se sont orientées sur la mesure de la pauvreté, tout en percevant le marché du travail comme le principal facteur d'intégration sociale dans le cadre d'un Etat social dont le principal souci a été traditionnellement une politique d'inclusion et de sécurité sociale pour tous les citoyens. Ceci dit, les études qui s'occupent directement des "groupes à risque", c'est-à-dire, des groupes sociaux spécialement menacés de précarisation et d'exclusion, ont été rares jusqu'au début des années 90. A partir de cette décennie, on a beaucoup intensifié les analyses sur la situation des enfants, des immigrés, ainsi que sur les

⁷⁶ Op. cit.: 249, 261.

⁷⁷ Op. cit.: 244-245.

⁷⁸ (Karazman-Morawetz et al. 1999)

bénéficiaires de l'aide sociale, bien que les individus ou groupes menacés d'exclusion ne soient généralement pas considérés comme des acteurs sociaux, mais plutôt uniquement comme des victimes. Un autre problème est le fait que la statistique officielle n'ait pas été prévue pour suivre la situation de ces groupes à risque, spécialement en ce qui touche leur vie de famille.

Le problème de l'exclusion sociale des familles est de plus en plus discuté. Les points-clés de ce débat sont la situation des enfants, des jeunes ménages et de ceux ayant plusieurs enfants.⁷⁹ L'enquête sur la situation des enfants a manifesté leur particulière situation de vulnérabilité.⁸⁰ L'évolution de l'Etat du *Welfare* autrichien par rapport à l'augmentation ou la réduction des inégalités sociales⁸¹ y compris les questions de genre, sont aussi des sujets cruciaux.

Belgique

Pendant les années 1976-1997, et plus particulièrement jusqu'à la fin des années 80, la Belgique a vécu une période d'essor économique caractérisée par une croissance considérable de la prospérité et un net reflux de la pauvreté relative.⁸²

A partir des années 90, les mutations démographiques et familiales, les changements intervenus sur le marché du travail et les réactions politiques à la crise de l'Etat du *Welfare* ont provoqué un renversement lent mais constant de cette tendance. La précarité menace particulièrement les groupes à risque traditionnels, et ceux-ci semblent se concentrer surtout dans la région de Bruxelles-Capitale ainsi d'ailleurs que dans les autres "grandes" villes du pays où la pauvreté affecte les familles monoparentales, les jeunes, les chômeurs âgés et les étrangers extra-communautaires.

Le gouvernement belge a créé un "Service de lutte contre la Pauvreté, la Précarité et l'Exclusion sociale". Dans la recherche scientifique, les processus de précarisation sont analysés à partir d'études qualitatives, mais surtout quantitatives. Les données socio-économiques officielles révèlent clairement la pluralité de manifestations des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale, mais la situation des différents groupes affectés ne se reflète pas avec la même clarté. D'ailleurs, à côté des travaux classiques sur la pauvreté, il existe des études basées sur les concepts d'inégalité⁸³ et d'exclusion. A cet égard, l'Université d'Anvers a créé un groupe de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale (CASUM) pour analyser les processus de production et reproduction de l'exclusion aux niveaux micro, meso et macrosocial. Les principaux points sur lesquels travaille le CASUM sont la pauvreté, l'exclusion sociale, les problèmes urbains et les minorités ethniques. Ce groupe publie depuis 1991 un Annuaire sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale, centré surtout sur la Flandre.

En Belgique comme dans d'autres pays européens, l'évolution de l'Etat du *Welfare* et des politiques sociales est suivie de très près, non seulement au niveau de la recherche scientifique mais aussi à celui des organisations non gouvernementales (COFACE, EAPN, ATD-Quart Monde, et autres).

Espagne

En Espagne⁸⁴, c'est dans les années 90 que l'influence des programmes sociaux de l'UE a commencé à se faire sentir et que le terme d'"exclusion" a été introduit dans le débat politique, même si, au début, il était pratiquement utilisé comme synonyme de "pauvreté". Dans la recherche sociologique, il n'y a pas eu consensus sur le terme, mais ces dernières années il semble que l'on arrive à des approches convergentes⁸⁵ qui seront exposées plus loin. Ce développement insuffisant de la réflexion sur l'exclusion peut être attribué en partie

⁷⁹ (l'OMF and (édit.) 2000): 170.

⁸⁰ (Bacher 1997)

⁸¹ Cf. (Talos & Badelt 1999, novembre)

⁸² (Cantillon et al. 1999)

⁸³ (De Keersmaecker and edit. 1997)

⁸⁴ Cfr. (Gabas i Gasa 1999)

⁸⁵ [Laparra Navarro, 1998 #635](García Serrano et al. 2000) (Tezanos 2001)

au retard avec lequel l'Espagne s'est associée au débat socio-politique européen. Mais il ne faut pas oublier aussi la structure sociale propre à ce pays – y compris ses dimensions historiques – où les phénomènes d'inégalité sont beaucoup plus graves que la menace d'exclusion *stricto sensu*, comprise comme déracinement ou isolement. Comme en Italie, en Grèce et au Portugal, les réseaux sociaux immédiats et surtout les familles⁸⁶ peuvent encore réussir à contrecarrer les tendances à l'exclusion sociale. Ces tendances se manifestent dans un pays caractérisé par une attitude chroniquement résignée et permissive face à la pauvreté. Certains retards historiques – quant à l'industrialisation, à l'essor de l'Etat du *Welfare* et au renforcement du régime démocratique – expliquent cette attitude ainsi que d'autres caractéristiques sociales comme la présence encore très réduite de femmes sur le marché du travail.

C'est ainsi que le processus d'industrialisation a eu lieu d'une façon peu traumatique du point de vue social, en préservant les liens de solidarité du passé. En conséquence, l'Espagne actuelle se présente comme un "modèle de précarité intégrée"⁸⁷ dans lequel la solidarité familiale traditionnelle évolue et se transforme avec les nouvelles formes de vie (famille nucléaire), tout en gardant ses fonctions d'instance distributive de services, de canal d'accès aux services sociaux et de ressource informelle de soutien occupationnel et social.⁸⁸ Notons que cela peut s'avérer un piège dans la mesure où le jeune Etat cèderait à la tentation de "familialiser" des services sociaux qui devraient relever de sa compétence.⁸⁹ Quant à la protection sociale, un trait caractéristique de l'Espagne dans le contexte des autres pays méditerranéens est le rôle politique décisif des gouvernements régionaux des "*comunidades autónomas*".⁹⁰

Tout cela explique l'intérêt sociologique d'une observation suivant de près l'évolution et les caractéristiques de l'Etat du *Welfare*.

Les autres questions prioritaires en Espagne sont les aspects relatifs au marché du travail (son évolution, celle du chômage et de la précarité de l'emploi), les études sur la pauvreté (groupes à risque, facteurs qui y contribuent), la situation des femmes dans un pays où les stéréotypes de genre ont évolué tardivement mais très vite⁹¹ et, surtout ces dernières années, la migration tant régulière que clandestine. Cette dernière constitue un problème très grave en raison de la situation géographique de l'Espagne.⁹²

Italie

En Italie⁹³, tant dans la sphère politique que dans les milieux scientifiques, l'on utilise souvent indifféremment les termes de pauvreté et d'exclusion. Cependant, ce phénomène a aussi été étudié en rapport avec l'action de mécanismes de sélection formelle et informelle visant à reproduire l'ordre moral social.⁹⁴

Un autre point important est celui des liens entre l'exclusion et l'évolution d'un Etat du *Welfare* présentant des caractéristiques spécifiques, parmi lesquelles on peut citer le rôle social important des familles dans l'attribution des activités liées à la reproduction sociale ainsi que dans l'amortissement des tensions sociales générées par la montée du chômage qui affecte d'ailleurs surtout les jeunes, bien que ce rôle protecteur s'avère plus fort au sud qu'au nord du pays où les changements récents dans la structure des familles se manifestent plus clairement. La situation italienne est aussi marquée par l'importance politique du statut familial pour accéder aux droits sociaux ; la persistance de particularismes et du clientélisme politique ; un gouvernement central faible avec un appareil bureaucratique déficitaire, ce qui explique l'importance des organisations non gouvernementales et des

⁸⁶ (Moreno 1999)

⁸⁷ (Laparra Navarro 1998): 8 sq.

⁸⁸ (Jurado Guerrero and Naldini 1996)

⁸⁹ (Parella 2000): 435–437, 442

⁹⁰ (Moreno 1999)

⁹¹ (Fernández de la Hoz, 1997).

⁹² Pour les sujets prioritaires voir: (Gabas i Gasa 1999): 437-462.

⁹³ Cf. (Quassoli 1999)

⁹⁴ Gallino (1978) et Sarraceno ed. (1998), cités par (Quassoli 1999): 332.

réseaux ecclésiastiques en tant que compléments de l'action sociale de l'Etat ; l'existence d'importants secteurs d'économie au noir, et un décalage très marqué entre Nord et Sud. Ce rôle des familles va de pair avec une distribution des prestations sociales où les dépenses pour les sphères "famille", "chômage" et "logement" sont les plus basses parmi les pays de l'Union.⁹⁵

Les travaux sur l'exclusion sociale se centrent surtout sur deux thèmes : d'un côté, le chômage et la précarité de l'emploi avec leurs spécificités au sud et au centre-nord du pays, de l'autre, l'exclusion sociale des migrants dans un pays ayant un important flux migratoire intérieur.⁹⁶

Pays Bas⁹⁷

Aux Pays-Bas, l'Etat du *Welfare* s'est développé plus tard que dans la plupart des autres États européens occidentaux. En revanche, il a connu un essor remarquable à partir de 1950, en arrivant à des niveaux de protection aussi larges qu'en Suède. A l'heure actuelle, il compte parmi les Etats du *Welfare* les plus développés du monde.⁹⁸ Ce développement a eu lieu en trois phases. Pendant la première (entre la fin du XIX^e siècle et 1950), on appliqua surtout des formules bismarckiennes adaptées au contexte hollandais, caractérisé par la faiblesse des syndicats, le caractère corporatif des institutions et une structure sociale "en piliers" (calvinistes et minorité catholique). Avant la Seconde Guerre Mondiale, l'Etat du *Welfare* hollandais comportait uniquement quelques programmes partiels de protection (sécurité des travailleurs, assistance aux pauvres). Entre 1950 et les années 70 se développa une seconde phase d'expansion grâce à un grand développement politique. La croissance économique inspira des perspectives optimistes sur base desquelles eut lieu une généreuse planification de programmes d'assistance. (Loi d'Assistance de 1963, Loi sur l'invalidité en 1967, etc.). A partir de la crise du pétrole commença la troisième phase d'évolution, caractérisée par un repli de l'Etat du *Welfare* et par la réduction des prestations sociales, bien que ces mesures se soient heurtées, surtout à partir de la fin des années 80, à la résistance d'organisations civiles.

Comme dans les pays voisins, c'est précisément au cours de cette dernière période que les risques d'exclusion sociale se sont faits visibles. L'ancien Premier ministre Den Vyl avait déjà signalé dans un discours parlementaire mémorable la formation d'une "*underclass*". Il y remarquait aussi l'hétérogénéité sociale des groupes appauvris : chômeurs de longue durée, bénéficiaires de l'assistance publique, ainsi que les différences sociales fondées sur l'âge, le genre, l'appartenance ethnique et la situation géographique. Ainsi a commencé le débat sur les groupes sociaux marginaux et sur la pauvreté qui s'est développé surtout au long des années 90. Un problème très important aux Pays-Bas est la restructuration du marché du travail et les conséquences sociales de la destruction de ses fondements. A côté des "groupes à risque" classiques (comme les chômeurs), on constate la présence de nouveaux groupes. Cela pose aussi des questions neuves, sur la complexité du tissu social migratoire, les nouvelles minorités ethniques, la ségrégation spatiale, particulièrement visible dans les quatre plus grandes villes de l'ouest hollandais (Amsterdam, Rotterdam, La Haye et Utrecht), « *patchwork configuration of high and low-income neighbourhoods* ». ⁹⁹

La situation grave des bénéficiaires de l'assistance publique constitue aussi un problème central : très souvent ces personnes ne sont pas capables de couvrir leurs dépenses basiques (logement, nourriture) et tombent dans le piège de l'endettement. Elles ne sont ainsi plus capables de participer aux activités sociales normales, qui, selon Miedema, sont

⁹⁵ (Iannizzotto 1999) : 1.

⁹⁶ Pour ce résumé cf. (Quassoli 1999)

⁹⁷ Cf.: (Miedema 1999)

⁹⁸ Ibid., op cit.: 120.

⁹⁹ Ibid., op cit.: 153

« *the social component of citizenship* »¹⁰⁰. Une polémique a été récemment lancée sur l'emploi abusif des prestations sociales.

Le gouvernement a publié en 1995 son document politique sur la pauvreté, et à partir de 1997 les *Poverty Monitors* ont contribué de façon décisive à faire mieux connaître la problématique du pays. Ces rapports résultent d'une collaboration entre le *Social and Cultural Planning* et *Statistics Netherlands* (CBS) et visent à présenter l'évolution de certains aspects de la pauvreté (nombre des pauvres, durée de la pauvreté, groupes à risque, etc.) et à améliorer la qualité des informations pertinentes. Cette approche reste très attachée à l'observation de variables d'ordre économique, mais s'ouvre à d'autres aspects non matériels, propres à la précarisation – surtout à l'heure actuelle.

Les politiques sociales développées à partir des années 90 pour combattre l'exclusion sociale ne visent plus uniquement à soutenir les groupes à risque ; elles ont aussi pour but d'améliorer l'environnement matériel et social dans les espaces les plus démunis. Les programmes de "*social renewal*"¹⁰¹ et des travaux subventionnés constituent des mesures complémentaires pour combattre l'inégalité dans un pays où l'accent est clairement mis sur l'activation de la citoyenneté.¹⁰²

Royaume Uni

Au Royaume-Uni, l'Etat du *Welfare* classique a été consolidé entre les années 1944 et 1948 sur la base de deux principes : le plein emploi et une couverture sociale universelle. A cette époque, Marshall insistait sur l'importance des droits sociaux : dans la mesure où l'Etat développerait l'égalité en s'opposant aux disparités de revenus et aux différences de statut, il contribuerait à promouvoir la "*community*".¹⁰³

Au cours des années suivantes, l'action du gouvernement s'inspira des principes keynésiens visant à équilibrer les intérêts du capital et du travail dans un esprit corporatiste. Mais cette attitude a changé après la crise du pétrole et l'arrivée au pouvoir des conservateurs. L'ère Thatcher (1979-1997) a signifié le refus de la consolidation du consensus par le parti travailliste et la mise en place d'une politique orientée sur la décentralisation, le marché comme instance de régulation et le développement des services privés et volontaires. Les interventions budgétaires ont abouti à l'érosion des sommes allouées pour les allocations sociales et les fonds de pension. Les conséquences de cette politique néo-libérale se sont répercutées surtout dans les domaines de l'éducation, de la santé et du marché du logement.¹⁰⁴

Cela peut expliquer l'insistance au cours de l'étape ultérieure, à partir de 1997, sur certains points sociaux problématiques et sur quelques aspects de la politique sociale et en particulier de la politique familiale, dans la lutte contre l'exclusion. Concrètement, on assiste à l'augmentation de la pauvreté infantile, ce qui pose, tout particulièrement dans le contexte de sociétés dont la richesse se base de plus en plus sur l'information et la communication, le problème de l'hérédité de l'exclusion. Cela explique l'insistance sur le développement du "capital humain"¹⁰⁵ et sur le rôle de l'école pour contrecarrer l'exclusion. En décembre 1997, quelques mois après son retour au pouvoir, le parti travailliste créa la *Social Exclusion Unit* pour appuyer l'action du gouvernement contre l'exclusion sociale.¹⁰⁶ Cette équipe développe

¹⁰⁰ Ibid., op cit.: 138.

¹⁰¹ Voir sa description in : Ibid., op. cit. : 166-169

¹⁰² « *In the prevailing political climate and the regime of the Dutch welfare state neighbourhood management and local social participation projects can be seen as general aims at central and local level, in which community organisations and political activities are seen as vehicles to strive for a better local democracy, quality of life and environment, and administrative renewal, coordination and integration of local policies become intertwined.* » Ibid., op cit.: 176

¹⁰³ (Wessels 1999) : 99.

¹⁰⁴ Ibid. 70—83.

¹⁰⁵ (Giddens 1999)

¹⁰⁶ « *Its remit is to help improve Government action to reduce social exclusion by producing 'joined up solutions to joined up problems. Most of its work is based on specific projects, which the Prime Minister chooses following consultation with other Ministers and suggestions from interested groups. The Unit is staffed by a mixture of civil servants and external secondees. They come from a number of Government departments and from organisations*

un travail de réflexion très orientée sur l'action, et cela à partir d'une compréhension de l'exclusion sociale que nous étudierons plus loin (voir point 3.5. Récupérer la catégorie de l'"exclusion sociale").

Un élément distinctif spécifique du *welfare state* britannique est la combinaison de formes basiques de protection sociale garanties par l'Etat avec d'autres systèmes complémentaires : l'Etat n'est pas l'unique responsable de la protection sociale puisque la société civile joue aussi son rôle. Donc, la sécurité résulte d'une action concertée entre les garanties publiques et l'initiative individuelle. Par conséquent, on peut considérer les allocations publiques non pas uniquement comme un droit social susceptible d'être exigé par les citoyens et citoyennes, mais aussi comme une offre des pouvoirs publics pour encourager l'autonomie et l'initiative individuelles¹⁰⁷ et, en définitive, pour faciliter l'"empowerment" des personnes – un concept que l'on rencontre souvent dans la documentation sociale des administrations sous Blair.

Cette perception de la protection sociale se reflète dans divers textes politiques et scientifiques. Ainsi, par exemple, dans le récent rapport du *Scottish Social Inclusion Network*, le but principal de la politique familiale est décrit comme suit: « *A Scotland, in which every family is able to support itself –with work for those who can and security for those who cannot. Every family in Scotland should be able to contribute to and engage in Scotland's life and economy. Everyone should have a chance to succeed, be able to fulfil their potential and support their families. We want to build a more inclusive society, making work pay and providing support for those who cannot work.* »¹⁰⁸

Ce qui attire l'attention dans le cas du Royaume-Uni, c'est cette alternance politique dans l'action du gouvernement qui a marqué si fortement l'évolution de l'Etat du *Welfare* britannique, et, en même temps cette coexistence de deux approches théoriques des processus de précarisation. D'un côté, la tradition de la recherche sur la pauvreté, solidement développée au Royaume-Uni. De l'autre, l'introduction du débat sur l'exclusion. Mais ce concept reste souvent imprécis et se dissout pratiquement dans des travaux centrés surtout sur l'analyse de la distribution de revenus et d'autres indicateurs de pauvreté matérielle. En fait, même si l'on rencontre la catégorie de l'"exclusion" avant 1997, par exemple dans le Deuxième Rapport du *Democratic Dialogue* sur l'Irlande du Nord,¹⁰⁹ elle ne s'est diffusée qu'à partir d'une claire initiative gouvernementale. C'est dans cette même ligne que se situent l'activité de la *Scottish Social Inclusion Network* et les recherches du *Scottish Council Foundation*, dont le rapport sur l'exclusion sociale en Ecosse.¹¹⁰

Les groupes à risque sur lesquels insistent toujours les travaux publiés récemment au Royaume-Uni à partir de ces deux approches théoriques sont les familles à bas revenu, celles des chômeurs de longue durée, les familles monoparentales et plus spécialement le problème des adolescentes mères, les ménages âgés, les enfants, et les personnes seules, sans liens familiaux et presque sans contacts sociaux.¹¹¹ Ces groupes sont également vulnérables dans le milieu rural.¹¹² Un facteur contribuant clairement à l'exclusion est le manque de qualification. Un autre facteur sur lequel on insiste très souvent est la durée des expériences de précarité.¹¹³ Enfin, les analyses attirent particulièrement l'attention sur

with experience of tackling social exclusion - the probation service, housing, police, local authorities, the voluntary sector and business. »: http://www.cabinet-office.gov.uk/seu/index/june_2000_leaflet.htm#leaflet_What%20is%20the%20Social%20Exclusion%20Unit 30. avril 2001

¹⁰⁷ (Hilkert & Leisering 2001): 4.

¹⁰⁸ (Network 2000) : 42 sq.

¹⁰⁹ (Dialogue and (Ed..) 1995) et H. Sliver précisa le terme en le différenciant clairement de "pauvreté" (Sliver 1995) 8–10.

¹¹⁰ (McCormick & Leicester 1998)

¹¹¹ (Devicienti 2001 January), (Maxwell & Kenway 2000)

¹¹² (Harrop et al. 2000)

¹¹³ (Devicienti 2001 January). (Jenkins 2000) : 127-128. Les monographies contenues dans l'œuvre collective *Seven Years in the lives of british families* sont des analyses longitudinales. (Berthoud et al. 2000)

l'«*exclusion from good health*»¹¹⁴, autrement dit sur les effets de la précarité pour la nutrition et la santé.

Suède

En Suède il n'existe pas d'équivalent du terme d'exclusion. Pour réfléchir sur les phénomènes de précarisation et les décrire, l'on a recours à différentes catégories, en particulier celles de «marginalisation», de «vulnérabilité» ainsi que d'autres qui révèlent nettement le souci d'égalité sociale («société des trois-quarts» «des 4/5», «des 2/3», etc.).¹¹⁵

Du point de vue historique, la marginalisation en soi ne constitue pas un phénomène nouveau en Suède, et même si, à partir de 1945, l'on voit apparaître des études qui montrent la situation précaire et marginalisée de certains groupes tels que les handicapés mentaux et les personnes et familles sans logement, il s'agit d'un phénomène de faible envergure. En tout cas, les circonstances qui ont accompagné la crise de l'Etat du *Welfare* dans ce pays, et surtout la montée du chômage au début des années 90, ont été éprouvées comme une rupture. C'est pour cela que la marginalisation est devenue un sujet d'importance majeure dans la politique sociale suédoise.

La recherche sociologique distingue et étudie surtout la marginalisation culturelle, la marginalisation psychologique et, plus spécialement, la marginalisation socio-économique. La plupart du temps, cette marginalisation apparaît en rapport avec le marché du travail puisque l'accès aux prestations sociales et, concrètement, à la sécurité sociale se réalise à travers l'emploi stable, ce qui explique le lien étroit entre travail rémunéré et définition de l'identité personnelle, ainsi que les problèmes psychologiques des personnes au chômage. Cette marginalisation a été observée surtout sur le plan matériel, à partir des données statistiques.

Cette approche a suscité des débats sur les critères utilisés pour définir la marginalité, chose peu facile, car on constate aussi qu'il existe différentes manières de percevoir sa propre situation sociale selon les groupes et les individus. Les groupes les plus menacés et aussi les plus observés sont les familles monoparentales, les chômeurs de longue durée, les S.D.F., les bénéficiaires d'allocations sociales et les immigrés.

Dans le contexte européen, la Suède reflète les caractéristiques propres des pays du Nord de l'Europe : « *The Scandinavian countries have a markedly higher degree of labour market participation, higher equality between the sexes, with more women in the labour market, and more equal labour incomes when compared with southern European countries in particular. Class equality in economic terms is clearly more marked in Scandinavia* »¹¹⁶. Ces traits expliquent la forte dépendance des Suédois à l'égard de l'Etat du *Welfare*, qu'il s'agisse de la famille ou du marché du travail, mais aussi leur vulnérabilité face à une hypothétique crise de l'Etat du *Welfare*.

Ces aspects méthodologiques encore peu unifiés, et aussi les spécificités des pays, expliquent les difficultés encore existantes pour élaborer une vision globale de la problématique de l'exclusion sociale et des familles dans l'Union Européenne. Il n'est pas difficile de supposer que les différences entre les pays – et à l'intérieur de ceux-ci – vont subsister. Mais rien n'empêche de faire avancer les convergences méthodologiques. Celles-ci, à leur tour, permettront d'intensifier les échanges, et donc d'éclairer plus avant la complexité des phénomènes d'exclusion et de réfléchir sur les stratégies socio-politiques appropriées pour les contrecarrer efficacement.

2.4. UNE CATEGORIE DISCUTEE

Le terme d'«exclusion» implique deux types d'acteurs sociaux, ceux qui excluent et ceux qui sont exclus. Weber employait déjà l'expression de «fermeture sociale» (*social closure*) pour décrire l'action de groupes sociaux qui se réservent «l'entrée», c'est à dire l'accès aux biens

¹¹⁴ (McCormick & Leicester 1998).

¹¹⁵ Cf. (Rönneling & Tham 1999)

¹¹⁶ (Rönneling & Tham 1999): 33.

sociaux tout en excluant d'autres groupes pour maximiser ainsi leur propre avantage.¹¹⁷ De cette façon, les biens sociaux deviennent des prérogatives exclusives de certains groupes. Norbert Elias recourt à une image semblable dans son ouvrage intitulé *"The Established and the outsiders"* (1965).

Dans le concept d'exclusion sociale on retrouve aussi cette opposition entre "dedans" et "dehors" qui, selon des sociologues, s'avère problématique parce qu'elle trahit une conception fortement mécaniste des rapports humains. En fait, l'existence des individus "en dehors" de la société dans laquelle ils vivent, est absolument inacceptable, si ce n'est au sens figuré.¹¹⁸ Mais c'est justement sous cette approche, qui peut paraître banale à première vue, que se cache le danger : « *Simplistic proposals invite simplistic counter-proposals* ». ¹¹⁹

Le "caractère métaphorique"¹²⁰ du terme d'"exclusion" explique comment il peut être employé à partir de plusieurs perspectives théoriques – telles que l'approche libérale, durkheimienne, marxiste¹²¹ – avec des contenus différents. Ce "caractère métaphorique" du terme d'exclusion explique d'ailleurs le refus auquel il se heurte souvent. Aux yeux de certains, le terme est polysémique et étatique¹²², extraterritorial¹²³, trop vague et imprécis, et cela pas uniquement comme catégorie scientifique¹²⁴ mais aussi au plan politique¹²⁵. Il s'agit donc d'une catégorie dont l'ambiguïté inhérente reflète les traditions sociologiques qui convergent en elle, les recherches sur la pauvreté et sur le déracinement. Par ailleurs elle fait souvent oublier les différences entre les pays.¹²⁶

En conséquence, ce terme risque d'embrouiller¹²⁷ plutôt que de clarifier et de différencier entre des phénomènes tels que la discrimination, l'appauvrissement, la stigmatisation, etc., qu'il faut bien distinguer,¹²⁸ surtout parce qu'ils relèvent de logiques différentes, ce qui équivaut à affirmer que les voies politiques en vue de contrecarrer ces phénomènes sont aussi différentes. D'après Robert Castel, la logique qui se révèle dans la plupart des situations dans lesquelles on parle d'exclusion est une "logique de la vulnérabilité", produite par la dégradation des relations de travail et des mécanismes de protection attachés au travail. Dans tous ces cas, l'on est en droit de parler de précarisation, de vulnérabilisation, peut-être de marginalisation, mais pas d'exclusion si ce n'est au sens métaphorique. Mais c'est une métaphore qui me paraît dangereuse, parce qu'elle conduit à confondre deux logiques hétérogènes. L'une – celle de l'exclusion – procède par discrimination officielle, tandis que l'autre concerne des processus de déstabilisation, la dégradation des relations de travail, la fragilisation des supports de socialité.¹²⁹

¹¹⁷ (Tony Bilton e.a., *Sociology*, 3^{ème} édition. Londres, Macmillan, 1996:669)

¹¹⁸ (Karsz 2000): 122.

¹¹⁹ « *As a generative root metaphor (following Donald Schon), it predisposes people to think in terms of mechanistic solutions to a problem which may call for quite different approaches. As an urban planner, Schon's classic example is a public policy approach that defines a slum area as a "blight". This medical metaphor then evokes and legitimates a surgical response which legitimates the excision of the slum with bulldozers. He pleads for alternative metaphors to counteract this tendency.* »

(The Copenhagen Center: http://www.copenhagencentre.org/TCCWEB/TCCWEB.nsf/z_main: 12.3.01).

¹²⁰ (Kronauer & Neef 1996) p. 55

¹²¹ (Wessels 1999): 61.

¹²² (Karsz 2000). 117 sq.; 136

¹²³ (Frétigné 1999). 103

¹²⁴ Ibid. : 31, 32, 42, 168. (Leisering 1999).

¹²⁵ (Paugam 1996a) : 15-16.

¹²⁶ (Quassoli 1999) : 333.

¹²⁷ Par exemple sur son rapport avec le libéralisme, les opinions des experts sont fort divisées. D'après Manière, l'"exclusion" peut servir aussi bien pour le dénoncer que pour le justifier (Manière, cit. par (Karsz 2000): 103.), Autès ne voit dans ce discours qu'une "célébration du libéralisme" (Autès 2000): 19. Mais Tezanos et Bäcker considèrent l'émergence de phénomènes d'exclusion en rapport avec l'abandon des politiques sociales de l'Etat de bien-être. (Tezanos 2001) : 161, 151-160) et sa substitution par des modèles politiques du nouveau conservatisme. (Bäcker 1990): 386.

¹²⁸ Voir L'analyse d'Autès sur la disqualification, la désinsertion et la désaffiliation (Autès 2000): 6 sq.

¹²⁹ (Castel 2000): 45-46.

Le motif pour lequel on insiste sur ce point des “différentes logiques” n’est en rien un académisme théorique ; bien au contraire, s’y exprime le souci d’entrevoir un signifié politique dans l’emploi indéterminé d’un terme en soi normatif, sans expliciter la norme sous-jacente, c’est-à-dire, les buts politiques poursuivis. « La vertu de ce concept d’exclus et de tous les débats qu’il permet, est d’exclure la question de l’origine de l’exclusion », affirmait déjà Jeannine Verdes-Leroux en 1978.¹³⁰ Et cette appréciation continue à être partagée aujourd’hui par plusieurs auteurs qui se demandent si le débat actuel sur l’exclusion ne se développe pas en consonance avec des stratégies politiques plus préoccupées de gérer les cas de pauvreté extrême que de veiller à l’existence de mécanismes de redistribution des biens vraiment efficaces.¹³¹ Ceci équivaudrait à un processus en vertu duquel les grandes lignes de la politique sociale se réduiraient à l’assistance, à la pratique d’une “solidarité à responsabilité limitée”.¹³²

Ce point relatif à l’orientation et aux buts des politiques sociales dans les pays de l’Union Européenne est présent dans les débats sur la situation des familles et sur l’évolution des phénomènes de précarité, même si dans l’analyse on n’utilise pas la catégorie d’exclusion sociale.

Une autre question différente de la qualité scientifique du terme d’“exclusion” est celle que pose son origine. L’initiative d’établir la catégorie d’exclusion sociale au sein des organes politiques de l’Union Européenne est partie d’une Direction Générale majoritairement francophone. Etant donné la variété des contextes sociaux et des traditions sociologiques dans les différents pays, l’on peut se demander quelle validité peut avoir cette approche méthodologique au-delà des frontières françaises. D’autre part il est également légitime de considérer que, si l’on veut avancer vers une coordination progressive des politiques sociales, il faut aussi risquer des convergences analytiques.

2.5 RECUPERER ET PRECISER LA CATEGORIE D’EXCLUSION

Les tentatives de développer le concept d’exclusion sociale visent à concrétiser les phénomènes qui y sont liés et à les analyser dans une perspective dynamique, en vue de préciser des orientations et – si possible – des mesures politiques concrètes.

Dans le cadre de cette poursuite de convergences, il ne s’agit pas de préciser le terme d’“exclusion” une fois pour toutes en oubliant son caractère relatif.¹³³ Mais puisqu’il est resté imprécis jusqu’à l’heure actuelle, il est utile de concrétiser les phénomènes dont il s’agit, les dimensions implicites qui en découlent et les indicateurs à partir desquels on peut les observer. C’est ce qu’ont entrepris quelques équipes scientifiques, dont nous présenterons certaines approches.

Tout d’abord, on aurait tort de critiquer la catégorie d’exclusion à partir d’une perspective étatique, sans tenir compte des changements qu’elle a subi ces dernières années. Comme le souligne Paugam, elle a constitué une alternative aux limites méthodologiques et conceptuelles auxquelles s’étaient heurtés les travaux centrés sur la mesure de la pauvreté.¹³⁴

¹³⁰ Cit. par (Paugam 1996a): 11.

¹³¹ « On pourrait se demander (...) si le discours sur l’exclusion et l’intérêt porté aux exclus n’ont pas fonctionné comme une sorte de supplément d’âme associé à une politique qui acceptait l’hégémonie des lois économiques et les diktats du capital financier (...). Il semble plus facile et plus réaliste d’intervenir sur ces problèmes relativement limités que posent les “exclus”(…) que de contrôler ou d’essayer de contrôler les processus qui enclenchent cette exclusion. La prise en charge des effets de ces processus (...) mobilise essentiellement des réponses *techniques*, mais la maîtrise du processus exigerait un traitement *politique* au sens du politique global » (Ibid. 38, 40.) Voir aussi : (Castel 1995,).

« *Social exclusion is thus reduced to manageable proportions by defining it as a problem of marginalised individuals and their pathologies while more problematic and emotive terms such as poverty and inequality are avoided* ». (Atkinson 1997).

¹³² (Maison Dieu 1997): 258.

¹³³ (Paugam 1996b): 565.

¹³⁴ (Paugam 1996a): 14-15

Comme le terme américain d' "underclass" ou sous-classe (Myrdal 1965), l'exclusion est un concept par lequel on fait référence à ces nouvelles lignes de fracture sociale qui se font sentir surtout à partir de la crise des Etats du Welfare, mais à la différence de l'"underclass" l'exclusion est un concept dynamique dans la mesure où il ne se réfère pas à un état, mais plutôt à des processus d'expulsion des instances de participation économique et socio-politique.¹³⁵ Or il importe d'une part de comprendre comment on arrive à des situations de marginalisation, comment certains individus et groupes sociaux risquent plus que d'autres de subir l'exclusion. Et, d'autre part, il s'agit de voir aussi ce que l'exclusion provoque chez les sujets qui la subissent, comment il réagissent, comment elle est interprétée socialement.

Dominique Schnapper – Axes et dimensions de l'exclusion

En dépassant une conception de la pauvreté réduite à des critères économiques et quantitatifs, Dominique Schnapper (1991)¹³⁶ a signalé deux axes principaux par rapport à la participation des individus à la vie sociale : l'axe de leur participation au marché du travail et aux biens matériels dérivés de cette participation, et l'axe de leurs échanges et relations sociales. Dans celui-ci, les rapports familiaux jouent un rôle protecteur décisif. Cependant, en raison de la prépondérance de la production, ces liens familiaux de même que les autres rapports sociaux dépendent de la situation d'une personne sur le marché du travail et de son accès à la protection sociale. Par conséquent, la situation des individus au sein de la société devient de plus en plus aléatoire dans la mesure où la précarité matérielle se voit renforcée par l'affaiblissement des réseaux sociaux.¹³⁷

Cette dimension relationnelle de l'exclusion constitue un point extrêmement important pour comprendre la complexité des processus d'exclusion, leurs dimensions objectives et subjectives, économiques, physiques et psychosociales.¹³⁸ Pourtant, il semble que dans l'image que l'on a communément de l'exclusion – manque de travail, manque de logement et manque de revenus – on ne soit pas vraiment conscient de l'importance du facteur relationnel : « Une constatation particulièrement étonnante tient à la petite part qu'occupent les références faites aux dislocations familiales et aux pertes de réseaux communautaires (voisinage, amis...), occupant 1,30% – ou 6,64% si l'on y ajoute la solitude, l'isolement et des sentiments tels que le malheur, la détresse, la honte... », comme le rappelle Stassen à partir d'une étude réalisée en Belgique qu'il conclut par cette observation : « Si les deux dimensions cardinales de l'exclusion (économico– professionnelle et socio–relationnelle) apparaissent dans toutes les histoires, seule l'une d'entre elles semble donner un sens désaffiliateur au récit, celle qui décrit les relations sociales, et particulièrement familiales »¹³⁹.

Bhalla et Lapeyre ont identifié aussi une autre dimension de l'exclusion : sa nature politique, puisque certains groupes sociaux – les femmes, les minorités ethniques ou religieuses, les migrants – sont privés de tout ou partie de leurs droits politiques.¹⁴⁰

Trevor Hancock a discerné une quatrième dimension de l'exclusion, la dimension temporelle. Un modèle de développement non durable compromet les chances des générations futures en les excluant des biens économiques et sociaux auxquels elles ont droit et du bénéfice d'un développement possible. « Productrices d'exclusion aujourd'hui, les logiques économiques dominantes préparent aussi selon lui les exclusions de demain. »¹⁴¹

La Scottish Council Foundation a insisté encore récemment sur cette dimension temporelle de l'exclusion ainsi que sur certains aspects relationnels : « *We have proposed two key dimensions to exclusion which distinguish it from poverty, disadvantage or deprivation. The first is the duration over which these are experienced. Even if Scotland achieves consistently*

¹³⁵ (OIT et al. 1998)

¹³⁶ Schnapper (1991): La France de l'Intégration, Sociologie de la Nation en 1990 : Gallimard.

¹³⁷ (Schnapper 1996)

¹³⁸ Comp. : (Maisondieu 1997): 24.

¹³⁹ (Stassen 1999): 213, 199, voir aussi 198, 200.

¹⁴⁰ Comp. (Bessis 1995)

¹⁴¹ (Bessis 1995)

*low levels of registered unemployment, it will have failed to tackle the problem of exclusion if most unemployment is long-term (or hidden by how we choose to measure joblessness). The distribution of risk and advantage matters at least as much as the amount. That is true across people's lifetimes as well as in a spatial sense, leading to our second dimension of exclusion: concentration. Experiencing long-term poverty in a neighbourhood where few have a different experience is much more destructive of life-chances than being poor but part of a network where most are in work and where public services are of a high standard ».*¹⁴²

Serge Paugam – La pauvreté disqualifiante

Serge Paugam distingue entre trois formes de pauvreté : intégrée, marginale et “disqualifiante”.¹⁴³ En principe, on peut caractériser ces trois formes comme typiques de différentes époques historiques. La pauvreté intégrée serait propre de sociétés paysannes traditionnelles. La pauvreté marginale serait la forme propre des sociétés industrielles parvenues à des standards sociaux très égalitaires. Enfin, il existe la pauvreté “disqualifiante”, à laquelle on se réfère normalement dans le débat actuel sur l'exclusion. Le propre des pauvres “disqualifiés” c'est de souffrir d'une dévalorisation sociale.¹⁴⁴ : Et cette observation s'avère décisive pour approfondir le phénomène de l'exclusion sociale, même si, comme le souligne Paugam lui-même, sa différenciation entre les trois formes de pauvreté reste fort insuffisante pour comprendre les phénomènes de précarité qui se produisent aujourd'hui en Europe. En effet, les processus d'appauvrissement et de disqualification sont déterminés par nombre de facteurs, susceptibles d'être localisés seulement dans la mesure où l'on analyse le contexte social concret dans lequel ils se produisent, ainsi que le montrent plusieurs monographies et études. A cet égard, des facteurs historiques comme la trajectoire économique, le modèle d'Etat social et, dans ce contexte, la force et le rôle des liens familiaux, l'égalité entre femmes et hommes, les rapports entre minorités et majorités, les attitudes et représentations collectives – comme on le verra plus tard – jouent aussi un rôle prépondérant dans la cristallisation des manifestations de précarité dans chaque pays.

Les facteurs fondamentaux qui mènent à la “disqualification” se situent – toujours d'après Paugam – à trois niveaux : la *trajectoire* personnelle, les *territoires* et *l'identité*. Comme exemple d'expériences d'une trajectoire personnelle menacée d'exclusion, l'on peut citer une scolarité déficitaire, l'expérience du chômage de longue durée, un handicap mental ou physique. Le facteur territorial produit des phénomènes de ségrégation spatiale. Quant à l'identité, celle-ci devient parfois un facteur d'exclusion en raison de sa construction sociale, quand des individus ou des groupes sont perçus comme différents et que cette différence dévalorise (attitudes envers les personnes handicapées, les minorités ethniques, les familles immigrées, les repris de justice, etc.).

Robert Castel – Les trois zones métaphoriques

Robert Castel distingue entre trois zones métaphoriques de l'exclusion, chacune d'elles étant déterminée par la situation des personnes vis-à-vis de leur travail et de leurs supports de sociabilité. La première est celle de *l'intégration*, dans laquelle les individus ont un travail stable et des réseaux sociaux solides. On entre dans la seconde zone, celle de la *vulnérabilité*, dans la mesure où le travail devient précaire et les rapports instables. Au-delà de celle-ci commence la *zone d'exclusion*, dans laquelle tant le travail que les réseaux sociaux deviennent de plus en plus fragiles.

Cette différenciation entre les trois zones métaphoriques va enrichir d'autres études réalisées en Europe. Ainsi, McCormick et Leicester l'incorporent dans leur rapport sur

¹⁴² (Scottish Council Foundation 1998)

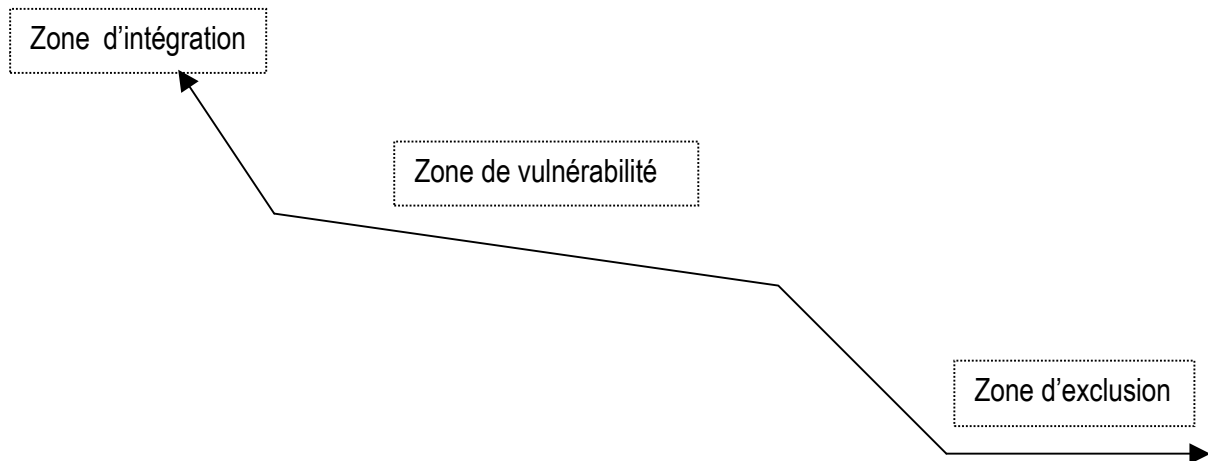
¹⁴³ Paugam (1991) La disqualification sociale. Ibid: Essai sur la nouvelle pauvreté. Paris: PUF. (1993) La société française et ses pauvres. Paris: PUF. Dans sa récente analyse du monde des entreprises, Paugam constate que le processus de la disqualification sociale ne commence pas avec le chômage, mais avec les déviations de l'intégration professionnelle perceptibles dans l'entreprise. (Cf. Ibid. (2000). *Le salarié de la précarité*.)

¹⁴⁴ (Paugam 1996c): 400.

l'Ecosse et Garcia Serrano, Malo et Rodriguez l'appliquent dans leur analyse orientée sur la mesure de l'exclusion en Espagne.¹⁴⁵

C'est aussi dans la ligne de cet effort en vue d'élargir le champ d'analyse et d'introduire une perspective dynamique, que se situe la différenciation que Salonen établit pour la Suède entre "position marginale latente" et "position marginale manifeste", même si cet auteur se centre surtout sur les dimensions économiques de la précarité.¹⁴⁶

Zones de l'exclusion d'après R. Castel¹⁴⁷



Dans la comparaison des approches critiques du concept d'exclusion qu'Autès établit sur la base de la "disqualification" de Paugam, la "désaffiliation" de Castel et aussi la "désinsertion" de Gaulejac et Taboada-Leonetti, il juge les points de convergence suivants fort significatifs. Premièrement, il est fait référence dans toutes ces approches à une "déliation", à des liens sociaux qui se défont. Deuxièmement, toutes trois décrivent un processus, et celui-ci se déroule selon trois phases essentielles : l'entrée, le renforcement et l'aggravation de l'exclusion (même si, dans le souci de la préciser, on l'appelle autrement). Troisièmement, dans toutes ces approches les réponses politiques à l'exclusion sont considérées comme un facteur décisif en vue de la combattre ou de la consolider.¹⁴⁸

La recherche des indicateurs statistiques

Comme on l'a déjà vu, un des problèmes auxquels se heurte le terme d'"exclusion" est son "absence de caractère opératoire"¹⁴⁹ qui se traduit par le manque d'indicateurs clairement définis, acceptés et utilisés au niveau international. En Italie, une équipe de l'Université "La Sapienza" a orienté ses travaux sur la mesure de l'exclusion sociale avec des indicateurs statistiques.¹⁵⁰ Il s'agit d'une démarche propre, faisant appel à l'approche classique de la sociologie de la pauvreté – travailler avec des indicateurs statistiques qui permettent l'observation aussi précise que possible des phénomènes sociaux d'appauvrissement – tout en essayant de dépasser une optique purement économique. Cette voie présente aussi l'originalité de combiner des variables individuelles et familiales. Le modèle s'appuie sur des données de l'ISTAT pour l'année 1996. Il a ainsi été possible de déterminer cinq variables

¹⁴⁵ (McCormick & Leicester 1998) (García Serrano et al. 2000).

¹⁴⁶ (Rönneberg & Tham 1999): 15.

¹⁴⁷ Chez García Serrano et Tezanos on peut trouver une esquisse concentrique des trois zones. (García Serrano et al. 2000). (Tezanos 2001). (Ici on a préféré une esquisse plus simple pour suggérer le caractère ouvert des itinéraires de l'exclusion.)

¹⁴⁸ (Autès 2000): 16.

¹⁴⁹ (Stassen 1999): 196.

¹⁵⁰ (Cagiano de Azevedo et al. non daté)

mesurées à partir d'indicateurs partiels homogènes¹⁵¹ : le chômage, l'insatisfaction individuelle, la participation sociale, les lignes de consommation en famille et la criminalité. À travers ces cinq variables on obtient l'*Indicatore Sintetico dell'Esclusione Sociale* ou ISES, construit avec des caractéristiques techniques identiques à celles des indicateurs synthétiques utilisés pour définir la pauvreté dans les PMD, autrement dit, les index basiques des Nations Unies.

Cet indicateur a été appliqué aux régions italiennes, et le résultat a confirmé l'existence d'un important décalage entre le Nord et le Sud du pays. Par la suite on a appliqué aussi l'ISES aux quinze pays de l'Union, bien qu'avec quelques adaptations pour tenir compte de certaines différences dans les données. Et les résultats peuvent surprendre dans la mesure où ils révèlent un tableau différent de celui qui résulte directement de la pauvreté matérielle : ainsi, en ce qui concerne l'exclusion sociale, la situation est plus mauvaise dans les pays nordiques que dans d'autres pays comme le Portugal, l'Irlande ou l'Italie.¹⁵²

Un autre aspect intéressant de ces travaux est le fait d'avoir établi aussi un index d'intégration. Il s'agit de l'*Indice di Dignità Umana (IDU)*, visant à mesurer le degré d'intégration d'une population vivant dans un autre pays et construit, comme dans le cas de l'ISED, en partant des méthodes utilisées par les Nations Unies. Cela confirme l'éminente importance accordée par cette équipe à la question de la migration.

L'Unité d'Exclusion Sociale du Royaume Uni

Il s'agit de l'unique initiative gouvernementale dont il sera traité dans ce point du rapport ; elle a été choisie en raison de son rôle introducteur au débat sur l'exclusion sociale dans son pays.

La *Social Exclusion Unit* a défini l'exclusion comme « *a shorthand label for what can happen when individuals or areas suffer from a combination of linked problems such as unemployment, poor skills, low incomes, poor housing, high crime environments, bad health and family breakdown* ». ¹⁵³

Cette définition reflète une compréhension plus complexe des processus de précarisation que les approches centrées sur la pauvreté matérielle. En fait, la définition de la *Social Exclusion Unit* contient une référence directe à l'exclusion spatiale et à la dissolution des liens familiaux. Cette interaction entre divers éléments a été jugée comme un aspect crucial, mais en même temps d'autres aspects, estimés déficitaires, ont été critiqués comme une compréhension plutôt statique des processus d'exclusion, incapable de déchiffrer les implications qu'ils entraînent dans leur développement.¹⁵⁴ C'est peut être en raison de ces critiques que la *Social Exclusion Unit* a tenu à préciser dans son rapport 2001 : « *The most important characteristic of social exclusion is that these problems are linked and mutually reinforcing, and can combine to create a complex and fast-moving vicious cycle. Only when this process is properly understood and addressed will policies really be effective.* » ¹⁵⁵

Une autre caractéristique de l'approche de la SEU est l'accent mis sur les liens familiaux comme facteurs d'inclusion sociale. La famille joue un rôle décisif dans la reproduction économique et sociale. Néanmoins, la vision – explicite et implicite – que la SEU offre de celle-ci, jointe à sa compréhension du travail rémunéré comme la voie d'inclusion sociale par excellence¹⁵⁶, pose des problèmes à certains auteurs qui y voient une image classique du couple, basée sur le modèle du "*male breadwinner*", ce qui contribue à prolonger la dépendance des femmes et ne se répercute pas nécessairement de manière positive sur les enfants.¹⁵⁷

¹⁵¹ (Castellani)

¹⁵² Ibid.

¹⁵³ Cfr. : (Eyben 1998)

¹⁵⁴ Op. cit. (Maxwell and Kenway 2000).

¹⁵⁵ (SEU 2001)

¹⁵⁶ (SEU 1999): 6.

¹⁵⁷ (Hague et al. 2001) : 75–79.

Sans entrer ici dans le débat sur la valeur pratique de la "troisième voie" initiée par l'administration Blair, soulignons que quelques traits de l'approche de la *Social Exclusion Unit* rappellent certaines lignes d'action de la Commission Européenne : le travail sous forme de projets, la participation des Organisations Non Gouvernementales et des groupes impliqués qui, d'ailleurs, comme on l'a vu, a une longue tradition dans le pays.

L'approche de la SEU est orientée par une multiplicité causale de l'exclusion et vise à fournir une plate-forme de convergence méthodologique. Elle a ouvert un ample débat sur l'exclusion au Royaume-Uni mais, en même temps, certains aspects de l'approche proposée sont encore très discutés.

Manuel Castells – Les processus d'exclusion

D'après Manuel Castells (1997), si l'on veut comprendre la dynamique des sociétés actuelles, il faut distinguer certains processus de différenciation sociale. L'inégalité, la polarisation, la pauvreté et la misère se situent dans le cadre des rapports de distribution et de consommation, autrement dit, de l'appropriation différenciée de la richesse. Mais l'individualisation du travail, la surexploitation des travailleurs, l'exclusion sociale et ce qu'il appelle "l'intégration perverse"¹⁵⁸ reflètent quatre processus spécifiques propres des rapports de production actuels. L'exclusion sociale peut être comprise comme « *the process by which certain individuals and groups are systemically barred from access to positions that would enable them to an autonomous livelihood within the social standards framed by institutions and values in a given context.* »¹⁵⁹ Et d'habitude cette situation se voit associée à la possibilité d'accéder à un travail rémunéré régulier, au moins pour un membre d'une unité familiale stable.

Si l'exclusion est un processus, il s'ensuit qu'elle dépend des circonstances et du cadre dans lequel elle s'inscrit. Le contexte social – caractéristique du pays, de l'organisation de l'économie, du rôle de l'Etat, des attitudes habituelles envers les exclus, de la situation personnelle de ceux-ci – prend une importance décisive pour déterminer qui est exclu ou intégré. Dans le contexte de l'actuelle économie de marché, la disqualification d'une personne en tant que force de travail se présente comme le facteur décisif de l'exclusion. (Castells). Et cela à cause de "l'individualisation du travail"¹⁶⁰, autrement dit, parce que les sociétés actuelles sont organisées de façon telle que c'est l'accès au marché du travail (au moins pour un membre d'une famille) qui garantit à la plupart des personnes leur accès aux biens fondamentaux (logement, santé, protection sociale), à un niveau de consommation moyen ou élevé ainsi qu'à d'autres biens d'ordre non matériel.

Théoriquement, il peut arriver qu'un individu obtienne des compensations pour la perte de son travail, mais ceci est de plus en plus exceptionnel et, par conséquent, on peut considérer comme exclus les gens dépendant de l'aide sociale à long terme. Les personnes non qualifiées, celles qui tombent malades dans un pays à couverture sanitaire fragile, les handicapés, ceux qui se révèlent comme psychologiquement fragiles ou qui tombent dans quelque forme de dépendance, les repris de justice ou les illégaux, sont la plupart du temps ceux et celles dont la situation matérielle et la valorisation sociale se font de plus en plus précaires. D'après Castells, c'est le processus, et non la condition (mère dans une famille monoparentale, enfant handicapé, membre d'une famille nombreuse) qui définit l'exclusion.

Un autre point fondamental est le poids de la dimension territoriale. Etant donné l'importance des flux d'échange et d'information dans "la société en réseau" (*network society*), les objets de l'exclusion ne sont pas uniquement des personnes ou des groupes, mais aussi des territoires.¹⁶¹ Dans la mesure où ces flux contournent les banlieues, les villes et les régions

¹⁵⁸ (Castells 1998b): 69 (1^{ère} édition 1997).

¹⁵⁹ Ibid. : 71. (1^{ère} édition 1997)

¹⁶⁰ « *By individualization of labor I mean the process by which labor contribution to production is defined specifically for each worker, and for each of his/her contributions, either under the form of self-employment or under individually contracted, largely unregulated, salaried labor.* » (Castells 1998a): 70

¹⁶¹ Castells établit une claire différence entre ces processus d'exclusion et ceux de ségrégation spatiale. Op. cit., 72. (Castells 1998b): 407-428.

sans intérêt du point de vue économique ou politique, leurs habitants deviennent des exclus. Plus on reste en marge des grands circuits, plus on risque de subir dans l'endroit où l'on vit la détérioration de l'infrastructure technologique qui rend possible l'innovation, la communication et la consommation. Vu le rythme accéléré des échanges matériels et culturels à l'heure actuelle, cette perspective de la territorialité permet de percevoir très clairement l'exclusion comme processus, et l'effet boule de neige que ces phénomènes peuvent acquérir selon les circonstances.

Castells précise qu'il faut bien distinguer entre l'exclusion territoriale et les manifestations de ségrégation spatiale qui aboutissent à la formation de ghettos, phénomène déjà bien connu dans l'histoire et dans le présent de l'Occident. L'exclusion territoriale ne se produit pas parce qu'une population est tenue pour indésirable a priori. Au moins au début de cette démarche, les arguments amenant à éviter les habitants des zones impliquées n'ont rien à voir avec des figures idéologiques en rapport avec le racisme ou la stigmatisation. Néanmoins, à partir des études actuelles, on peut supposer qu'à la longue ces deux dynamiques – celle de l'exclusion territoriale et celle de la stigmatisation – se renforcent mutuellement.

Manadipour a lui aussi insisté sur l'importance de l'aspect spatial, comme un des processus fondamentaux dans lesquels s'inscrit l'exclusion sociale.¹⁶²

Le rapport du HDSE

Le Projet *Dignité humaine et Exclusion sociale (HDSE)*¹⁶³ a présenté en avril 1998 un rapport de synthèse sous la direction de Katherine Duffy.¹⁶⁴ Ce qui fait l'extrême intérêt de ce travail, malgré son caractère explicatif et très général (ainsi que le soulignent ses propres auteurs) c'est précisément sa dimension internationale, ce qui permet de voir les principaux points de convergence thématique dans la réflexion sur l'exclusion sociale dans plusieurs pays européens, y compris quelques-uns d'Europe de l'Est.

Le HDSE définit l'exclusion essentiellement comme la perte ou l'affaiblissement des relations sociales. L'exclusion, ce "risque inhérent aux sociétés libérales" – comme il est affirmé dans le prologue – ne peut être surmontée qu'avec une politique gouvernementale active qui vise à la cohésion sociale. Ce caractère normatif de l'approche est présent tout au long du travail, dont le point de départ est une vision politique précise, explicitée dès les premières lignes du texte : « La restauration du lien social est fondamentale et passe par une citoyenneté active pour les personnes. »

L'exposé s'articule autour de l'analyse de cinq secteurs stratégiques dont l'importance est soulignée puisque c'est justement dans ces secteurs que les processus d'exclusion ont lieu prioritairement : la santé, l'emploi, la protection sociale, l'éducation et le logement. Dans tous ces domaines, on peut constater une étroite interrelation entre les facteurs qui rendent possible l'exclusion. Ainsi, par exemple, l'emploi, l'éducation, le logement et la protection sociale jouent un rôle de premier plan dans l'amélioration de la santé. Ou bien, l'absence de domicile fixe peut empêcher l'accès aux soins médicaux.

En outre, les liens entre ces secteurs et la vie familiale s'avèrent très étroits, comme le rappelle le document, faisant mention de situations quotidiennes jusqu'à constater : « On peut dire que tout individu est potentiellement relié à une structure juridique, une structure familiale ou sociale, une structure professionnelle, une structure sanitaire. Une personne reliée à toutes ces structures a peu de chances de se retrouver sans logis. Le risque

¹⁶² Cf. (Wessels 1999) : 68.

¹⁶³ Le Projet *Dignité humaine et Exclusion sociale (HDSE)* est une initiative lancée en 1993 par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (CdE) et développée sous la direction du Comité directeur sur la politique sociale (CDPS). Après une phase de recherche dans plusieurs pays européens, un rapport final de synthèse a été élaboré et présenté en mai 1998 lors d'une conférence internationale à Helsinki.

¹⁶⁴ (Duffy 1998)

augmente lorsqu'un maillon de la chaîne le reliant à la société fait défaut, et si plusieurs viennent à se rompre, cet homme ou cette femme devient alors terriblement vulnérable. »¹⁶⁵

Au fur et à mesure que les relations se précarisent, les individus se voient obligés d'abandonner le terrain symbolique de la sécurité pour avancer sur celui du risque, c'est-à-dire de la vulnérabilité. Cet axe "sécurité-risque" constitue un facteur central d'analyse dans le rapport : plus les risques augmentent, plus plausible devient l'exclusion. Cependant, à la fin, une différenciation claire est établie entre le concept de risque et celui d'incertitude : « Le risque implique que les événements sous-jacents peuvent être définis en fonction d'une répartition normale des probabilités, alors que l'incertitude implique que la probabilité d'événements spécifiques est inconnue. »¹⁶⁶ Par conséquent, ce qui caractérise notre époque, du fait des profonds et spectaculaires changements structurels en marche, c'est justement l'incertitude.

Dans ce contexte, un accès précaire aux réseaux d'information et le manque de connaissances spécialisées ne font qu'augmenter l'incertitude. Et c'est précisément ce qui arrive aux personnes vivant dans la précarité : un aspect typique de l'exclusion est le réseau personnel limité. En conséquence, dans une période comme la nôtre, plus les individus se voient obligés de gérer seuls des risques, plus réelle devient la menace d'exclusion sociale.

En fait, les groupes et personnes exclus ont une double difficulté à surmonter : d'une part, ils sont plus étroitement soumis aux réglementations de leur pays que le reste de la population, d'autre part, ils deviennent moins visibles du fait de leur faiblesse sociale. Aussi est-il plus facile de parler des exclus que de leur parler.

Finalement, on constate certaines tendances relatives à l'évolution des systèmes de protection sociale, la sécurité qu'ils offrent dépendant essentiellement de trois facteurs – les trois A – : l'adéquation (rapport entre les normes minimales de prestations sociales et le pourcentage de population pauvre qui en bénéficie), l'accessibilité et le niveau de dépense acceptable. On constate que dans tous les pays qui ont essayé d'offrir une protection sociale universelle, on assiste à une restriction des critères d'éligibilité, à l'introduction de mesures sélectives et à l'offre de plusieurs niveaux de qualité. Cela suppose que les conditions de protection sociale s'améliorent pour les uns tandis qu'elles se détériorent pour les autres qui se trouvent ainsi exposés au risque de l'exclusion.

Il s'ensuit que « la déréglementation et la libéralisation, à un degré plus ou moins grand, des secteurs de la santé, de l'emploi, de la protection sociale et de l'éducation feront peser un fardeau plus lourd sur la famille et les réseaux personnels des pauvres et des groupes défavorisés (...) C'est pourquoi la libéralisation simultanée des marchés dans un grand nombre de secteurs menace de générer des risques d'exclusion complexes et multidimensionnels. »¹⁶⁷

Et ce risque multidimensionnel constitue une grave menace pour la dignité humaine, car il entraîne une disjonction des droits sociaux et des droits fondamentaux qui ne peuvent en fait pas être dissociés.

Martin Kronauer et les dimensions de l'exclusion

Pour Martin Kronauer, on peut reprendre le terme d'exclusion à condition de l'épurer de toute mystification, ce qui implique de partir de l'opposition entre "dedans" et "dehors" à la manière de Simmel (et non pas dans la logique de la théorie systémique), c'est-à-dire en les considérant comme deux situations non pas opposées mais coexistantes. On peut observer cette simultanéité dans la vie économique, politique, culturelle et sociale. Ainsi, le marché du travail présente-t-il une polarisation entre ceux qui y ont une place qualifiée et sûre, et ceux qui deviennent chômeurs ou doivent survivre avec des emplois précaires. Ceux-ci ne sont

¹⁶⁵ Ibid. Chap. 6, partie 3 Conclusions.

¹⁶⁶ Ibid. Chap 7.

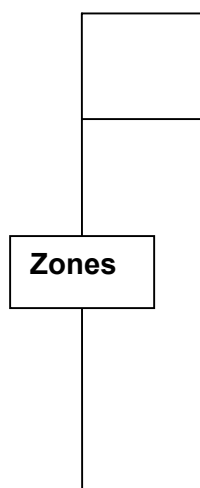
¹⁶⁷ Ibid. Chap. 6, partie 3 Conclusions.

plus perçus comme une “armée de réserve” au sens classique, mais avant tout comme un facteur de dépenses, ce qui explique leur stigmatisation. Entre les deux pôles s'étend une vaste “zone de vulnérabilité” (Kronauer reprend ici le terme de Castel).

Au niveau politique, même si l'on continue à reconnaître théoriquement les droits de tous les citoyens et citoyennes, ces droits ne sont plus garantis pour tout le monde. Par conséquent, bien que le système démocratique ne soit absolument pas mis en question, on constate que, dans les faits, il se vide de sa substance. Au niveau culturel – celui des valeurs – on vit l'expérience de l'exclusion dans la mesure où les individus ne sont plus capables de répondre aux attentes sociales émises à leur adresse. Dans cette divergence entre ce qu'on veut et ce qu'on peut vivre et atteindre, la situation sur le marché du travail joue un rôle fondamental. Finalement, dans la vie sociale, cette impuissance à définir les cordonnées de sa propre existence ainsi que l'expérience de stigmatisation pousse pas mal d'exclus vers l'isolement social.

De cette façon, l'exclusion se présente aussi pour Kronauer comme un processus, ce qui, d'après lui, équivaut à refuser l'idée que l'exclusion soit inévitable. Il devient alors de plus en plus nécessaire de connaître mieux les contextes et facteurs qui poussent les individus à vivre dans des situations de précarité, de vulnérabilité, et de savoir comment on arrive à l'expérience de l'exclusion.

Dimensions et zones de l'exclusion (Kronauer 1999)



Dimensions			
économiques	politiques	culturelles	sociales
Zone d'intégration			
Travail qualifié et stable	Droits garantis		
Zone de vulnérabilité (Castel)			
Travail instable ou au noir (dans l'économie parallèle). Réseaux sociaux fragiles surtout au-delà de la famille.	Divergence progressive entre les droit qu'on reconnaît aux personnes affectées et leurs possibilités d'accès à ces droits – Evidement des droits sociaux.		
Zone d'exclusion			
Chômage	Les institutions garantes de la protection sociale deviennent des instruments du contrôle social et de stigmatisation dans la mesure où elles ne sont plus capables d'aider les exclus à surmonter leur situation de dépendance.	Divergence entre les buts que la société propose et les attentes adressées à leurs membres, et la capacité d'atteindre ces buts et de répondre à ces attentes.	– Expériences de disqualification et stigmatisation – Tendance à se retirer de la vie sociale ou à se mettre en rapport avec ceux qui sont dans une situation analogue.

José Félix Tezanos – Facteurs d'intégration et facteurs d'exclusion

Depuis quelques années il existe en Espagne un groupe de travail constitué de membres de différentes universités du pays : le *Foro sobre Tendencias Sociales*. En 1998 ce groupe, présidé par José Félix Tezanos, a organisé un séminaire de travail sur l'exclusion sociale.¹⁶⁸ Sur la base de ces recherches, Tezanos a réalisé récemment une synthèse très riche de la problématique actuelle autour de l'exclusion¹⁶⁹ où sa catégorie antagonique, la citoyenneté sociale, devient un élément-clé de compréhension. Pour lui, ce qui caractérise les processus actuels d'exclusion sociale, c'est le fait que des individus et des groupes sociaux se voient privés des droits sociaux aujourd'hui acquis et établis, c'est-à-dire, normalisés.¹⁷⁰ On voit clairement dans cette approche le caractère relatif de l'exclusion en tant que phénomène qui renvoie à un contexte social précis. Comme Kronauer, Tezanos insiste sur la perte de contenu du modèle démocratique au fur et à mesure que l'on perd de vue son signifié et ses contenus. L'abandon des politiques propres de l'Etat du *Welfare* collabore au renforcement de sociétés polarisées et menacées de fractures sociales.

Quant aux études existantes sur l'exclusion sociale, Tezanos distingue entre celles qui ont un caractère descriptif – cherchant surtout à vérifier qui sont les personnes et groupes affectés, ce qu'ils éprouvent etc. – et les recherches d'ordre structurel visant à localiser et approfondir les causes de l'exclusion. Ces processus révèlent toujours une constellation complexe de facteurs non pas uniquement par rapport au contexte social dans lequel ils se rencontrent, mais aussi en ce qui concerne la démarche des personnes affectées. Par conséquent, il faut considérer les phénomènes d'exclusion comme des processus extrêmement complexes, qui présentent différents degrés d'intensité et des profils divers selon les individus. Avec le terme d'"itinéraires d'exclusion" on fait référence à cet ensemble de facteurs, parmi lesquels Tezanos souligne les suivants, en opposition avec les facteurs d'intégration sociale (inverse de l'exclusion) :

¹⁶⁸ (Tezanos Ed. 1999)

¹⁶⁹ (Tezanos 2001). 137-200.

¹⁷⁰ « Por ello, se puede hablar de nuevos procesos de exclusión social en virtud de los cuales algunas personas y grupos sociales se ven apartados o excluidos de las conquistas sociales que definen el patrón de ciudadanía establecido en un horizonte histórico. » Op.cit: 150.

L'équilibre "exclusion-intégration" (Tezanos 2001)¹⁷¹

	Facteurs d'exclusion	Facteurs d'intégration
Occupationnels	<p>chômage suremploi temporarité (dans l'agriculture, le secteur tertiaire etc.) travail précaire manque de protection sociale manque d'expérience de travail</p>	<p>- emploi fixe et stable - bon niveau de revenus - bonnes conditions d'emploi - expérience de travail</p>
Economiques	<p>revenus insuffisants ou irréguliers absence de revenus endettement problèmes de logement absence de logement</p>	<p>- revenus réguliers - d'autres sources de revenus - logement en propriété</p>
Culturels	<p>appartenance à une minorité ethnique condition d'étranger difficultés avec la langue ou d'ordre culturel appartenance à un groupe non accepté (pour des motifs culturels ou politiques) analphabétisme éléments qui produisent la stigmatisation</p>	<p>- intégration culturelle (paramètres culturels acceptés) - haute qualification dans des spécialités valorisées et demandées</p>
Personnels	<p>variables "critiques" d'âge et de sexe (jeunes, femmes) handicaps physiques, psychiques alcoolisme, dépendance de la drogue casier judiciaire problèmes de santé violence dans la famille manque de motivation – attitudes négatives pessimisme, défaitisme exil politique</p>	<p>- capacité de prendre des initiatives - qualités personnelles valorisées dans la société - santé - haute motivation - optimisme, volonté de se réaliser personnellement - capacité de se mettre en rapport avec les autres</p>
Sociaux	<p>liens familiaux faibles ou inexistantes familles monoparentales manque de réseaux sociaux logement dans une zone défavorisée isolement</p>	<p>- appui de la famille - réseau social solide - logement dans une zone en expansion - intégration territoriale</p>

¹⁷¹ Op. cit.:172.

2.6. LES ETUDES SOCIOLOGIQUES ACTUELLES

Il n'est évidemment pas possible d'offrir dans le cadre de ce rapport une référence explicite aux études entreprises à l'heure actuelle sur le sujet "exclusion sociale et famille". Mais, sur la base de la bibliographie consultée au long des travaux de recherche, nous pouvons fournir pour terminer certaines observations générales.

Les travaux qui abordent explicitement les rapports entre les processus d'exclusion sociale et la dynamique des familles sont beaucoup moins nombreux que ceux qui fournissent des informations indirectes sur les démarches d'exclusion. Du point de vue des sujets centraux traités dans toutes ces études sociologiques, nous pouvons distinguer quelques grandes lignes de recherche :

La première, la plus classique, se concentre sur les groupes à risque. Il s'agit donc de déterminer quels sont les groupes sociaux les plus vulnérables, parmi lesquels se trouvent parfois aussi certains groupes de familles qui subissent l'exclusion. La plupart de ces études sont d'ordre quantitatif et se centrent sur l'analyse de la population d'une localité, d'une région, d'un Etat ou de l'ensemble de l'UE.¹⁷²

Ensuite se trouvent les monographies basées sur un groupe à risque concret. La plupart d'entre elles se centrent sur le groupe en question en tant que victime de l'exclusion. Les études portant sur les dynamiques familiales, autrement dit, sur des membres des familles en tant qu'acteurs qui réagissent à leurs conditions de vie, sont moins nombreuses.

Un autre groupe d'études vise à saisir les processus différenciés d'exclusion à travers les axes constitutifs du fait de la famille, de l'âge et surtout du genre. Il s'agit donc de voir comment se développe, dans un certain contexte social, la vie des femmes, comparée avec celle des hommes, la vie des enfants, des jeunes gens ou des personnes âgées, par rapport au reste de la population. Tant dans la sphère privée, familiale, que dans la sphère publique – par exemple sur le marché du travail – il peut très bien arriver que certains processus d'exclusion soient neutralisés ou surmontés au prix de la génération d'autres, nouveaux, ou de l'accentuation des inégalités déjà existantes.¹⁷³

Dans cette perspective des processus différenciés d'exclusion, se situent aussi les recherches sur la violence au sein des familles (mauvais traitements des enfants et des femmes), phénomène qui entraîne, bien sûr, des dimensions psychologiques.

Il existe enfin un grand nombre de recherches sur l'impact des politiques sociales ainsi que sur les *good practices*, autrement dit, sur l'évaluation de projets qui semblent être efficaces dans la lutte contre l'exclusion sociale.

Les groupes à risque

Evidemment, le risque de se trouver dans une situation d'inégalité ou d'être exclu ne menace pas également tous les habitants d'un même pays ; bien au contraire, ce risque augmente ou diminue selon les facteurs qui définissent la situation de chaque membre d'une société, tels que le sexe, l'âge, la position sur le marché du travail, la santé, l'accès aux droits politiques, ainsi que certains traits culturels, suivant la manière dont ils sont perçus et valorisés dans un contexte social concret.¹⁷⁴ C'est pour cela que dans les études réalisées

¹⁷² Pour une vision d'ensemble voir: (EUROSTAT 2000), (Mejer & Linden 2000)

¹⁷³ (Heitzmann 1999): 27.

¹⁷⁴ « L'aggravation prévisible de l'inégalité de revenus s'accompagnera probablement d'une augmentation des groupes à faibles revenus tels que les personnes âgées et les familles monoparentales. Les groupes à faibles revenus sont les plus vulnérables. Ils sont souvent en moins bonne santé et ont moins accès aux soins médicaux. (...). Toutefois cela va au-delà des inégalités de revenu. C'est l'accumulation et la combinaison de plusieurs types de handicap : manque de formation, détérioration des conditions de santé, perte de logement, perte du soutien familial, absence de participation à la vie sociale ordinaire et manque de possibilité d'emploi. Chaque type de handicap aggrave les autres. Il en résulte un cercle vicieux qui conduit au chômage de longue durée. »(EUROSTAT 2000): 95.

Dans l'analyse du quartier Las Marismas (Huelva, Espagne) Redondo constate un lien entre les difficultés d'accès à un emploi ou une activité sociale, la rupture des liens sociaux et la perte de sens et de solidarité. (Redondo Toronjo 1998).

au niveau local, régional ou de l'Etat, on constate l'émergence de groupes à risque, autrement dit, de collectifs particulièrement vulnérables à l'appauvrissement et à l'exclusion sociale, même si le profil de ces groupes varie d'un pays à l'autre.¹⁷⁵ Dans tous les cas, différentes études réalisées dans les pays membres manifestent la situation particulièrement vulnérable de certains types de familles :

Les familles qui habitent des régions sans importance économique et politique, exclues des grands flux d'échanges, sont victimes d'une détérioration généralisée des services sociaux : infrastructure sanitaire, écoles, assistance aux personnes âgées, logement. Dans ce cadre, un aspect particulièrement important du point de vue de la dynamique d'exclusion est celui des chances des générations les plus jeunes.

Familles présentant certaines caractéristiques. Tel est le cas des familles des chômeurs de longue durée, des familles monoparentales, nombreuses ou immigrées, pour ne citer que quelques groupes dont la particulière vulnérabilité est constatée dans plusieurs études. Il s'agit surtout des familles des chômeurs de longue durée, monoparentales, avec plusieurs enfants, sans oublier les ménages âgés.

Un cas particulier dans ce second groupe est celui des familles immigrées. A leur condition de précarité économique (au moins par rapport aux valeurs moyennes de leur pays d'accueil) il s'en ajoute une autre tout à fait spécifique : celle de leur exclusion de la participation politique aussi longtemps que leurs membres gardent la nationalité d'origine.¹⁷⁶

Familles dont un membre trouve des difficultés spécifiques d'intégration. C'est le cas des personnes handicapées, malades chroniques, dépendantes de la drogue ou de l'alcool ou stigmatisées par leur passé. On peut ajouter à ce groupe les jeunes adolescentes qui deviennent prématurément mères.

Personnes "sans famille". Ceux et celles pour lesquels, à cause de différents facteurs (économiques, mentaux/psychologiques ou politiques) il devient très difficile de fonder leur propre famille ou de garder celle qu'ils avaient : se trouvent dans cette situation plusieurs "sans", sans domicile fixe, (SDF), illégaux ou "sans papiers", chômeurs de longue durée – très souvent après un divorce. Les enfants de la rue et les femmes victimes de la traite sexuelle¹⁷⁷ représentent des cas extrêmement durs d'isolement social et de manque d'appui familial. Il s'agit de situations d'exclusion qui peuvent aboutir ou aboutissent carrément aux formes d'"intégration perverse" (Castells). Malgré leur extrême exclusion, leur situation est encore peu connue.

Finalement il y a des hommes et des femmes qui voient bloqué leur désir de vivre des dimensions familiales essentielles – telles que la vie en couple et/ou l'adoption d'enfants. Il s'agit des homosexuels. L'appréciation de leur situation n'est pas du tout homogène dans les pays de l'Union. (voir Appendice)

Le regard sur le futur

L'évolution démographique de la population de l'Union Européenne montre quelques lignes de changement importantes dont les conséquences se feront sentir dans la plupart des domaines de la vie sociale.¹⁷⁸

La population de l'UE vieillit. Ce vieillissement de la population se manifeste par l'augmentation de l'espérance de vie, la baisse de la fécondité, la diminution des jeunes, le vieillissement de la population en âge de travailler, l'augmentation de la population des plus de 65 ans et le nombre de personnes très âgées).

En même temps, on assiste à des changements relatifs à la famille, parmi lesquels on dénombre la diminution des mariages, l'augmentation des divorces et du concubinage ainsi que du nombre des enfants nés hors mariage, l'accroissement du nombre des couples sans

¹⁷⁵ Cf.: (Mejer & Linden 2000).

¹⁷⁶ « *En el debate europeo sobre la exclusion no encontramos el énfasis que en los USA se hace a la raza desde la underclass. Y sin embargo, como notaba Atkinsons es llamativo que se cite una y otra vez a las minorías étnicas como uno de los grupos más vulnerables de cara a la experiencia de exclusión.* » (Atkinsons 1997).

¹⁷⁷ (Intérieures 1998)

¹⁷⁸ Cf.: (EUROSTAT 2000).

enfant, des ménages composés d'une seule personne ainsi que des familles monoparentales. Ces tendances indiquent une évolution vers des familles plus petites et vers des couples moins stables, même si à l'heure actuelle la forme de famille classique – un couple avec enfants – est la plus fréquente surtout en Irlande et dans les Etats membres du Sud. Tout paraît indiquer que ces nouvelles formes de famille seront plus dépendantes des aides extérieures.

Les femmes continuent d'assumer la majeure partie des tâches familiales (garde des enfants, soin des personnes âgées ou malades). Pourtant leur présence sur le marché du travail et leur participation à la vie sociale a augmenté, ce qui conduit à supposer que la demande de services sociaux qui rendent plus compatibles vie professionnelle et tâches familiales augmentera elle aussi.

Les pays membres sont en transition vers une société de la connaissance, ce qui suppose que les emplois les plus sûrs et stables sont aussi les plus qualifiés. Bien que le niveau d'instruction ait progressé ces dernières années, en même temps, l'accès au marché du travail est devenu plus difficile, surtout pour les jeunes dépourvus d'une bonne qualification professionnelle.¹⁷⁹

Les processus d'appauvrissement et d'exclusion sociale ne se répercutent pas uniquement sur la vie des familles, mais aussi sur les personnes qui les constituent. Les enfants et les jeunes en situation précaire risquent de voir leurs projets d'avenir, en ce qui concerne leur insertion sociale et occupationnelle, particulièrement menacés. Sur un continent où la natalité recule, la question de leur situation en cas de pauvreté et de vulnérabilité chroniques, s'avère donc d'une importance décisive.

D'autre part, dans le modèle social des Etats membres de l'Union, c'est l'accès au marché du travail qui traditionnellement constitue la garantie essentielle d'accès à des biens fondamentaux, tels que le revenu, la santé, le logement ou la protection sociale. De même, la perception des rôles de genre a évolué tout au long du XX^e siècle au fur et à mesure que les femmes sont apparues sur le marché du travail. Aussi existe-t-il entre les changements dans la structure du marché du travail et l'évolution de la vie familiale des rapports que l'on est en train d'explorer.

En outre, les immigrés extra-communautaires et leurs familles ne sont pas uniquement objet de perceptions xénophobes (voir point 1.1.2.) et des actions discriminatoires qui souvent en dérivent dans la vie quotidienne, mais ils subissent aussi d'autres formes d'exclusion. Le plus souvent ils vivent dans des conditions plus défavorables que celles du reste de la population en ce qui concerne leur scolarisation, leur situation sur le marché du travail et du logement, leur accès aux biens sociaux. A toutes ces circonstances, il faut ajouter les obstacles qu'ils rencontrent pour accéder à la participation politique. Ils sont objet d'une "exclusion active"¹⁸⁰, ce qui, d'ailleurs, rend extrêmement difficile tout processus d'inclusion dans leur pays d'accueil.

¹⁷⁹ Op.cit.: 55.

¹⁸⁰ « *Indeed in much of Europe, legally settled immigrants do not have the political right to vote because of the difficulties and delays in acquiring citizenship. This keeps them outside the political process in a systematic way - this is clearly an active exclusion.* » (Sen 2000): 16.

3. RESUME: EXCLUSION SOCIALE ET FAMILLES – POINTS-CLES

De tous ces réflexions on peut retenir les points-clés suivants :

1. Le débat sur l'exclusion signale un point d'évolution sociale caractérisé par l'apparition et la multiplication de nouvelles formes de précarité à l'égard desquelles les formes classiques de recherche sur la pauvreté se heurtent à des limites terminologiques et méthodologiques. Malgré ses limites, la catégorie de l'"exclusion" inaugure un débat qui peut s'avérer fructueux tout en surmontant les risques de sa mystification.
2. Les phénomènes d'exclusion présentent deux axes, celui de l'appauvrissement matériel et celui de l'affaiblissement des liens sociaux. Ce qui entraîne un problème méthodologique, dans la mesure où les indicateurs utilisés pour observer la précarité matérielle sont plus facilement quantifiables et plus clairs à établir. L'observation d'autres formes de précarité non strictement matérielles (en rapport, par exemple avec une scolarité déficitaire ou un contexte de logement dégradé) sont plus difficiles à systématiser, surtout parce que celles-ci, ainsi que la fragilisation des liens sociaux, sont étroitement liées à des phénomènes de perception de l'imaginaire collectif et des personnes affectées.
3. On constate l'existence d'une pluralité d'"itinéraires d'exclusion", différents quant à leur intensité, leur durée, leurs manifestations et leur perception subjective de la part des personnes impliquées. Ces itinéraires peuvent progresser à des rythmes distincts et atteindre différents degrés (pauvreté intégrée, vulnérabilité, stigmatisation sociale, marginalisation, ou même intégration perverse).
4. Dans la mesure où l'on centre l'analyse sur les cas extrêmes d'exclusion, on perd de vue la problématique de certains individus et groupes sociaux vulnérables à l'exclusion et, par conséquent, il devient difficile de concevoir des actions politiques préventives destinées à garantir l'accès de tous les habitants d'un pays à des conditions de vie stables et à la protection sociale.
5. Ceci dit, les rapports entre différentes démarches excluantes restent extrêmement complexes. Dans certains cas, ce qui aide à l'intégration de certains individus ou groupes sociaux peut contribuer à l'exclusion d'autres. D'où le besoin d'envisager la politique sociale comme un ensemble de stratégies différenciées et coordonnées réciproquement tout en constituant un ensemble cohérent.
6. Les phénomènes d'exclusion sont dynamiques. Cette catégorie ne fait pas référence à un état mais plutôt à des processus de détérioration avec différents points de départ et d'arrivée dans les diverses biographies personnelles. Et puisque ces processus ne sont pas mécaniques, ils peuvent aussi devenir réversibles si l'on arrive à bien connaître leur déroulement et à agir sur les facteurs qui les provoquent.
7. Ces processus dépendent d'un ensemble complexe de facteurs en rapport avec le contexte social et aussi avec la situation des personnes affectées par le risque d'exclusion. Les facteurs à la source des processus d'exclusion sont de différents ordres, et certainement pas exclusivement d'ordre économique. Ils se renforcent et se combinent à partir des caractéristiques structurelles d'un pays ainsi que des particularités de la biographie des individus. Dans tous les domaines décisifs (tels que la santé, l'école, le marché du travail, la région, la protection sociale, le logement, la famille) on peut constater une étroite interrelation de facteurs qui rendent possible l'exclusion.
8. Cette dynamique se trouve aussi dans l'action des Etats du Welfare européens. On peut affirmer avec Giddens « *that the state, including the welfare state, is not simply the solution to inequality, but can be part of the problem.* »¹⁸¹ D'où la nécessité, encore une fois, (voir point 5) d'envisager la politique sociale comme un ensemble cohérent.
9. Cela équivaut à affirmer l'importance des démarches pluridimensionnelles pour combattre l'exclusion sociale. Puisque ces processus dépendent d'un ensemble complexe de facteurs en rapport avec le contexte social et aussi avec la situation des personnes affectées par le risque d'exclusion, différentes approches complémentaires s'avèrent

¹⁸¹ (Giddens 1999)

nécessaires, mais cette complémentarité ne sera fructueuse que dans la mesure où l'on arrivera à une convergence dans la façon d'interpréter et d'analyser l'exclusion sociale.

10. Sans nier aucunement le poids des structures sociales, il paraît très important de combiner l'approche structurelle avec des études centrées sur des "itinéraires d'exclusion". Ceux-ci peuvent aider à approfondir et mieux connaître la dynamique des facteurs qui affectent les biographies personnelles et les causes qui expliquent leurs interrelations. Et c'est à ce niveau aussi que l'observation longitudinale devient décisive, puisque la durée modifie les dynamiques excluantes et les comportements des personnes et des familles affectées.
11. Quant aux liens sociaux, les rapports familiaux se montrent d'habitude relativement résistants à la détérioration sociale produite par les dynamiques d'exclusion, le manque de liens familiaux étant un facteur qui accentue la vulnérabilité des personnes qui se trouvent dans des conditions de travail et des réseaux sociaux précaires. Cela n'équivaut pas à affirmer que les familles – même quand elles s'avèrent très solidaires – peuvent préserver leurs membres des expériences d'exclusion. D'ailleurs, ces expériences n'entraînent pas les mêmes conséquences pour tous les membres d'une même famille. Il faut en tous cas toujours se garder d'une vision romantique de la famille, en fonction de laquelle les conflits seraient vus exclusivement au niveau des structures. Bien au contraire il peut arriver que les phénomènes excluants accentuent des conflits familiaux, ouverts ou larvés.
12. On est amené à se demander comment l'exclusion peut affecter les familles et la vie familiale, et comment les personnes affectées réagissent à ces expériences. Cette question est abordée aujourd'hui dans une triple perspective complémentaire :
 - L'examen des types de familles qui, dans les différents pays de l'Union, sont particulièrement exposées à la précarité, essentiellement dans le but d'appréhender la dynamique des structures sociales.
 - L'analyse des dynamiques à l'intérieur des familles, principalement à partir des axes de genre et d'âge, visant à percevoir des processus différentiels d'exclusion.
 - L'observation des politiques sociales en vue de déterminer le degré d'efficacité et de complémentarité des différentes mesures.

BIBLIOGRAPHIE CITEE

- Adelantado, J., & Gomà, R. (2000). La reestructuración de los regímenes de bienestar europeos. In J. Adelantado (Ed.), *Cambios en el estado del bienestar. Políticas sociales y desigualdades en España* (p. 63-98). Barcelone: Icaria.
- Adelantado, J., Noguera, J. A., & Rambla, X. (2000). El marco de análisis: Las relaciones complejas entre estructura social y políticas sociales. In J. Adelantado (Ed.), *Cambios en el estado del bienestar. Políticas sociales y desigualdades en España* (p. 23-59). Barcelone: Icaria.
- Alaluf, M. (1999). Évolutions démographiques et le rôle de la protection sociale: le concept de cohésion sociale. Bruxelles: Université libre de Bruxelles. <http://www.ulb.ac.be/project/tef> 30.4.2001
- Atkinsons, R. (1997). Citizenship and the struggle against Social Exclusion in the context of Welfare State Transition. Paper presented at the ECPR Workshop 18: Citizenship and transition in European (Welfare) States, Berne, février 27-mars 4, 1997.: University of Portsmouth -School of Social and Historical Studies. <http://userpage.fu-berlin.de/~mayer/mm/d1/atkcitzn.htm> 15.3.2001
- Autès, M. (2000). Trois figures de la déliaison. In S. Karsz & (dir.) (Eds.), *L'exclusion, définir pour en finir* (p. 1-21). Paris: Dunod.
- Bacher, J. (1997). Einkommensarmutsgefährdung von Kindern in Österreich und deren Auswirkungen auf die Schullaufbahn und das subjektive Wohlbefinden eine Sekundäranalyse des Österreichischen Kindersurveys. *SWS-Rundschau*, 37, 39-61.
- Bäcker, G. (1990). Lebenslage und soziale Reformen. Probleme und Anforderungen einer solidarischen Sozialpolitik gegen Ausgrenzung und Verarmung. In D. Döhring, Hanesch, Walter, Huster, Ernst-Ulrich (Ed.), *Armut im Wohlstand* (p. 375-398). Francfort: Suhrkamp.
- Bahle, T., & Baucher, M. (1998). Developing a family policy database for Europe. MZES Arbeitsbereich I/27. Mannheim.
- Baudouin, F. R., & (Ed.) (1995). Rapport général sur la pauvreté réalisé à la demande du Ministre de l'Intégration Sociale par la Fondation Roi Baudouin en collaboration avec ATD Quart Monde Belgique et Union des Villes et Communes Belges, section CPAS. Bruxelles. <http://www.kbs-frb.be/publicaties/aav/fr/frame.html> 1.3. 2001.
- Berthoud, R., Gershuny, J., & edit. (2000). Seven years in the lives of british families. Evidence of the dynamics of social change from the British Household Panel Survey. Bristol: The Policy Press.
- Bessis, S. (1995). De l'exclusion sociale à la cohésion sociale. Synthèse du Colloque de Roskilde, 2-4 mars 1995. UNESCO - MOST (Ed.): 2001. <http://www.unesco.org/most/bessfre.htm> 30.1.2001
- Cagiano de Azevedo, R., Castellani, S., & Di Ciommo, L. (o.A.). Misura della dignità e dell'esclusione sociale: Facoltà di Economia, Università degli Studi di Roma "La Sapienza" Via del Castro Laurenziano, 9 - 00100 Roma, e-mail: cife.it@tin.it. (texte polycopié)
- Cantillon, B., De Lathouwer, L., Marx, I., Van Dam, R., & Van den Bosch, K. (1999). Indicateurs sociaux 1976-1997. *Revue Belge de Sécurité Sociale*.
- Casman, M. T., Hougardy, L., Lemaître, A., & Lenoir, V. (1999). L'insécurité dans tous ses états... In B. Bawin-Legros (Ed.), *Familles modes d'emploi. Etude sociologique des ménages belges* (p. 241-260). Paris: De Boeck & Larcier.
- Castel, R. (1996). Les marginaux dans l'histoire. In S. Paugam (Ed.), *L'exclusion - L'état des savoirs* (p. 32-41). Paris: La Découverte.
- Castel, R. (2000). Cadrer l'exclusion. In S. Karsz & (dir.) (Eds.), *L'exclusion, définir pour en finir* (p. 35-45). Paris: Dunod.
- Castellani, S. L'esclusione sociale in Italia ed in Europa. <http://www.flygroup99.com/AREA%201-2000/l'esclusione%20sociale.htm> 30.4.2001

- Castells, M. (1998a). *The Information Age: Economy, society, and culture. Volume I: The Rise of the Network Society*. Oxford: Blackbell.
- Castells, M. (1998b). *The Information Age: Economy, society, and culture. Volume III: End of millenium*. Oxford: Blackbell.
- Comité Régional Européen de l'OMF (édit.) (2000). *Familles d'Europe. Conférence initiale sur le thème: L'exclusion sociale des familles comme objet d'un dialogue entre les institutions de l'Union Européenne et les personnes concernées. 24-26 mars 2000*. In C. R. E. d. l'OMF (Ed.) (p. 171). Luxembourg: Comité Régional Européen de l'OMF.
- Commission des Communautés Européennes (1.3.2000). *Communication de la Commission: Construire une Europe de l'inclusion* (p. 20). Bruxelles: Commission des Communautés Européennes.
- Commission Européenne - Direction générale Education et Culture (1996). *Pour une Europe Sociale* (p. non ind.). RCC-91-95-560-FR-C. Bruxelles: CE.
- Commission Européenne Justice et Affaires Intérieures (1998). *Traite des femmes. Le miroir aux alouettes: de la pauvreté à l'esclavage sexuel. Une stratégie européenne globale*. In C. Européenne (Ed.). Bruxelles: 2001.
http://europa.eu.int/comm/justice_home/news/8mars_fr.htm 30.4.2001.
- Conseil de l'Union Européenne – Emploi et Politique Sociale (2000) *Annexe: Objectifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Doc. No. 1218900/SOC 333. 30. Novembre 2000. <http://register.consilium.eu.int/pdf/fr/00/st14/14110f0.pdf> 25.07.2001
- De Keersmaecker, M. L., & edit. (1997). *Les inégalités sociales en Belgique*. Bruxelles: Vie Ouvrière.
- Democratic Dialogue, D., & (Hrsg.) (1995). *Social Exclusion - Social Inclusion* (pp. 100). Belfast: Democratic Dialogue.
- Devicienti, F. (2001 January). *Poverty Persistence in Britain: a multivariate analysis using the BHPS, 1991-1997*. Unpublished Working paper, Essex.
- Dietz, B. (1997). *Soziologie der Armut*. Francfort: Campus.
- Duffy, K. (1998). *Projet Dignité humaine et exclusion sociale - Phase de recherche. Opportunité et risque: les tendances de l'exclusion sociale en Europe. Rapport final*. In COE (Ed.) (p. non ind.): 2000.
<http://social.coe.int/fr/cohesion/strategie/debats/HDSE/rfsomm.htm> 24.7.2000
- EUROSTAT (2000). *La situation sociale dans l'Union Européenne 2000* (p. 119). Luxembourg: Communautés européennes.
- Eyben, R. (1998). *Poverty & social exclusion: North-South links: ODI- Overseas Development Institute - Reports and Speeches from ODI Meetings*. Mercredi, 4 mars 1998 <http://www.odi.org.uk/speeches/eyben.html> 1.4.2001
- Faugère, J.-P. (2000). *La régulation sociale dans la construction européenne*. In P. De Senarclens (Ed.), *Maîtriser la mondialisation. La régulation sociale internationale* (p. 217-241). Paris: Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Ferge, Z. (2000). *Social security reform: is it a different issue for accession countries?* In P. f. d. I. U. Européenne (Ed.), *Conference on Economic and Social Dimensions of EU Enlargement*. Bruxelles-Belgique, 16 novembre 2000: manuscrit polycopié.
- Fernández de la Hoz, P. (1997). *Frauenrollen und Frauenbilder im Wandel. Österreich und Spanien im Vergleich. Demographische Informationen, 1995-1996*, 34-44.
- Fernández de la Hoz, P., & Pfliegerl, J. (1999). *Familienleben und Arbeitslosigkeit*. In J. u. F. Bundesministerium für Umwelt (Ed.), *4. Österreichischer Familienbericht: Familie zwischen Anspruch und Alltag. Zur Situation von Familie und Familienpolitik in Österreich* (p. 382-399). Vienne: Bundesministerium für Umwelt, Jugend und Familie.
- Fisher, K., Fouarge, D. M., Ruud, & Verma, V. (2000, October). *Examining Flexible Labour in Europe: The First Three Waves of the ECHP, ISER* (p. 26). Colchester: Essex.
- FOKUS, & Sozialstudien, F. f. K.-u. (2000). *Solidarität und Ausgrenzung 'Benachteiligte Gruppen' im Meinungsbild der Bevölkerung und von Anhängerschaften politischer Parteien*. In FOKUS (Ed.) (p. 50). Halle.
- Frégné, C. (1999). *Sociologie de l'exclusion*. Paris: L'Harmattan.

- Gabas i Gasa, A. (1999). Welfare state and social exclusion in Spain. In H. Steinert (Ed.), *State of social policy. Report of the science literature in Austria, England, Germany, Italy, Netherlands, Spain and Sweden* (p. 413-470). Vienne: CASE Project Papers.
- García Serrano, C., Malo, M.-Á., & Rodríguez Cabrero, G. (2000). Un intento de medición de la vulnerabilidad ante la exclusión social: Unidad de Políticas Comparadas (CSIC). <http://www.iesam.csic.es/doctrab/dt-0013.htm> 1.3.2001
- Geremek, B. (1978). *Litosc i szubienica. Dzieje nędzy i miłosierdzia w Europie* (deutsche Aufl. 1991 *Geschichte der Armut - Elend und Barmherzigkeit in Europa*). Munich: DTV.
- Giacometti, P. (2001). Les nouvelles frontières politiques en France. La quête d'identité, au centre des nouveaux clivages politiques. In I. F. Magazine (Ed.) (p. non ind.): 2001. http://www.canalipsos.com/articles_fr/0005/front_pol/analyse.htm 1.6.2001.
- Giddens, A. (1999). Social change in Britain - The 10sr ESRC annual lecture. Manuscript polycopié inédit.
- Hague, E., Thomas, C., & Williams, S. (2001). Exclusive Visions? Representations of Family, Work and Gender in the Work of the British Social Exclusion Unit. *Gender, Place and Culture*, 8, 73-82.
- Harrop, A., Kenway, P., & Patrick, G. (2000). Indicators of poverty and social exclusion in rural England - A Report for the Countryside Agency (p. 30). London: NPI - New Policy Institute.
- Hantrais, L. (1999). Socio-demographic change, policy impacts and outcomes in social Europe. *Journal of European Social Policy*, 9. <http://www.sagepub.co.uk/journals/details/issue/sample/a010186.pdf> 30.4.2001
- Heitzmann, K. (1999). Armut und soziale Ausgrenzung: Implikationen für die Sozialpolitik? *Kurswechsel*, 22-30.
- Hilkert, B., & Leisering, L. U. B. B., September 2000. "New Britain", "New Labour", "New Deal" - Innovation oder Rhetorik? Das Beispiel aktivierender Sozialhilfepolitik unter Blair. In F. f. Soziologie (Ed.) (p. 38). Bielefeld: 2001.
- Iannizzotto, M. (1999). La spessa per il terzo settore e le nuove politiche per la promozione dell'occupazione e la riforma del Welfare. Risultati della ricerca europea NETS. In U. d. R. L. S.-D. d. E. Pubblica (Ed.) (p. 29 sq.). Rome.
- Jenkins, S. (2000). Dynamic of Household incomes. In R. Berthoud & J. Gershuny (Eds.), *Seven years in the lives of british families. Evidence on the dynamics of social change from the British Household Panel Survey* (p. 107-131). Bristol: The Policy Press.
- Jurado Guerrero, T., & Naldini, M. (1996). Is the South so different? Italian and Spanish Families in Comparative Perspective (The International Project on Family Changes and Family Policies), *MZES Arbeitsbereich I/Nr. 12*. (The International Project on Family Changes and Family Policies). Mannheim.
- Karazman-Morawetz, I., Pelinka, C., & Pilgram, A. (1999). Social exclusion in Austria. Discourse, literature, data. In H. Steinert (Ed.), *State of social policy. Report of the science literature in Austria, England, Germany, Italy, Netherlands, Spain and Sweden* (p. 267-330). Vienne: CASE Project Papers.
- Karsz, S. (2000). L'exclusion, faux concept, vrai problème. In S. Karsz (Ed.), *L'exclusion, définir pour en finir* (p. 99-168). Paris: Dunod.
- Klanfer, J. (1969). Die soziale Ausschließung - Armut in reichen Ländern. Wien: Europa.
- Kohl, J. (1992). Armut im internationalen Vergleich. Methodische Probleme und empirische Ergebnisse. *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 272-299.
- Kronauer, M. (1996). "Soziale Ausgrenzung" und "underclass": Über neue Formen der gesellschaftlichen Spaltung. *SOFI-Mitteilungen*, 53-69.
- Kronauer, M. (1998a). Armut, Ausgrenzung, Unterklasse. In H. Häußermann (Ed.), *Großstadt soziologische Stichworte* (p. 13-27). Opladen: Leske u. Budrich.
- Kronauer, M. (1998b). "Exklusion" in der Armutforschung und der Systemtheorie Anmerkungen zu einer problematischen Beziehung. *SOFI-Mitteilungen Soziologisches Forschungsinstitut Göttingen*, 26, 117-126.

- Kronauer, M., & Neef, R. (1996). "Exclusion" und "soziale Ausgrenzung" neue soziale Spaltungen in Frankreich und Deutschland. *Frankreich-Jahrbuch Politik, Wirtschaft, Gesellschaft, Geschichte, Kultur*, 35-58.
- Laparra Navarro, M. (1998). Una perspectiva de conjunto sobre el espacio social de la exclusión: El caso de Navarra en el contexto español de precariedad integrada (pp. 27). Madrid: CSIC - Unidad de Políticas Comparadas. <http://www.iesam.csic.es/doctrab/dt-0005.pdf> 30.4.2001.
- Layte, R., Maitre, B., Nolan, B., & Whelan, C. (2000). Explaining levels of deprivation in the European Union. In T. E. a. S. R. Institut (Ed.) (p. 27 sq.). Dublin.
- Leibfried, S., & Voges, W. (1992). Vom Ende einer Ausgrenzung? - Armut und Soziologie. *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 9-33.
- Leisering, L. V. (1999). Eine Frage der Gerechtigkeit Armut und Reichtum in Deutschland. Brème: Universität Bremen.
- Lévy, M. L. (1998). Politiques familiales en Europe. *Population et sociétés*, 340. http://www.ined.fr/publicat/pop_et_soc/pes340/PES3402.html 1.2.2001.
- Lewis, J. (2000). Wohlfahrtsstaat und unbezahlte Betreuungsarbeit. *L'HOMME. Zeitschrift für Feministische Geschichtswissenschaft*, 251-268.
- Lipietz, A., & Saint-Alary, E. (1997). Social exclusion in Europe: Meaning figures and EU policies. http://perso.club-internet.fr/lipietz/SOC/SOC_StAlarySocExclus.htm 1.4.2001.
- Maisondieu, J. (1997). *La fabrique des exclus*. Paris: Bayard.
- Martin, C. Régulation politique, régulation domestique dans les trajectoires d'Etat-providence. <http://www.reds.msh-paris.fr/communic/martin1.htm> 23.1.01.
- Martinello, M. (1999). La citoyenneté à l'aube du 21^e siècle: questions et enjeux majeurs: Fondation Roi Baudouin.
- Maxwell, S., & Kenway, P. (2000). New Thinking on Poverty in the UK: Any Lessons for the South?: ODI Nr. 9.
- McCormick, J., & Leicester, G. (1998). Three Nations - Social exclusion in Scotland: The Scottish Council Foundation.
- Mejer, L., & Linden, G. (2000). Pauvreté monétaire persistante et exclusion sociale dans les pays de l'Union Européenne (p. 8). Bruxelles: EUROSTAT.
- Menjívar Larín, R., Kruijt, D., van Vucht Tijssen, L., & (Ed.) (1997). *Pobreza, exclusión y política social*. San José: FLACSO.
- Miedema, S. (1999). The Dutch welfare state: Continuity and change. In H. Steinert (Ed.), Social exclusion as a multidimensional process. Subcultural and formally assisted strategies of coping with avoiding social exclusion. Social security frameworks - Literature reports for seven european countries (p. 119-186). Vienna: CASE Project Papers.
- Moreno, L. (1999). La 'vía media' española del régimen de bienestar mediterráneo. Madrid: CSIC - Unidad de Políticas comparadas. <http://www.iesam.csic.es/doctrab/dt-9905.htm> 30.4.2001.
- Nations Unies. (1995). Rapport du Sommet mondial pour le développement social et programme d'action du Sommet mondial pour le développement social - Copenhague, 6-12 mars 1995 (version préliminaire) (p. 151): Nations Unies.
- Observatoire Européen des Phénomènes Racistes et Xénophobes (1998). Un âme pour l'Europe. Rapport Annuel 1998, 1ère partie (p. 64). Vienne: Observatoire Européen des Phénomènes Racistes et Xénophobes. <http://www.eumc.at/publications/annualreport/fr-98part1.pdf> 1.8.2000.
- Observatoire Européen des Phénomènes Racistes et Xénophobes (1999). Diversité et égalité pour l'Europe. Vienne: Observatoire Européen des Phénomènes Racistes et Xénophobes.
- OIT, Travail, O. I. d., & Hg. (1998). Exclusion sociale et stratégies de lutte contre la pauvreté - Projet de recherche sur les modèles et les causes d'exclusion sociale et la formulation de politiques visant à promouvoir l'intégration: OIT.

- Parella, S. (2000). Las políticas familiares. In J. Adelantado (Ed.), *Cambios en el estado del bienestar. Políticas sociales y desigualdades en España* (p. 415-442). Barcelone: Icaria.
- Paugam, S. (2000. 1^e édition 1991). La disqualification sociale - Essai sur la nouvelle pauvreté. Paris: P.U.F.
- Paugam, S. (1996a). Introduction La constitution d'un paradigme. In S. Paugam (Ed.), *L'exclusion - L'état des savoirs* (p. 7-19). Paris: La Découverte.
- Paugam, S. (1996b). Les sciences sociales face à l'exclusion. In S. Paugam (Ed.), *L'exclusion - L'état des savoirs* (p. 565-580). Paris: La Découverte.
- Paugam, S. (1996c). Pauvreté et exclusion. La force des contrastes nationaux. In S. Paugam (Ed.), *L'exclusion - L'état des savoirs* (p. 389-404). Paris: La Découverte.
- Petit, J.-G., & (Ed.) (1999). Intégration et exclusion sociale d'hier à aujourd'hui. Paris: Anthropos.
- Petrella, R. (1996). Le bien commun. Eloge de la solidarité. Bruxelles: Labor.
- Quassoli, F. (1999). Social exclusion in Austria. Discourse, literature, data. In H. Steinert (Ed.), *Social exclusion in Italy: Literature report* (p. 331-413). Vienne: CASE Project Papers.
- Redondo Toronjo, D. (1998). Exclusión social. In J. d. Andalucía (Ed.), *Foro "Andalucía en el nuevo siglo: Andalucía una sociedad incluyente"*. Cádiz, 30 octobre 1998 - Almería, 11 décembre 1998.
- Rivoire, G. (1999). La science: facteur d'exclusion ou d'intégration sociale? In J.-G. Petit & (Eds.), *Intégration et exclusion sociale d'hier à aujourd'hui* (p. 143-160). Paris: Anthropos.
- Rönneling, A., & Tham, H. (1999). Social exclusion in Schweden - Poverty, inequality, and marginalisation. In H. Steinert (Ed.), *Social exclusion as a multidimensional process. Subcultural and formally assisted strategies of coping with avoiding social exclusion. Social security frameworks - Literature reports for seven european countries* (p. 1-54). Vienne: CASE Project Papers.
- Room, G. J., Hennigsen, B., Berghman, J., Bruto da Costa, A., Giannichedda, M. G., Hartmann, H., & Laczko, F. (1990). Neue Armut in der Europäischen Gemeinschaft Institution:Kommission der Europäischen Gemeinschaften; Auftraggeber 200 Rue de la Loi, B-1049 Bruxelles. Francfort sur le Main: Campus.
- Ross-Larson, B., & (Ed.) (2000). Vaincre la pauvreté humaine - Rapport 2000. New York: PNUD - Programme des Nations Unies pour le Développement.
- Saraceno, C., & al., e. (2000). Rapporto sulle politiche contro la povertà e l'esclusione sociale (p. 61). Rome: Presidenza del Consiglio dei Ministri <http://www.affarisociali.it/servizi/valutaz/valutaz.htm> 1.6.2001)
- Sassier, M. (2000). L'exclusion n'existe pas, je l'ai rencontrée. In S. Karsz & (dir.) *L'exclusion, définir pour en finir* (p. 61-80). Paris: Dunod.
- Schnapper, D. (1994). La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation. Paris: Gallimard.
- Schnapper, D. (1996). Intégration et exclusion dans les sociétés modernes. In S. Paugam (Ed.), *L'exclusion - L'état des savoirs* (p. 23-31). Paris: La Découverte.
- Scottish Council Foundation (1998). Strategies for Social Inclusion. Response to the Social Exclusion in Scotland Consultation Paper. In Scottish Council Foundation (Ed.). p. non ind.: 2001. http://www.scottishpolicynet.org/scf/publications/oth3_soc_incl/frameset.shtml 30.4.2001.
- Scottish Social Inclusion Network (2000). Social Justice - A Scotland where everyone matters (p. 98): Scottish Executive - Social Justice.
- Sen, A. (1997). Inequality, unemployment and contemporary Europe. *International Labour Review*, 136, 155-172.
- Sen, A. (2000). Social exclusion: concept, application, and scrutiny. Manila: Asian Development Bank.

- SEU, S. E. U.-d. (1999). Bridging the Gap: new opportunities for 16-18 year olds not in education, employment or training. Londres: The Stationary Office.
- SEU, S. E. U.-d. (2001). Preventing Social Exclusion (p. 82). London: Social Exclusion Unit, mars 2001. <http://www.cabinet-office.gov.uk/seu/2001/pse/pse.pdf> 1.6.2001.
- Sliver, H. (1995). Fighting social exclusion. In D. Dialogue & (Eds.), *Social Exclusion - Social Inclusion* (p. 8-31). Belfast: Democratic Dialogue.
- Stassen, J. F. (1999). Les représentations sociales de l'exclusion. De la stigmatisation d'un état à la compréhension d'un processus. In B. Bawin-Legros (Ed.), *Familles modes d'emploi. Etude sociologique des ménages belges* (p. 195-217). Paris: De Boeck & Larcier.
- Steinert, H., & (Ed.) (1999). State of social policy. Report of the science literature in Austria, England, Germany, Italy, Netherlands, Spain and Sweden. Vienne: CASE Project Papers.
- Talos, E., & Badelt, C. (1999, November). The welfare state between new stimuli and new pressures: Austrian social policy and the EU. *Journal of European Social Policy*, 9.
- Tezanos, J. F. (ed.) (1999). Tendencias en desigualdad y exclusión social - Tercer Foro sobre Tendencias Sociales. Madrid: Sistema.
- Tezanos, J. F. (2001). La sociedad dividida. Estructuras de clases y desigualdades en las sociedades tecnológicas. Madrid: Biblioteca nueva.
- Townsend, P. (1979). Poverty in the United Kingdom - A survey of household resources and standards of living. Berkeley: University of California.
- Wessels, B. (1999). Notes about social exclusion and the United Kingdom - Literature review. In H. Steinert (Ed.), *Social exclusion as a multidimensional process. Subcultural and formally assisted strategies of coping with avoiding social exclusion. Social security frameworks - Literature reports for seven european countries* (p. 55-118). Vienne: CASE Project Papers.
- Wogawa, D. (1999). Report on social exclusion literature in Germany, focussing East Germany. In H. Steinert (Ed.), *Social exclusion as a multidimensional process. Subcultural and formally assisted strategies of coping with avoiding social exclusion. Social security frameworks - Literature reports for seven european countries* (p. 241-261). Vienne: CASE Project Papers.
- Zulehner, P., & Denz, H. (1993). *Wie Europa lebt und glaubt - Europäische Wertstudie*. Dusseldorf: Patmos.

ANNEXE

LA PERSPECTIVE DES ONG

(Point réalisé en collaboration avec Michaela Moser, déléguée autrichienne de l'EAPN)

Les ONG¹⁸² participent activement à la construction d'une Europe sociale au travers de leur engagement contre l'exclusion. Etant donné qu'il s'agit d'organisations ayant des priorités et des stratégies différentes, leur action est très diversifiée. L'apport des ONG a un double intérêt : d'une part, elles publient fréquemment des rapports sur les problèmes sur lesquels elles travaillent depuis longtemps ; d'autre part, elles proposent aux autorités politiques des lignes d'action concrètes qui possèdent l'aval de leur expérience de contact direct avec des personnes et des groupes exclus.

Nous présentons ci-dessous les analyses et les prises de position de quelques ONG qui interviennent dans l'Union Européenne avec le souci central d'y combattre l'exclusion sociale, soit en défendant les intérêts des familles, soit en s'occupant de groupes spécifiques dont la situation sociale a directement affaire avec celle des familles. Tous ces réseaux sont internationaux, la plupart exclusivement européens ; quelques-uns déploient leur activité uniquement dans les pays de l'Union Européenne. Tous agissent comme instances coordinatrices d'autres organisations actives au niveau local, régional ou au niveau d'un pays de l'UE, pour mieux harmoniser leur travail et mieux atteindre les objectifs de leurs revendications.

Etant donné l'impossibilité de présenter toutes les ONG avec les caractéristiques indiquées, on a choisi les réseaux les plus importants quant au nombre d'organisations qu'ils représentent, abstraction faite des ONG confessionnelles ainsi que de celles qui sont attachées à une organisation politique concrète.

1. ORGANISATIONS DE DEFENSE DES INTERETS DES FAMILLES

- **Confédération des Organisations Familiales de la Communauté Européenne (COFACE)**

Cette organisation qui rassemble actuellement 75 ONG familiales nationales dans 14 Etats Membres de l'UE est le porte-parole de plusieurs millions de parents et d'enfants européens. « Son objectif essentiel est de promouvoir la dimension familiale des politiques européennes ; de nombreuses décisions prises par les instances européennes dans les secteurs économique, social et culturel ont en fait une incidence sur les conditions de vie des familles. »¹⁸³

La COFACE s'engage pour ce que l'organisation appelle "la dimension familiale des politiques européennes", thème que la COFACE a développé dans un document diffusé en 1995 sous le titre "Politique familiale et Union Européenne" ce qui implique la revendication de points comme:

- Le respect du droit au regroupement familial dans le cadre de la libre circulation des personnes sur le territoire de l'UE

¹⁸² Selon les Nations Unies: « A non-governmental organization (NGO) is any non-profit, voluntary citizens' group which is organized on a local, national or international level. Task-oriented and driven by people with a common interest, NGOs perform a variety of services and humanitarian functions, bring citizens' concerns to Governments, monitor policies and encourage political participation at the community level. They provide analysis and expertise, serve as early warning mechanisms and help monitor and implement international agreements. Some are organized around specific issues, such as human rights, the environment or health. » Cf.: <http://www.un.org/MoreInfo/ngolink/brochure.htm>: 30.4.2001.

¹⁸³ http://www.europarl.eu.int/hearings/igc2/doc85_fr.htm: 30.5.2001.

- Le développement d'infrastructures de service (particulièrement en ce qui concerne la garde des enfants et les soins aux personnes qui en ont besoin), de formation et d'éducation, afin de pouvoir rendre compatible le temps de travail avec la vie de famille
- L'égalité entre les hommes et les femmes non seulement sur le marché du travail mais aussi par rapport aux rémunérations et à la protection sociale
- Une politique familiale visant toutes les familles

La COFACE signale l'absence d'ancrage juridique d'une politique familiale européenne et, par conséquent, demande des institutions politiques de l'UE la création d'un fondement juridique qui rende possible le développement d'une politique familiale européenne. A cet égard, l'organisation a réalisé des propositions concrètes en vue de la modification du Traité de l'Union.¹⁸⁴

L'organisation analyse l'évolution des systèmes de protection sociale et insiste sur (nous citons) :

- La nécessité de maintenir une solidarité générale ;
- la complémentarité entre les prestations financières, les services aux personnes, et une autre répartition du temps ;
- une meilleure conciliation, tant pour les hommes que pour les femmes, des tâches familiales et des activités professionnelles et sociales ;
- la mise à l'étude d'une généralisation des droits individuels à la protection sociale ;
- le respect des divers modèles familiaux qui coexistent dans notre société.¹⁸⁵

La politique familiale qui doit se développer dans les pays membres et à partir des institutions politiques de l'UE, doit inclure les domaines de la santé et de la sécurité, l'environnement et l'aménagement du territoire, le logement, les services publics, l'éducation, la formation et l'information. Cette politique doit répondre aussi aux besoins spécifiques de certains groupes de familles, ce qui implique :

- La lutte contre l'exclusion sociale.
- L'intégration des familles de migrants.
- L'aide aux personnes handicapées et à leurs familles.
- Le soutien du développement rural.
- L'appui aux personnes âgées.

La COFACE est représentée officiellement auprès de divers organismes de la Commission Européenne et entretient des contacts avec différents comités du Parlement Européen, avec le Comité Economique et Social et le Conseil des Ministres.

• **Réseau Européen des Familles Monoparentales (ENOPF)**

L'ENOPF est un réseau d'organisations de familles monoparentales dans l'Union Européenne qui poursuit les buts suivants exprimés dans sa "Déclaration d'objectifs" de 1998:

« Le Réseau européen des familles monoparentales cherche à garantir le respect de l'Union Européenne envers la diversité croissante de la vie de famille, et à assurer des perspectives égales pour toute famille et pour tout enfant. Nous sommes profondément inquiets de voir que les familles monoparentales sont les plus pauvres d'Europe et en appelons à l'UE pour qu'elle adopte des mesures structurelles juridiques afin de combattre la discrimination contre les parents célibataires et de permettre aux familles monoparentales de s'intégrer totalement dans la société. »

¹⁸⁴ "Propositions d'amendement au Traité de l'Union pour prendre en compte la dimension familiale des politiques européennes", Juin 1995, <http://europa.eu.int/en/agenda/igc-home/instdoc/ngo/cofa95fr.htm>: 30.5.2001.

¹⁸⁵ Allocution d'Anne-Marie BUYASSE. Parlement Européen. http://www.europarl.eu.int/hearings/igc2/doc85_fr.htm: 30.5.2001.

Au cours d'un projet commun d'une durée d'un an, des représentant(e)s des organisations de familles monoparentales de la Belgique, la Grande Bretagne, la Finlande, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne et la Suède ont élaboré un modèle d'inclusion sociale pour les familles monoparentales.¹⁸⁶

L'ENOPF a critiqué le développement trop lent de la politique sociale et familiale européenne et le manque évident de soutien des familles monoparentales dont le nombre a augmenté constamment pendant les dernières années et qui font partie des groupes les plus menacés par la pauvreté dans l'UE : comme le Parlement Européen l'a déjà indiqué dans une résolution de 1986, ce sont surtout les femmes seules responsables de l'éducation de leurs enfants qui doivent vivre de petits revenus ; en même temps elles sont confrontées à une offre insuffisante de services de garde d'enfants et désavantagées sur le marché du travail comme sur celui du logement.

Quant aux stratégies contre l'exclusion, l'ENOPF propose une plus forte orientation sur les modèles socio-politique des pays Nordiques qui se basent sur les principes suivants :

1) Parité

« Le principe de parité au sein des systèmes d'impôts et d'allocations adoptées par les pays Nordiques a été considéré comme constructif pour l'ensemble des femmes. Le but de la parité sexuelle est d'intégrer les femmes dans la main d'œuvre grâce au paiement partiel par l'État et par la population du travail non rémunéré effectué au foyer. »

2) Universalisme

« Dans certains pays, l'individu a remplacé la famille en tant qu'unité légale dans les politiques publiques. Cela a mené à une situation où l'individu plutôt que la famille se voit conféré un droit universel à des services. Et c'est l'Etat qui est perçu comme dispensateur de services sociaux pour chaque citoyen, en particulier de services de garde d'enfants. Tous les citoyens ont droit aux services sociaux et à une sécurité de base quel que soit le statut de la famille ou du conjoint. »

3) Bien-être des enfants

« Dans les pays où les politiques familiales ciblent le bien-être de l'ensemble des enfants, et non pas seulement celui des familles à faible revenu, les enfants de familles monoparentales en profitent d'une façon plus complète. »

Pour éviter la pauvreté et l'exclusion de familles monoparentales et de leurs enfants, l'ENOPF exige la mise en œuvre des mesures politiques suivantes dans des programmes socio-politique nationaux :

Lignes d'action

- Source indépendante de revenus au-dessus du seuil de pauvreté.
- Allocations familiales.
- Allocations de travail (revenu minimum légalement fixé, avantages fiscaux ou aides pour accéder aux services de garde d'enfants).
- Formation et enseignement postsecondaire de qualité.
- Mesures favorables à la vie de famille (compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale, favorisée par exemple par une réduction de la durée du travail ou par la possibilité de travailler à temps partiel, horaires souples pour les parents de jeunes enfants, congé parental d'éducation).
- Organisations et groupes de soutien.
- Protection contre la violence et la brutalité conjugale.
- Facilités d'accès au logement.
- Mesures et pratiques anti-discriminatoires

¹⁸⁶ Cf. (ENOPF 2000)

2. ORGANISATIONS CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE – ASPECTS CONCERNANT LA VIE DES FAMILLES

- **ATD Quart Monde**

Cette organisation internationale fondée par Joseph Wresinski se présente comme une entité qui « associe, dans une démarche de refus de la misère et de partage des savoirs, des familles vivant en grande pauvreté et des personnes d'horizons sociaux, culturels, politiques et spirituels divers. »¹⁸⁷

En ce qui concerne ses activités sociales, Quart Monde s'articule en différentes branches dont Tapori, dédiée à l'enfance, et Jeunesse Quart Monde.

Quant aux activités de recherche et de divulgation de Quart Monde, Les Editions Quart Monde publient tant des matériels pour les enfants que des études de recherche sur la pauvreté et des rapports rédigés à partir des expériences des membres de l'organisation.

L'Institut de recherche et formation aux relations humaines, créé en 1960, vise à une connaissance profonde de la situation des personnes qui subissent la pauvreté et la misère. Il s'agit d'établir des liens de communication entre les individus marginalisés et la pensée actuelle, en tenant compte de l'expérience des premiers et de l'apport des sciences humaines. Les sujets de réflexion de l'institut sont tous en rapport direct avec les phénomènes d'exclusion : le chômage de longue durée, les droits humains, l'école, la politique sociale, la pauvreté rurale, etc. En 1995 l'institut a collaboré avec la Fondation Roi Baudouin à la publication du Rapport Général sur la pauvreté en Belgique.¹⁸⁸

La revue monographique Quart Monde est la publication trimestrielle de l'Institut de Recherche et de Formation aux Relations Humaines. Quart Monde publie aussi régulièrement des "Dossiers et documents".

Le Mouvement ATD Quart Monde est membre d'un collectif d'associations, le Cidem (Civisme et Démocratie)

- **Réseau Européen des Associations de lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale (European Anti-Poverty Network – EAPN)¹⁸⁹**

L'EAPN est un réseau indépendant d'associations et initiatives engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les quinze Etats membres de l'Union Européenne. Cette organisation considère la pauvreté et l'exclusion sociale comme la privation de droits fondamentaux, y compris le droit à un revenu, à l'intégration professionnelle, à la santé, à l'espace vital, au logement, à l'éducation et à la formation ainsi qu'à une participation à part entière à la vie sociale et politique.

L'exclusion sociale est perçue comme un processus qui conduit à l'exclusion d'individus et de familles de la société dans laquelle ils vivent. Par conséquent, la mesure la plus efficace dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe, un but prioritaire pour l'EAPN, est la mobilisation de tous les acteurs, surtout de ceux qui sont personnellement atteints par l'exclusion. C'est uniquement de cette manière que les personnes, familles et groupes confrontés avec la précarisation pourront surmonter leur isolation, percevoir leurs droits et assumer leurs devoirs.

En 1999, l'EAPN a publié un vaste document de stratégie pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe.¹⁹⁰ Ce dossier constitue aussi l'arrière-plan d'un document politique contenant les buts et les mesures pour lutter contre l'exclusion sociale, qui a été publié à la suite du Sommet de Lisbonne comme travail de préparation des décisions socio-politiques au cours du Sommet de Nice.¹⁹¹ Ce plan stratégique s'appuie sur trois "piliers" centraux :

¹⁸⁷ <http://www.atd-quartmonde.org/accueil-fr.html>: 30.4.2001

¹⁸⁸ (Baudouin and (Hg.) 1995)

¹⁸⁹ (EAPN 2000a);(EAPN 2000b); (EAPN 2000c); (Moser 2001)

¹⁹⁰ (EAPN 2000b): 193-204.

¹⁹¹ (EAPN 2000a)

1) Accès aux droits fondamentaux¹⁹²

La pauvreté et l'exclusion sociale ne peuvent être combattues efficacement que si toute personne accède à ces droits fondamentaux :

- Ressources suffisantes pour pouvoir mener une vie digne et participer à la société (revenu minimum).
- Insertion professionnelle (offre suffisante et de qualité permettant d'acquérir une qualification professionnelle et de s'insérer sur le marché du travail; initiatives locales de création d'emplois).
- Santé (gratuité des soins pour les personnes dont les ressources sont inférieures au seuil de pauvreté ; accès immédiat de tous à tous les soins sans vérification administrative préalable ; accès à la médecine préventive).
- Habitat-logement (garantir à toute personne et aux familles l'accès à un logement décent et le maintien de celui-ci).
- Éducation et formation (assurer la gratuité effective de l'école obligatoire pour les familles à revenus modestes – y compris cantines, fournitures etc. ; garantir l'accès à la formation continue au long de la vie quel que soit le statut des personnes par rapport à l'emploi).

2) Cohérence et globalité des politiques

- La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit devenir une priorité politique globale ; autrement dit, cette lutte doit être prise en compte dans toutes les décisions politiques, tant au sein des pays membres que dans les mesures prises par l'Union Européenne.
- Les personnes affectées doivent être associées au développement de lignes d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale ; il faut renforcer la recherche, le travail d'information et l'évaluation des démarches entreprises.

3) Promouvoir l'engagement et le partenariat de tous

- La coopération de tous les acteurs importants doit être la base de toute stratégie et de toutes les mesures de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Il faut promouvoir des groupes et des organisations dans lesquels les personnes affectées puissent s'organiser et trouvent un porte-parole et des appuis.
- La population entière doit être sensibilisée à la nécessité de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Un bref rapport du séminaire sur "Les femmes et la politique sociale européenne", qui a eu lieu à Vienne en février 2001, souligne l'insuffisance des systèmes sociaux existant pour les femmes et insiste sur la nécessité qui en résulte de développer des mesures pour la redistribution des revenus et du travail entre les genres à partir d'une considération plus profonde des réalités de vie des femmes.¹⁹³

L'EAPN demande à l'Union Européenne et à la Commission de :

- Renforcer efficacement la méthode de coordination ouverte ;
- Instituer un groupe de pilotage européen pour développer, mettre en œuvre et évaluer la stratégie européenne de lutte contre l'exclusion sociale – Ce groupe devrait comprendre des représentants des institutions européennes (Commission, Conseil, Parlement), du Comité Économique et Social, du Comité des Régions, des syndicats, des entrepreneurs et des ONG européennes actives dans la lutte contre l'exclusion sociale ;
- Mettre en place un observatoire européen des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale ;

¹⁹² Ibid.:4.

¹⁹³ (Moser 2001): 8.

- Organiser des évaluations périodiques sur les effets des politiques et programmes communautaires contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- Introduire dans les programmes financés par les fonds structurels, l'exigence du travail en partenariat avec les associations, y compris celles où s'expriment les personnes en situation d'exclusion ;
- Adopter à moyen terme une directive cadre sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale visant l'accès de tous aux droits fondamentaux ;
- Intégrer dans le Traité de l'Union Européenne une Charte des Droits Fondamentaux incluant l'ensemble des droits civils, économiques, sociaux et culturels.

- **Plate-forme des ONG européennes du secteur social**

La plate-forme des ONG européennes du secteur social en Europe¹⁹⁴ est un réseau de plus de 30 ONG (dont la plupart des ONG présentées plus haut), comptant au total 1.700 organisations membres, qui s'engagent avec des devoirs et des priorités différents pour la construction d'une Europe sociale.¹⁹⁵

Le but de leur travail est de concerter les préoccupations de la société civile, d'échanger des informations et d'améliorer la communication pour ainsi constituer une alliance influente pour une Europe sociale et pour renforcer et améliorer le dialogue entre les acteurs de la société civile.

Dans ce contexte, l'engagement pour une inclusion plus forte des ONG dans les processus de décision en Europe est d'une importance primordiale. C'est pourquoi la plate-forme s'engage pour faire insérer au cours de la prochaine révision des Traités Européens un article qui assure le dialogue de la société civile.

Selon les idées des organisations membres de la plate-forme des ONG européennes du secteur social, les objectifs centraux d'une politique européenne sont les suivants :

1. Le développement d'une société de cohésion et de l'inclusion.
2. La garantie des droits fondamentaux pour tous.
3. Une égalité de dignité et de traitement pour les femmes et les hommes (*Geschlechtergerechtigkeit*) et un système de droits et de possibilités égaux pour tous les citoyens et citoyennes et la fin de toute forme de discrimination.
4. Une juste distribution des richesses pour augmenter la qualité de vie de tous.
5. Les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs cités ci-dessus.
6. Un dialogue de la société civile ouvert et structuré avec tous les acteurs.
7. Agir efficacement au lieu de simples déclarations d'intentions.
8. L'obligation d'objectifs mesurables.
9. "Mainstreaming" des objectifs sociaux importants dans tous les secteurs politiques.
10. Une intégration améliorée de mesures politiques dans les secteurs sociaux et économiques.

Concrètement, la plate-forme des ONG européennes du secteur social exige dans ce contexte :

- Plus de postes de travail d'une qualité meilleure
- Des mesures efficaces pour combattre l'exclusion sociale
- Un juste et vaste système de sécurité sociale
- Des mesures renforcées pour établir la justice entre les sexes
- Des mesures renforcées contre la discrimination

¹⁹⁴ (Platform); (Platform 1998); (Platform 2001).

¹⁹⁵ AGE, [Autisme Europe](#), [ATD Fourth World](#), [CECODHAS](#), [COFACE](#), [EAPN](#), [EDF](#), [EHOME CARE](#), [ENAR](#), [ENU](#), [EPAH](#), [ET WELFARE](#), [ESAN](#), [EWL](#), [European Federation of the Elderly](#), [European Forum of Child Welfare](#), [European Union Migrant Forum](#), [FEANTSA](#), [ILGA - EUROPE](#), [ILSMH - EUROPE](#), [ICSW](#), [IPPF - European Network](#), [Mental Health Europe](#), [Mobility International](#), [Quaker Council for European Affairs](#), [Red Cross/ EU Liaison Bureau](#), [Save the Children Alliance](#), [SOLIDAR](#), [Youth Forum](#).

- De proposer des priorités en ce qui concerne la politique sociale au cours du processus de l'élargissement
- La solidarité, l'égalité des droits et des chances pour tous et une consultation continue et structurée ainsi que l'inclusion d'ONG dans le processus de décision doivent devenir les principes fondamentaux de la politique européenne.

- **European Network Against Racism – Réseau européen contre le racisme (ENAR)**

L'ENAR¹⁹⁶ est un réseau de plus de 600 ONG des Etats membres de l'UE qui s'engagent dans la lutte contre le racisme. Il s'agit d'un forum d'information qui s'efforce d'influencer la politique d'immigration dans l'Union Européenne et qui coordonne les campagnes antiracistes à travers toute l'Europe.

Depuis sa fondation en octobre 1998, des tables rondes nationales se sont constituées dans tous les Etats membres de l'UE, dont les représentant(e)s développent et discutent des mesures et des projets antiracistes dans leurs pays respectifs ainsi que pour toute l'UE et se mobilisent pour leur réalisation.

Les principaux objectifs de l'ENAR sont la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'islamophobie, la promotion de l'égalité de traitement entre les citoyens de l'UE et les immigrés qui y habitent, la coordination des différentes initiatives au niveau local, régional, de l'Etat ou de l'Union Européenne.

Le réseau est déterminé à :

- Agir contre le racisme et l'exclusion de personnes différentes en termes de race, d'appartenance ethnique et de culture ;
- Combattre tout élément raciste dans les politiques migratoires menées en Europe ;
- Affirmer la valeur de la diversité raciale, ethnique et culturelle.

L'ENAR s'engage pour l'égalité politique entre les citoyens et citoyennes de l'UE, d'une part, et les personnes extra-communautaires, ce qui implique la revendication de la citoyenneté pour toutes les personnes résidant dans l'Union Européenne.

3 .GROUPES SPECIFIQUES

- **Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA)**

La FEANTSA¹⁹⁷ est une organisation non gouvernementale internationale qui rassemble plus de soixante organisations caritatives et organismes à but non lucratif. Tous offrent un vaste éventail de services essentiels aux sans-abri dans tous les États membres de l'Union Européenne ainsi que dans d'autres pays d'Europe.

D'une part, la FEANTSA coordonne les activités des organisations membres du réseau. D'autre part, elle s'engage pour les intérêts et les droits des sans-abri et exige le droit de location, autrement dit, l'accès garanti pour toute personne à un logement digne, y compris les personnes ayant un petit revenu ou sans revenus.

En 1991 FEANTSA a institué un Observatoire européen sur les sans-abri avec le but « *d'améliorer la connaissance des causes et des effets du phénomène des sans-abri au sein des États membres de l'Union européenne ainsi que pour étudier l'impact des politiques et des services sur la situation des sans-abri* ». ¹⁹⁸ La coordination des activités de

¹⁹⁶ (Niessen 2000); (ENAR 1999a); (ENAR 1999b); (ENAR 2000)

¹⁹⁷ (FEANTSA 1999); (FEANTSA 1998)

¹⁹⁸ Cf. http://www.feantsa.org/Observatory/observatory_fr.htm: 30.4.2001.

L'Observatoire est assurée par des experts-chercheurs qualifiés (actuellement, il s'agit du *Joint Centre for Scottish Housing Research*, au Royaume-Uni) pour combattre le manque de savoir et d'information en ce qui concerne les questions de l'absence de logis. Dans son analyse des raisons et des causes du phénomène des sans-abri en progression dans la plupart des Etats membres de l'UE, la FEANTSA met surtout en évidence le changement important concernant les formes du vivre ensemble.

De plus en plus de personnes vivent seules pendant des périodes de plus en plus longues. La quote-part des divorces, l'espérance de vie, ainsi que le nombre des personnes qui vivent seules (*singles*) ont augmenté. C'est ainsi que le nombre de foyers était en forte progression au cours des dernières années (entre 1980 et 1995, soit plus de 15% en moyenne) ce qui a conduit à un besoin accru de logements.

En même temps, les changements intervenus sur le marché du travail et les transformations socio-politiques ont détérioré la situation économique de beaucoup d'Européennes et d'Européens. Cela a conduit à une augmentation progressive du nombre de personnes qui n'ont plus la possibilité de se payer un logement adéquat. En même temps le nombre des logements sociaux subventionnés a diminué et, par conséquent, le risque de se retrouver sans domicile fixe a augmenté.

Parmi les groupes les plus menacés on compte les jeunes adultes (16 à 25 ans), surtout ceux qui ne reçoivent pas de soutien de leurs parents ; les familles monoparentales dont le chef est une femme ; les femmes – mariées ou non – séparées de leur conjoint, surtout celles qui ont mis fin à une relation avec un partenaire violent.

Pour combattre le phénomène des sans-abri, la FEANTSA met son espoir en premier lieu dans l'accès garanti au logement en tant que droit social fondamental et exige des dispositions de base légales correspondantes.

Parmi ses autres revendications on citera le renforcement des investissements publics dans l'habitat social et l'adoption de politiques nationales du logement favorisant les solutions à long terme.

Comme méthode la plus importante pour réaliser une meilleure politique du logement pour les familles et les individus en Europe, la FEANTSA exige une participation plus forte dans les décisions politiques des personnes concernées et des organisations qui les représentent. Les organisations membres de la FEANTSA développent des modèles de participation correspondants et pratiquent elles-mêmes cette participation.

C'est pourquoi la FEANTSA réclame des institutions de l'UE l'établissement d'institutions et de procédures appropriées, qui assurent la participation de tous les acteurs essentiels – et en particulier des personnes affectées directement par une coopération continue et par une consultation des ONG.

- **ILGA–EUROPE – International Lesbians and Gays Associations**

ILGA Europe¹⁹⁹ est la section européenne d'une ONG internationale de femmes et hommes homosexuels qui compte environ 300 organisations dans les pays membres de l'UE ainsi que dans d'autres pays européens. Les objectifs les plus importants d'ILGA-Europe sont la suppression de la discrimination juridique, sociale, culturelle et économique des personnes homosexuelles en Europe et l'engagement pour leur complète égalité de droits. L'organisation s'engage surtout pour l'application intégrale de l'Art. 13 et a un statut consultatif auprès du Conseil Européen.

Le rapport rédigé et publié en 1998²⁰⁰ analyse spécialement les conditions de vie des couples du même sexe et de leurs enfants. Des millions d'enfants dans l'Union Européenne grandissent avec des parents du même sexe ; rien qu'en Allemagne le nombre des parents

¹⁹⁹(ILGA-Europe 1998); (ILGA-Europe unbekannt)

²⁰⁰(ILGA-Europe 1998)

du même sexe est estimé à plus d'un million²⁰¹; selon ILGA–Europe, il s'agit de familles qui, en tant que telles, méritent respect et soutien au même titre que toutes les autres. Cependant, les enfants qui grandissent avec des parents du même sexe sont souvent soumis à une discrimination juridique, sociale et économique, et par conséquent, à différentes formes d'exclusion sociale. En raison de la discrimination sociale des couples homosexuels et des préjugés existant à leur égard, ces enfants ne peuvent par exemple pas parler librement de leur situation familiale à l'école ; ils subissent aussi des restrictions dans leurs contacts sociaux avec les autres enfants. Le modèle familial qui est toujours présenté dans l'enseignement – père–mère–1 ou 2 enfants – renforce ces tendances d'exclusion. En même temps, ces enfants se voient confrontés au préjugé selon lequel ils seraient automatiquement promis à être eux aussi homosexuels.

En raison de la discrimination économique et juridique des couples homosexuels dans la plupart des pays membres de l'UE, le droit à deux parents est refusé à ces enfants.

Les préjugés sociaux et les discriminations juridiques expliquent pourquoi les couples homosexuels sont économiquement désavantagés en Europe. Selon ILGA–Europe, ces couples et les enfants qui vivent avec eux sont plus vulnérables à l'exclusion que les autres familles.

Les revendications politiques de l'organisation visent à atteindre l'égalité juridique de tous les couples et de tous les enfants dans le cadre d'une politique familiale qui respecte la pluralité actuelle de formes de famille. Plus concrètement, ILGA insiste surtout sur le droit d'adoption et de garde d'enfants par les couples homosexuels et demande aussi aux autorités politiques la mise en place de campagnes d'information pour faire connaître à l'opinion publique la situation réelle et les problèmes des couples homosexuels. En outre, l'organisation réclame le soutien des groupes et réseaux qui luttent pour les intérêts de ces couples et de leurs enfants.

- **Santé Mentale Europe (SME)**

MHE-SME²⁰² est une organisation européenne qui représente des associations et des organisations dans le domaine de la santé mentale et compte des organisations membres dans 28 pays européens, en particulier dans tous les Etats membres de l'Union Européenne. MHE-SME représente des personnes relevant du champ de la psychiatrie, des associations et des organisation dans le secteur de la santé mentale.

Selon la définition de MHE-SME, l'exclusion sociale est « une attaque à la dignité humaine et aux droits humains fondamentaux ».²⁰³ Les personnes ayant des problèmes de santé mentale se trouvent parmi les groupes les plus menacés d'exclusion sociale. Une personne sur dix en Europe souffre d'une maladie psychique, 60 % d'entre elles ont de graves problèmes psychologiques. Ces personnes sont souvent confrontées avec des difficultés spéciales en ce qui concerne le logement, les possibilité de travail et les relations interpersonnelles.

Dans le cadre d'un projet européen ayant pour objectif de rendre possible l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale, MHE-SME a élaboré des directives concernant les domaines de l'emploi, de l'éducation et de la formation professionnelle, des droits humains et de la protection de la vie privée, des droits sociaux (accès à la sécurité sociale et aux services de santé), de la citoyenneté, des systèmes de vie familiale et des loisirs ; du logement et de la mobilité ; et enfin des mass media. Il s'agit de mesures pratiques visant à favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées, qui ont été présentées aux gouvernements des pays de l'UE afin qu'ils les incorporent dans les plans d'action nationaux pour combattre l'exclusion sociale.²⁰⁴

²⁰¹(ILGA-Europe 1998): 17.

²⁰²(MHE-SME 2001a) (MHE-SME 2001b); (MHE-SME 2001c)

²⁰³(MHE-SME 2001c)

²⁰⁴(MHE-SME 2001a)

Selon MHE-SME les personnes ayant des problèmes de santé mentale doivent se voir garantir les points suivants :

- * dignité et respect
- * égalité des chances
- * liberté de décision
- * anti-discrimination
- * démocratie et participation aux décisions.

En ce qui concerne la vie familiale, MHE-SME exige particulièrement des autorités politiques la prise de mesures pour rendre possible la cohésion familiale et pour favoriser la situation de familles dont un membre a des problèmes de santé mentale, qu'il s'agisse d'un adulte ou d'un enfant. Les familles concernées doivent pouvoir compter sur l'appui de l'administration. En outre, les problèmes de santé mentale ne doivent pas être une raison pour retirer le droit de garde des enfants.

Les institutions et les personnes qui travaillent avec des individus ayant des problèmes de santé mentale devraient aussi prendre en considération et respecter la sexualité de ces personnes. La stérilisation pour motifs d'ordre psychiatrique ne doit pas être autorisée.

En somme, pour promouvoir la santé mentale, il faut renforcer le travail d'information et de sensibilisation et le soutien financier des groupes d'appui mutuel ainsi que les organisations qui s'engagent pour les droits et les besoins des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

4. AXES FAMILIAUX : GENRE ET GENERATIONS

- **Lobby Européen des Femmes (LEF)**

Avec plus de 3.000 membres, le LEF représente le plus grand réseau d'organisations de femmes de l'Union Européenne. Le domaine privilégié d'intervention du Lobby est la réalisation de l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes en vue d'une Europe unie et démocratique. Le LEF travaille également à l'élaboration d'une politique sociale européenne ; en conséquence, il s'engage aussi en faveur des intérêts des femmes migrantes, des minorités ethniques et des groupes sociaux les plus vulnérables et marginalisés.

Le LEF exige l'ancrage du principe d'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de la Stratégie Européenne de l'Emploi visant à réformer et développer les systèmes de protection sociale, et notamment l'individualisation des droits à la protection sociale.²⁰⁵

Le LEF insiste sur la nécessité de dispositifs permettant de rendre compatibles vie familiale et vie professionnelle. Il tient à affirmer que les soins aux enfants, aux personnes âgées et aux malades constituent une responsabilité sociale. Ce devoir exige une coordination de différents domaines – politique économique, politique du marché du travail et politique sociale – dans l'UE.

Les revendications principales du LEF sont les suivantes :

- a. Individualisation de la protection sociale et des systèmes d'imposition et d'allocations
- b. Meilleure sécurité sociale pour les femmes travaillant à temps partiel et avec des horaires souples
- c. Mettre fin à la discrimination des femmes et des circonstances qui dissuadent les femmes de participer au marché du travail

²⁰⁵ (EWL 2000d); (EWL 2001)

- d. Congé parental plus long et rémunéré
- e. Amélioration des structures de garde d'enfants
- f. Mesures politiques en harmonie avec la diversité actuelle des modèles familiaux et permettant d'atteindre à l'égalité entre hommes et femmes
- g. Intégration d'une perspective de genre égalitaire dans la lutte contre l'exclusion sociale (*mainstreaming*) à travers l'élaboration d'une stratégie cohérente de promotion de cette égalité.

- **European Youth Forum – Forum Jeunesse Européen**

Le Forum Jeunesse Européen²⁰⁶ est composé de forums nationaux et d'organisations internationales de jeunesse dans 44 pays européens. Il compte une centaine d'organisations membres, qui défendent les intérêts d'environ 10 millions de jeunes. Les personnes qui les représentent ont moins de 35 ans, et les cadres des organes de décisions ont un âge moyen de 26 ans.

Le Forum Jeunesse Européen vise à une participation active des jeunes à la construction d'une Europe commune et aux processus de décision correspondants.

A l'aide d'un échange d'information intensifié et des activités de réseau, le Forum Jeunesse Européen vise à motiver les jeunes et à les rendre capables de participer plus activement à la réalisation de cet objectif, en sensibilisant en même temps le public aux préoccupations et aux idées des jeunes en Europe.

En 1998, le Forum Jeunesse Européen a réalisé une étude sur la situation des jeunes, femmes et hommes, en Europe.²⁰⁷ L'organisation constate et déplore le manque de sécurité sociale pour les jeunes en raison des déficiences des systèmes existants qui ne prennent pas suffisamment en considération la situation des jeunes dans un monde où le changement ne cesse de s'accélérer. Cela entraîne pour eux une dépendance plus intense et plus longue de leur famille d'origine, une durée de formation en général plus longue, des discriminations sur le marché du travail et une inclusion insuffisante dans les système de sécurité sociale. D'autres facteurs, comme l'augmentation du nombre des familles monoparentales ou la dilatation de la période jusqu'à l'insertion sur le marché du travail, renforcent les risques d'exclusion sociale que subissent les jeunes gens. Un certain nombre d'entre eux vivent des périodes caractérisées par une instabilité générale où les phases de formation doivent être interrompues par des phases de travail, phénomène spécifique de la "génération Yo-Yo".²⁰⁸ Le manque de logements à un prix accessible rend encore plus difficile l'entrée de nombreux jeunes dans une vie autonome et fait finalement augmenter le nombre des jeunes sans-abri.

Pour garantir l'accès des jeunes aux droits fondamentaux et pour assurer leur participation sociale, il importe de prendre des mesures spécifiques et de les associer aux processus de décision. Les organisations membres du Forum ont exprimé ces deux exigences dans leur contribution au Livre Blanc pour la politique de la jeunesse :

- Il faut assurer la connexion entre les mesures de politique de la jeunesse et tous les autres secteurs de la politique pour garantir la prise en considération des besoins des jeunes, femmes et hommes, en Europe.
- Dans ce contexte, il faut aussi prendre en considération les différences dans les conditions de vie des jeunes dans les différents pays européens, dans les espaces urbains et ruraux, mais aussi celles liées au sexe et à l'origine.

²⁰⁶ (Pétursdóttir 2000); (Youth Forum 2000); (Youth Forum 2001).

²⁰⁷ (Pétursdóttir 2000)

²⁰⁸ (Pétursdóttir 2000): 11.

- Il faut institutionnaliser les conseils nationaux de jeunes et les procédures de contrôle, qui étudient les répercussions de mesures politiques sur les chances des jeunes et rédiger des rapports annuels sur la jeunesse dans tous les pays.
- Il faut associer, de façon continue et structurelle, des organisations de jeunesse aux processus de décision, en tant qu'instances de représentation et de consultation en coopération avec d'autres ONG.
- Dans le secteur de la formation il importe de garantir l'accès de tous les jeunes à une formation primaire mais aussi à une formation tout au long de la vie. Il faut faire avancer l'intégration totale des jeunes, femmes et hommes, sur le marché du travail, abolir toute discrimination, par exemple en ce qui concerne la rémunération, et promouvoir l'amélioration des postes de travail pour le jeunes.
- Même si les jeunes appartiennent au groupe relativement le plus sain de la population, il existe une nécessité continue et renforcée d'action dans le secteur de la santé qui concerne particulièrement la prévention et l'information sur les maladies à transmission sexuelle.

RESUME

1. L'activité des ONG est variée. Cependant quelques grands axes se dégagent clairement : le contact avec les groupes exclus, la formation et le soutien des membres engagés avec eux, les projets de recherche – commandés ou entrepris par les organisations elles-mêmes – visant à mieux découvrir des voies de réponse aux questions posées par les différentes formes d'exclusion, et enfin le travail de lobbying auprès des institutions politiques.
2. Selon les ONG présentées ici, l'exclusion sociale se manifeste principalement dans le manque de chances d'accès à la participation sociale, qui est le lot des individus, familles et groupes concernés. Les organisations insistent sur cet aspect et, par conséquent, sur l'existence d'une précarité plus complexe que la pauvreté matérielle.
3. Ces déficits de participation sont vus comme une négation des droits fondamentaux des personnes concernées. Il s'agit donc d'une approche clairement normative qui vise – explicitement dans la plupart des cas – l'égalité comme valeur du vivre ensemble auquel on ne peut pas renoncer, ce qui entraîne une dynamique politique globale. Il ne s'agit pas de gérer l'assistance des cas extrêmes, mais bien au contraire de construire une Europe sur la base de la reconnaissance active des droits de chacun. Un accès garanti de tous aux droits fondamentaux et la réalisation d'une participation complète et active aux processus sociaux et économiques – indépendamment du sexe, de l'origine, de la race, de l'âge et de la constitution physique – constituent la base de toutes les autres revendications concernant l'élimination de l'exclusion sociale en Europe.
4. Quant aux familles, certaines organisations ont été fondées pour défendre leurs intérêts. Il y a parmi elles des ONG qui représentent des groupes spécifiques, comme les familles monoparentales. D'autres réseaux qui s'engagent dans la lutte contre l'exclusion sociale s'occupent aussi d'aspects concernant directement la qualité de la vie familiale (la pauvreté des enfants, les chances des jeunes, les problèmes spécifiques des personnes âgées ou malades, la question encore ouverte de l'égalité entre femmes et hommes, l'impact du chômage).
5. Même si quelques organisations présentées ne s'occupent pas explicitement de problèmes familiaux, nous pouvons supposer, au moins en principe, que leurs efforts pour renforcer l'intégration sociale – comme ceux des autres ONG – ne peuvent qu'avoir des effets positifs sur la vie familiale. Mais cette supposition peut aussi s'avérer fautive si l'on oublie la complexité des processus d'exclusion : Ce qui aide à l'intégration des uns peut être contre-productif pour les autres, et cela pas uniquement au niveau social général, mais aussi au sein d'une famille.
6. Une autre question ouverte est celle qui concerne la compréhension de la famille, comme le montrent les contributions de l'ENOPF et, très particulièrement de l'ILGA : sa défense des familles homoparentales paraît être en consonance avec les valeurs conjugales actuelles. Mais, en même temps elle implique la remise en question d'une image du couple et de la famille qui est profondément enracinée dans la tradition européenne²⁰⁹.
7. D'autre part, il y a nombre de familles dans les pays de l'Union qui, en tant que telles, ne sont presque pas représentées par les grands réseaux civils ici présentés. Ces familles se rencontrent – pas nécessairement mais souvent – parmi les minorités ethniques et les immigrés. Leurs images familiales ne s'identifient pas avec la plus répandue aujourd'hui dans les pays de l'UE, la famille nucléaire. La famille est comprise dans un sens plus large et le rôle et les responsabilités des proches sont

²⁰⁹ (Fernández de la Hoz 1995): 90, 101, 70.

beaucoup plus définis. Ces différentes expériences manifestent la pluralité de la vie familiale actuelle dans les pays de l'Union Européenne et posent en même temps la question du traitement politique de la diversité.

8. En outre, comme le montrent aussi les contributions de l'EDF, de MHE-SME, de l'ENAR et de la FEANTSA, les familles doivent lutter contre les formes les plus diverses de l'exclusion sociale, soit que, de par leur composition, elles ne soient pas conformes au modèle dominant de la famille, soit qu'un membre de la famille souffre de problèmes psychiques ou soit handicapé, soit que le fait d'être originaire d'un pays ne faisant pas partie de l'Union Européenne entraîne des désavantages en ce qui concerne l'accès aux droits fondamentaux.
9. La multidimensionalité et la complexité du phénomène de l'exclusion sociale montre la nécessité d'une stratégie multidimensionnelle et complexe pour la combattre. Ce n'est pas par hasard que les diverses organisations exigent toujours dans leurs revendications et propositions des dispositifs globaux de contrôle pour étudier les conséquences des différentes mesures politiques sur les niveaux différents (genre, âge, pauvreté matérielle, santé, territoire etc.)
10. Selon les ONG ici présentées, cette perspective globale implique nécessairement un partenariat avec les personnes, familles et groupes qui subissent l'exclusion ainsi que les réseaux qui les représentent, de sorte qu'ils soient régulièrement associés aux processus de prise de décisions politiques. En outre, la lutte effective contre l'exclusion réclame une politique sociale européenne capable d'harmoniser les intérêts sociaux avec les intérêts économiques : comme l'affirme l'équipe de rédaction du Rapport sur la Situation sociale dans l'Union Européenne : « *Le rythme du changement auquel nous assistons compte tenu de la globalisation de l'économie, des mutations démographiques, des nouvelles formes du travail et de la vie familiale ainsi que de la transition vers une société de la connaissance, augmente le profil de la dimension sociale dans la réalisation de l'efficacité économique et de l'équité sociale. Un des principaux enjeux auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui est celui de produire croissance économique et compétitivité tout en sauvegardant son modèle social dans une société solidaire* ». ²¹⁰

²¹⁰ (EUROSTAT 2000) : 96.

DOCUMENTS CITES

- EAPN (2000a). Objectifs appropriés pour une stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale: Les propositions d'eapn. Bruxelles: EAPN.
- EAPN (2000b). Relever le défi de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans l'Union européenne. Bruxelles.
- EAPN (2000c). La Pauvreté en Europe (p. 18). Bruxelles. EAPN. European Anti-Poverty Network.
- ENAR (1999a). Standards bewahren - die Agenda ausgestalten (p. 37 sq.): ENAR European Network Against Racism.
- ENAR (1999b). Bekämpfung von Rassismus und Fremdenfeindlichkeit durch Legislativmaßnahmen auf europäischer Ebene. In I. Chopin (Ed.) (p. 33 sq.). Bruxelles: ENAR European Network Against Racism.
- ENAR (2000). ENAR fordert Beschleunigung in der Umsetzung von Artikel 13. Bruxelles: ENAR, European Network Against Racism.
- ENOPF (2000). Models for the Social and Economic Inclusion of One Parent Families (p. 36 sq.): ENOPF. The European Network of One Parent Families.
- EUROSTAT (2000). La situation sociale dans l'Union Européenne 2000 (p. 119 sq.). Luxembourg: Communautés européennes.
- EWL (2000d). SUMMARY: For a stronger emphasis on equality between women and men in the Social Policy Agenda. Brussels: EWL European Women's Lobby.
- EWL (2001). Contribution at the Informal Ministerial meeting on Gender Equality and Social Security, 22-23/1/2001. Bruxelles: EWL European Women's Lobby.
- FEANTSA (1998). Europe against exclusion: Housing for all (p. 16 sq.). Bruxelles: FEANTSA.
- FEANTSA (1999). FEANTSA opinion on the implementation of Article 137. Bruxelles: FEANTSA.
- Fernández de la Hoz, P. (1995). Historische Wurzeln der aktuellen Einstellungen zur Ehe in Österreich und Spanien: Versuch eines interkulturellen Vergleichs. Vol. I. Thèse de doctorat, Vienne.
- Fondation Roi Baudouin, & (Ed.) (1995). Rapport général sur la pauvreté rédigé à la demande du Ministre de l'Intégration Sociale par la Fondation Roi Baudouin en collaboration avec ATD Quart Monde Belgique et Union des Villes et Communes Belges, section CPAS. Bruxelles.
- ILGA-Europe (1998). Equality for Lesbians and Gay Men. A relevant Issue in the civil and social Dialogue. (p. 104 sq.). Bruxelles: ILGA-Europe. The European Region of the International Lesbian and Gay Association.
- ILGA-Europe (non ind.). Aktionsplan - 24 Ideen für Initiativen der Kommission. Bruxelles: ILGA Europe.
- MHE-SME (2001a). Gesellschaftliche Eingliederung - Eine Herausforderung für die Europäische Union. Bruxelles: MHE-SME, Mental Health Europe - Santé Mentale Europe.
- MHE-SME (2001b). Soziale Eingliederung: Eine Herausforderung für die Europäische Union! Bruxelles: MHE-SME, Mental Health Europe - Santé Mentale Europe.
- MHE-SME (2001c). Gesellschaftliche Eingliederung - eine Herausforderung für die Europäische Union. Bruxelles: MHE-SME, Mental Health Europe - Santé Mentale Europe.
- Moser, M. (2001). L'Europe sociale: les femmes aussi!, *Network News* (p. 8 sq.).
- Niessen, J. R., Susan (2000). Die Amsterdamer Vorschläge. Einflussnahme auf die Asyl- und Einwanderungspolitik (p. 64 sq.). Bruxelles /Londres: ENAR - European Network Against Racism.
- Pétursdóttir, H. E. (2000). Get in! Report on the Youth Convention on Social Exclusion and Employment (pp. 36). Bruxelles: Youth Forum - Forum Jeunesse.
- Platform, o. E. S. N. Presentation.

- Platform, o. E. S. N. (1998). Social Action Programme 1998-2000. (p. 15 sq.). Bruxelles: Platform of European NGOs - Plate-forme des ONG européennes du secteur social.
- Platform, o. E. S. N. (2001). A Social Policy for an Inclusive Europe. Bruxelles: Platform of European Social NGOs.
- Youth Forum, F. J. (2000). Initial Contribution of the European Youth Forum to the European Commission's White Paper: Youth Policy (p. 21 sq.). Bruxelles: European Youth Forum - Forum Jeunesse.
- Youth Forum, F. J. (2001). Strategy and Key Objectives for a Youth Policy in the European Union (p. 33 sq.). Brussels: European Youth Forum.

Zuletzt erschienene Publikationen des Österreichischen Instituts für Familienforschung

SCHRIFTENREIHE

Johannes Pflegerl: **Familienverhältnisse und Familienkonflikte von Zuwanderern**. Eine Pilotstudie über das Fortbestehen traditioneller Strukturen in Migrantenfamilien aus dem ehemaligen Jugoslawien und der Türkei. Wien 1996. Bd. 2. ISBN 3-901668-02-0 (vergriffen)

Helmuth Schattovits (Hrsg.): **Kinderbetreuungsscheck: Modellentwicklung und Analysen**. (Machbarkeitsstudie Kinderbetreuungsscheck). Wien 2000. Bd. 9. ISBN 3-901668-19-5

MATERIALIENSAMMLUNG

Reiner Buchegger, Helmuth Schattovits (Hrsg.): **7. Interdisziplinäres Symposium "Familienforschung"**. Familie, Schule und Generationen – Strobl 1998. Referate und Statements. Wien 2000. Heft 7. ISBN 3-901668-20-9

Johannes Pflegerl, Paloma Fernández de la Hoz : **Die Bedeutung des Wohnens für Migrantenfamilien in Österreich**. Wien 2001. Heft 8. ISBN 3-901668-21-7

Maria Anna Six-Hohenbalken: **Migrantenfamilien aus der Türkei in Österreich**. Wohnen, Verortung und Heimat – mit einem Exkurs über die Wohnsituation im Aufnahmeland. Wien 2001. Heft 9. ISBN 3-901668-22-5

Christos Bagavos, Claude Martin: **Sinkende Geburtenraten, Familienstrukturen und politische Reaktionen**. Synthesebericht Jahrestagung Seville, Spain, 15-16 September 2000. Wien 2001. Heft 10. ISBN 3-901668-23-3

TAGUNGSBAND

Brigitte Cizek, Irene Kernthaler-Moser (Hrsg.): **Prostitution und Pornografie**. 2. sexualpädagogische und –beraterische Fortbildung, 10. und 11. Oktober 2001, Wien. Wien 2002. ISBN 3-901668-25-X

WORKING PAPERS

Paloma Fernández de la Hoz, Johannes Pflegerl : „**MigrantInnen im Spital**“. Workshop für MitarbeiterInnen in **Gesundheitseinrichtungen der Stadt Wien**. 10/2001

Martin Spielauer, Norbert Neuwirth: **Family Microsimulation**. 11/2001

Veronika Gössweiner, Christiane Pfeiffer, Rudolf Richter: **Quality of Life and Social Quality**. 12/2001

Brigitte Cizek, Christiane Pfeiffer: **Horsetalks**. 13/2001

Herbert Vonach: **Berufszufriedenheit von Müttern in Abhängigkeit von verschiedenen Parametern**. 14/2002

Martin Spielauer, Franz Schwarz, Kurt Schmid: **Education and the Importance of the First Educational Choice in the Context of the FAMSIM+ Family Microsimulation Model for Austria**. 15/2002

Coomaren P. Vencatasawmy: **Modelling Fertility in a Life Course Context: Some Issues**. 16/2002

Norbert Neuwirth: **Labor Supply of the Family – an Optimizing Behavior Approach to Microsimulation**. 17/2002

Martin Spielauer: **The Potential of Dynamic Microsimulation in Family Studies: A Review and Some Lessons for FAMSIM+**. 18/2002

Sabine Buchebner-Ferstl: **Die Partnerschaft als Ressource bei kritischen Lebensereignissen am Beispiel der Pensionierung**. 19/2002

INFORMATIONSDIENST

beziehungsweise (vierzehntägig, seit 1995)

Alle zu beziehen bei: Österreichisches Institut für Familienforschung (ÖIF), Gonzagagasse 19/8, A-1010 Wien, Tel: +43-1-535 14 54-19, Fax: +43-1-535 14 55, E-Mail: edeltraud.puerk@oif.ac.at

Plus une société est riche, plus il est important de se demander qui a la possibilité de participer au bien-être et qui passe à travers les mailles du filet de la protection sociale. A la demande de l'Observatoire européen, l'experte en matière de questions sociales et collaboratrice de l'Académie Sociale Catholique d'Autriche, Paloma Fernández de la Hoz fait le point des connaissances actuelles relatives à l'exclusion sociale.

..... ISBN 3-901668-26-8